

Le dispositif sport-art-études à Genève

Année scolaire 2012-2013



**Alexandre Jaunin
Fabienne Benninghoff**

avec la collaboration de Laure Martz

Janvier 2014

(Fin des travaux novembre 2013 / Parution janvier 2014)

Le dispositif sport-art-études à Genève

Année scolaire 2012-2013

**Alexandre Jaunin
Fabienne Benninghoff**

avec la collaboration de Laure Martz

Janvier 2014

(Fin des travaux novembre 2013 / Parution janvier 2014)

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé aux différentes enquêtes : les élèves et leurs parents, les détenteurs de cartes talent distribuées par Swiss Olympic, les doyens responsables du dispositif sport-art-études (SAE) et les représentants des milieux sportifs et artistiques du dispositif SAE.

Nous remercions la direction du Service cantonal du sport et le coordinateur du dispositif SAE, ainsi que le coordinateur de l'éducation physique pour l'enseignement secondaire pour leur collaboration.

Nous remercions également M. Bernard Engel pour la mise en page des questionnaires ainsi que leur saisie optique et la préparation des fichiers de données de l'enquête.

Notre reconnaissance s'adresse aussi à M. Giovanni Ferro-Luzzi (directeur scientifique) pour son suivi du projet, ainsi qu'à M. Narain Jagasia pour sa relecture et les soins apportés à la mise en page et à Mme Laure Martz pour sa relecture attentive.

Avertissement

Afin de faciliter la lecture, seul le masculin est employé pour désigner de manière égale les personnes des deux sexes.

Compléments d'information :

Fabienne Benninghoff
Tél. +41/0 22 546 71 27
fabienne.benninghoff-jeannerat@etat.ge.ch

Alexandre Jaunin
Tél. +41/0 22 546 71 49
alexandre.jaunin@etat.ge.ch

Laure Martz
Tél. +41/0 22 546 71 30
laure.martz@etat.ge.ch

Responsable de l'édition :

Narain Jagasia
Tél. +41/0 22 546 71 14
narain.jagasia@etat.ge.ch

Internet :

<http://www.ge.ch/sred>

Diffusion :

Service de la recherche en éducation (SRED)
12, quai du Rhône - 1205 Genève
Tél. +41/0 22 546 71 00
Fax +41/0 22 546 71 02

Document 13.023

Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité du Service de la recherche en éducation.

Table des matières

Résumé	7
Introduction	9
Contexte	9
L'élève sportif/artiste	10
Mandat.....	11
Structure du rapport.....	12
I. Élèves inscrits dans le dispositif sport-art-études	13
I.1 Le dispositif sport-art-études à Genève	13
I.1.1 Descriptif du dispositif sport-art-études et des prestations offertes	13
I.1.2 Processus d'inscription dans le dispositif sport-art-études	15
I.1.3 Elèves inscrits dans le dispositif sport-art-études	16
I.2 Méthodologie	19
I.3 Principaux résultats.....	20
I.3.1 Niveau d'information et processus d'inscription sur le dispositif sport-art-études	20
I.3.2 Satisfaction des prestations offertes.....	22
I.3.3 Conciliation des études et d'une pratique sportive/artistique à haut niveau	28
I.3.4 Soutien et intérêt des enseignants et des entraîneurs/professeurs de musique ou de danse ...	31
I.3.5 Soutien et implications parentales	33
I.3.6 Importance des études et importance du sport/art.....	36
I.4. Résumé – Elèves inscrits dans le dispositif SAE.....	37

II. Représentants des milieux sportifs et artistiques	39
II.1 Méthodologie.....	39
II.2 Principaux résultats.....	39
II.2.1 Information sur le renforcement du dispositif SAE.....	39
II.2.2 Sélection des élèves sportifs/artistes.....	40
II.2.3 Besoins des élèves sportifs/artistes et satisfaction des prestations offertes	42
II.2.4 Relations avec le DIP	43
II.2.5 Relations avec les élèves sportifs/artistes et les parents	43
II.2.6 Suggestions sur le dispositif SAE.....	44
II.3 Résumé – Représentants des milieux sportifs et artistiques	45
III. Doyens responsables du dispositif sport-art-études.....	47
III.1 Méthodologie	47
III.2 Principaux résultats	47
III.2.1 Point de vue sur le renforcement du dispositif SAE	47
III.2.2 Satisfaction des critères de sélection et des prestations	48
III.2.3 Relations avec les autres acteurs du DIP.....	49
III.2.4 Relations avec le milieu sportif/artistique	50
III.2.5 Relations avec les élèves sportifs/artistes et les parents.....	50
III.2.6 Difficultés rencontrées	51
III.2.7 Suggestions ou améliorations possibles du dispositif SAE.....	52
III.3 Résumé – Doyens responsables du dispositif SAE	53
IV. Jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent distribuée par Swiss Olympic	55
IV.1 Méthodologie	56
IV.2 Principaux résultats	56
IV.2.1 Caractéristiques des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic à Genève.....	56
IV.2.2 Situation à la rentrée scolaire 2012-2013 des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic à Genève	60
IV.2.3 Niveau d'information sur le dispositif SAE.....	62
IV.2.4 Raisons pour lesquelles les jeunes talents sportifs ne sont pas inscrits dans un sport-études.....	63
IV.3 Résumé – Les jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent.....	68

Synthèse.....	69
Annexes	73
Annexe 1. Comparaison des dispositifs sport-art-études dans différents cantons romands	74
Annexe 2. Historique du dispositif sport-art-études à Genève.....	76
Annexe 3. Questionnaires Enquêtes.....	77
Annexe 4. Figures annexées à la partie I.....	97
Annexe 5. Figure annexée à la partie II.....	114
Annexe 6. Figure annexée à la partie III	115
Annexe 7. Figures annexées à la partie IV	116
Bibliographie.....	121

Résumé

Suite à l'officialisation et au renforcement du dispositif sport-art-études (SAE), le Service de la recherche en éducation a mené une étude sur ce dispositif au cours de l'année 2012-2013. Deux enquêtes ont été menées auprès des élèves inscrits dans le dispositif SAE et de leurs parents (automne 2012 et printemps 2013). Une enquête auprès des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic qui ne sont pas inscrits dans le dispositif SAE a également été conduite. De plus, des entretiens ont été menés avec des représentants des milieux artistiques et sportifs ainsi qu'avec des doyens responsables du dispositif SAE.

Les élèves sportifs/artistes et leurs parents, ainsi que les acteurs du milieu sportif et du milieu scolaire, sont satisfaits du dispositif SAE et des prestations qu'il offre. Bien que des améliorations et des souhaits ont été exprimés, la seule réelle ombre au tableau concerne la danse au postobligatoire, discipline artistique pour laquelle les prestations SAE ne semblent pas suffisantes.

Le dispositif SAE permet à la grande majorité des élèves sportifs/artistes de concilier sport/art et études sans sacrifier l'un ou l'autre. Toutefois, la moitié des élèves sportifs/artistes disent avoir ressenti durant l'année écoulée une charge de travail très importante relative à leurs études et une fatigue excessive liée à la pratique de leur sport/art.

L'allègement de la grille horaire a été évoqué à plusieurs reprises par les différents acteurs, dont une partie des élèves sportifs/artistes et leurs parents.

Les élèves sportifs/artistes de haut niveau demandent à être reconnus à part entière comme élèves de la part de l'entraîneur/professeur, et comme sportifs/artistes de haut niveau de la part des enseignants. Ils souhaitent que les enseignants s'intéressent davantage à leurs performances sportives ou artistiques et les entraîneurs ou professeurs de danse/musique à leurs résultats scolaires.

Un nombre encore relativement important de jeunes talents sportifs genevois détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic de niveau national ou régional ne sont pas inscrits dans un dispositif sport-études. La plupart d'entre eux semblent concilier sport et études sans difficultés particulières. Toutefois, la moitié de ces jeunes talents sportifs bénéficient ou ont bénéficié de mesures particulières dans leur établissement scolaire (dispense d'éducation physique, congés pour les compétitions et rattrapage des examens manqués). En outre, une partie de ces jeunes talents sportifs ne désirent pas changer d'établissement scolaire.

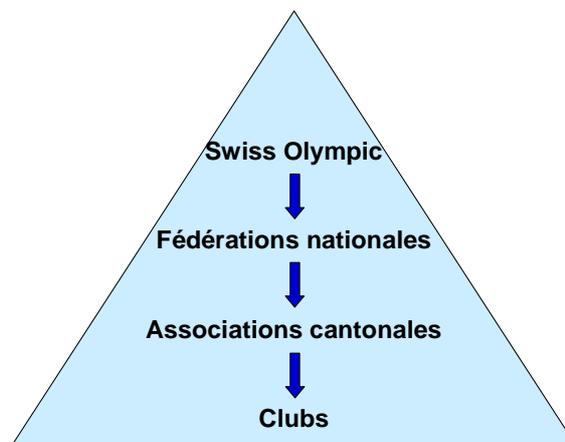
En conclusion, le dispositif SAE est très apprécié, même si certains aspects peuvent encore être optimisés. Quelques pistes de réflexion, en regard des principaux résultats, sont proposées par les auteurs à la fin de ce rapport.

Introduction

Contexte

De multiples acteurs, privés et publics, sont actifs en Suisse dans le domaine du sport, tant au niveau stratégique et de la politique du sport qu'au niveau organisationnel et des offres de prestations. Parmi les acteurs *privés*, on trouve d'abord les clubs puis les différentes associations représentatives au niveau cantonal et national et enfin Swiss Olympic, association faîtière du sport suisse (cf. figure 1).

Figure 1. Organisation du sport en Suisse, acteurs privés



Source : SRED.

Les acteurs *publics*, les communes, les cantons et la Confédération, sont dotés de différentes structures : commissions, services, offices. Au niveau suisse, l'Office fédéral du sport (OFSP) a été créé en 2000. Au niveau du canton de Genève, le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) intègre depuis 2009 dans son dicastère le sport et la culture ; un Service cantonal du sport (SCS) a été créé en 2011.

Un nouveau concept cantonal du sport a été adopté par le Conseil d'Etat selon sept axes¹ : le sport à l'école, le sport associatif, le sport pour tous, la promotion de la relève, le sport d'élite, les infrastructures et les manifestations sportives, complétés de manière transversale par le sport handicap, l'éthique, la santé et la sécurité, ainsi que la gouvernance. Un projet de loi cantonale² accompagnant ce nouveau concept cantonal du sport a également été adopté par le Conseil d'Etat en septembre 2013³. Dans le domaine de la promotion de la relève sportive, le SCS coordonne le dispositif sport-art-études.

Au niveau suisse, la question de la relève sportive s'est intensifiée à partir du milieu des années 2000. Swiss Olympic a ainsi développé différents outils pour les fédérations sportives afin de promouvoir une relève sportive de qualité : (i) évaluation et qualification d'un concept de la relève, tests PISTE pour détecter et sélectionner les talents, distribution des *Swiss Olympic Talent Cards* ; (ii) décernement

¹ République et canton de Genève (2013). *Concept cantonal du sport. Genève 2013*. Genève.

² PL 11287. Projet de loi sur le sport (LSport) (L 1 50).

³ A l'issue d'une consultation menée au printemps 2013 auprès de 69 organisations et des 45 communes genevoises à travers l'association des communes genevoises.

de deux labels de qualité (*Swiss Olympic Sport School* et *Swiss Olympic Partner School*) aux établissements de formation qui acceptent de se doter de programmes adaptés aux besoins des jeunes talents sportifs. Un nouveau concept national pour le sport de performance est en cours de préparation et viendra consolider cette pratique.

L'organisation scolaire relevant principalement des cantons, chaque canton gère de manière différenciée leur dispositif sport-études (cf. annexe 1, *Comparaison des dispositifs sport-art-études dans différents cantons romands*).

A Genève, les premières classes sport-études ont vu le jour au début des années 1980 (cf. *Historique du dispositif sport-art-études à Genève*, figure 1 de l'annexe 2). Au CO, à partir du début des années 1990, trois établissements accueillent dans des classes « sport-études » les jeunes sportifs (sports individuels et danse). Concernant les sports collectifs, les contingents d'équipe élite (football et hockey sur glace) sont respectivement regroupés dans des établissements à partir de la fin des années 1990 et au cours des années 2000, le dernier établissement du CO intégrant le dispositif sport-art-études étant celui de la Golette qui accueille les joueurs de l'équipe de football du FC Meyrin depuis la rentrée scolaire 2013-2014.

Au PO, au cours des années 1980, certains collèges proposent des mesures spécifiques puis celles-ci disparaissent au profit de mesures individuelles accordées au cas par cas par les directeurs d'établissement. Entre le milieu et la fin des années 2000, un programme sport-études est mis en place dans plusieurs établissements (Ecole de culture générale Henry-Dunant, Collège et Ecole de commerce André-Chavanne).

En 2009, un mandat d'étude est confié, par le DIP et le département des constructions et technologies de l'information (DCTI), à l'Institut de Hautes études en administration publique (IDHEAP) afin de faire un état des lieux du dispositif sport-art-études en place à Genève et de proposer des améliorations⁴.

La création du SCS et la nomination d'un coordinateur cantonal du dispositif sport-art-études viennent officialiser en 2011 le dispositif existant. Cette officialisation et nomination s'inscrit dans la volonté politique de renforcer le soutien à la relève sportive, volonté qui a été intégrée dans le programme de législature 2010-2013⁵, afin d'offrir la possibilité aux élèves de concilier études et vie sportive ou artistique en conservant les mêmes chances de réussite scolaire que les autres élèves.

Cette officialisation et ce renforcement – moyens supplémentaires, développement de l'offre et des prestations, amélioration de l'information et de la communication, etc. – ont abouti en septembre 2013 à la reconnaissance par Swiss Olympic du dispositif sport-art-études du canton de Genève par l'octroi du label *Swiss Olympic Partner School* aux deux réseaux d'établissements sport-art-études du secondaire I et II (5 établissements au CO⁶ et 2 au PO⁷).

L'élève sportif/artiste

L'élève sportif/artiste évolue dans un système relationnel qui comprend trois milieux : le milieu familial, le milieu scolaire et le milieu sportif/artistique. En mettant l'élève sportif/artiste au centre, ce

⁴ Chappelet J-L. & al. (2009).

⁵ Une motion qui demande la mise en place de véritables programmes « Sport-Études » (M1906) a été déposée le 22 septembre 2009 et une motion en faveur de la formation des jeunes pour la relève sportive a été déposée en juin 2011 (M2020). Ces deux motions ont donné chacune lieu à un rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil.

<http://www.ge.ch/grandconseil/data/texte/M01906A.pdf>

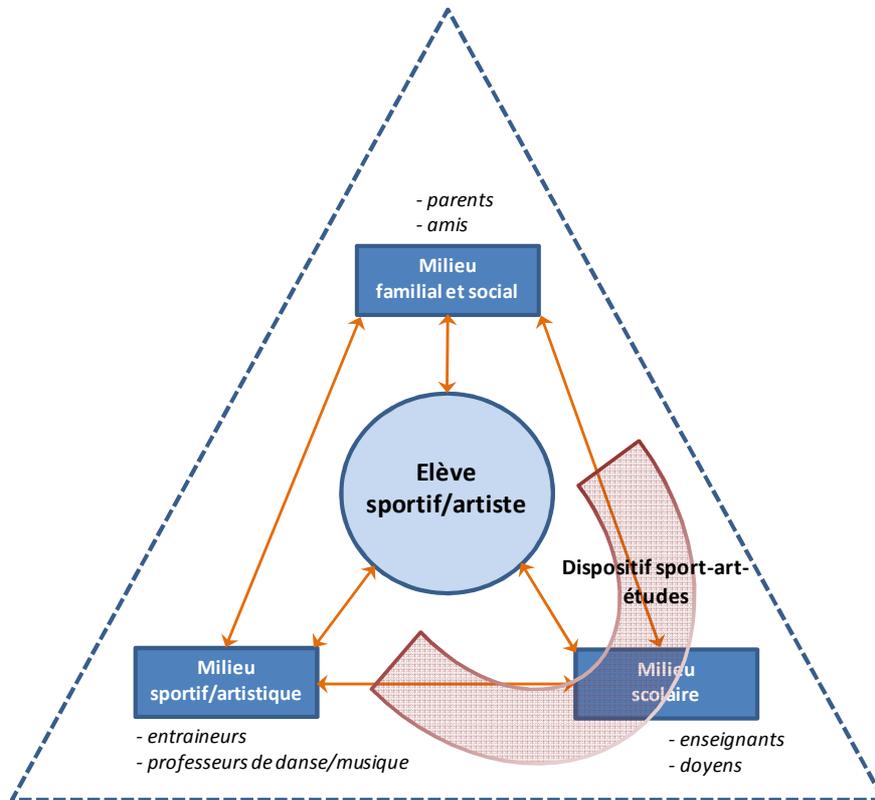
<http://www.ge.ch/grandconseil/data/texte/M02020A.pdf>

⁶ Grandes-Communes, Budé, Florence, Cayla et Pinchat.

⁷ Ecole de culture générale Henry-Dunant, Collège et Ecole de commerce André-Chavanne.

système relationnel idéal (AISTS 2003) permet de visualiser les principaux acteurs qui gravitent autour de lui et qui lui permettent de concilier sport/art et études dans des conditions optimales voire idéales (cf. figure 2), en particulier lorsque les élèves sportifs/artistes ne sont pas regroupés dans un seul établissement comme c'est le cas à Genève mais dans un réseau d'établissements.

Figure 2. L'élève sportif/artiste et le système relationnel idéal



Source : SRED, d'après la figure AISTS (2003)

Mandat

Dans ce contexte, la secrétaire générale du DIP a mandaté⁸ le SRED afin d'analyser le dispositif sport-art-études (SAE)⁹ et son renforcement, au niveau de l'enseignement secondaire : cycle d'orientation (CO) et postobligatoire (PO).

Pour ce faire, une première enquête a été menée en automne 2012 (cf. *Plan d'enquête* ci-dessous) auprès des principaux acteurs – les élèves inscrits dans le dispositif SAE et leurs parents. *Les élèves et les parents sont-ils bien informés sur les prestations offertes par le dispositif sport-art-études et sont-ils satisfaits des prestations mises en place ? Connaissent-ils bien le processus et les critères de sélection ? Ont-ils eu des difficultés pour s'inscrire ?* Les parents ont aussi été interrogés sur le soutien

⁸ Le mandat comportait un autre volet au niveau du sport associatif, de la promotion de la relève et du sport d'élite. Il s'agissait d'apporter un soutien méthodologique à la mise en place de relevés de données pour disposer de données fiables et harmonisées pour le pilotage et le suivi de la politique cantonale du sport (Martz L., Benninghoff F. (2012)).

⁹ Le dispositif, les prestations et le processus d'inscription sont notamment décrits dans la brochure Sport-art-études GE, disponible sur le site Internet du Service cantonal du sport : <http://www.ge.ch/sport/doc/sport-art-etudes/brochure-sport-art-etudes.pdf>.

psychologique, financier et logistique qu'ils apportent à leur enfant. Une enquête a également été menée auprès des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic qui ne sont pas inscrits dans le dispositif sport-art-études. *Pourquoi ne sont-ils pas dans ce dispositif alors qu'ils constituent le bassin privilégié de recrutement ? Sont-ils bien informés sur ce dispositif ? Pour quelles raisons n'y sont-ils pas ?* Les représentants des milieux artistiques et sportifs ont également été interviewés.

Au printemps 2013, une deuxième enquête a été menée auprès des mêmes acteurs (élèves et des parents) après une année passée dans le dispositif sport-art-études. Celle-ci est centrée sur la perception de la qualité des prestations offertes permettant de concilier activités sportives ou artistiques avec cursus scolaire ainsi que sur l'intérêt des enseignants à leur pratique sportive/artistique ou celui des entraîneurs/professeurs de musique ou danse à leurs résultats scolaires. *Les élèves et les parents sont-ils satisfaits des prestations dont ils ont bénéficiées ? Quelles sont les prestations qui leur permettent de concilier le mieux sport/art et études ? Les enseignants sont-ils au courant qu'ils pratiquent un sport/art de haut niveau ?* Les doyens responsables du dispositif sport-art-études ont également été interviewés.

Plan d'enquête

Types d'acteurs	1 ^{re} enquête Septembre 2012	2 ^e enquête Mai 2013
Élèves inscrits dans le dispositif SAE à la rentrée scolaire 2012-13, ainsi que leurs parents	X	X
Jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic genevoise non-inscrits dans le dispositif SAE à la rentrée scolaire 2012-2013	X	
	Entretiens Automne 2012	Entretiens Printemps 2013
Représentants des milieux sportifs et artistiques	X	
Doyens responsables du dispositif SAE		X

Structure du rapport

La partie I présente les résultats des deux enquêtes menées auprès des élèves et de leurs parents. Les entretiens réalisés avec les représentants des milieux sportifs et artistiques sont synthétisés dans la partie II, ceux avec les doyens responsables SAE dans la partie III. Les résultats de l'enquête auprès des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic (hors dispositif SAE) sont exposés dans la partie IV. Un résumé des principaux résultats se trouve à la fin de chaque partie. Enfin, on trouve à la fin de ce rapport une synthèse des principaux résultats accompagnée d'éléments de réflexion.

I. Élèves inscrits dans le dispositif sport-art-études

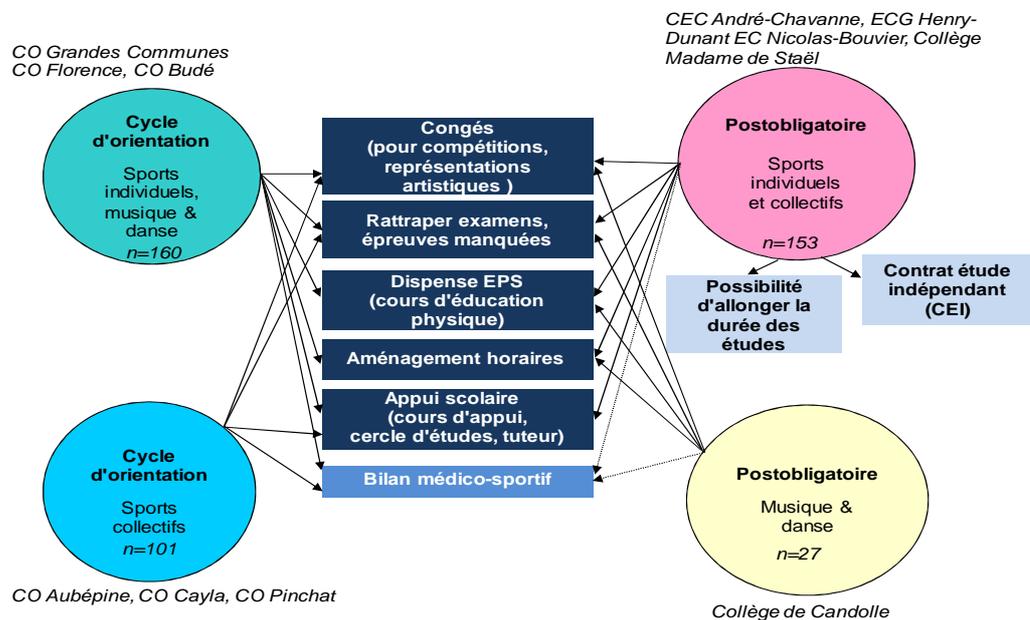
I.1 Le dispositif sport-art-études à Genève

I.1.1 Descriptif du dispositif sport-art-études et des prestations offertes

A la rentrée scolaire 2012-2013, au niveau de l'enseignement secondaire, il était possible pour les élèves sportifs et artistes de haut niveau de bénéficier du dispositif sport-art-études (SAE) dans 11 établissements scolaires¹⁰ : 6 au CO et 5 au PO.

Au CO, 3 établissements accueillent deux sports d'équipe, le football et le hockey sur glace, l'ensemble du contingent d'une équipe élite étant scolarisé dans le même établissement scolaire. Le CO de Cayla regroupe les joueurs du Servette Football club et le CO de Pinchat ceux du Football club de Carouge. Le CO de l'Aubépine accueille, quant à lui, les hockeyeurs du Genève Futur Hockey. Pour le football, il s'agit des M14 (moins de 14 ans), des M15 et de quelques M16, et pour le hockey sur glace des Minis Top et des Novices Elites. La grande majorité de ces jeunes sont scolarisés en 10e et 11e du CO. Les jeunes pratiquant un sport individuel¹¹, la musique ou la danse à haut niveau sont regroupés dans 3 autres établissements et sont rassemblés dans des « classes sportives », quel que soit le regroupement suivi¹².

Figure 1. Prestations offertes dans le dispositif sport-art-études au CO et au PO, 2012



Source : SRED

¹⁰ A la rentrée 2013-2014, le CO de la Golette (Football club de Meyrin) a rejoint le dispositif, ainsi que le Collège Alice-Rivaz au PO.

¹¹ Quelques sportifs pratiquant un sport collectif (handball, basketball) se retrouvent dans ces classes étant donné que leur sport ne dispose pas de structure de formation reconnue pour les âges de ce degré d'enseignement.

¹² La très grande majorité d'entre eux sont scolarisés dans le regroupement 3 ou anciennement A (filiale à exigences scolaires étendues).

Au PO, 4 établissements scolaires¹³ accueillent les jeunes sportifs, les musiciens et les danseurs étant regroupés au Collège de Candolle. Il n'y a pas d'équivalent, comme au CO, pour les sports collectifs.

Les prestations dont peuvent bénéficier les élèves sportifs/artistes de haut niveau ne sont pas tout à fait les mêmes selon le degré d'enseignement et les établissements scolaires (cf. figure 1). Les deux prestations communes à tous les établissements du dispositif SAE sont la possibilité d'obtenir des congés pour les compétitions sportives, les auditions, les représentations artistiques ou encore des stages de formation au niveau régional ou national et celle, sous-adjacente, de pouvoir rattraper les examens ou épreuves manquées suite à ces absences.

Les jeunes sportifs scolarisés dans les CO « sports collectifs » ne bénéficient pas, à proprement parler, d'aménagement d'horaire. L'ensemble du contingent d'une équipe élite est regroupé dans le même établissement et les jeunes sportifs sont répartis dans des classes ordinaires. Cette organisation facilite la gestion des transports aux entraînements et permet de mieux équilibrer la journée de ces jeunes sportifs. Un appui scolaire est aménagé à leur attention sous la forme d'un cercle d'études durant la pause de midi deux fois par semaine. Ils bénéficient, tout comme les élèves sportifs et artistes scolarisés dans les CO « sports individuels, musique et danse », d'un bilan médico-sportif. Par contre, ils ne sont pas dispensés des cours d'éducation physique. Quelques élèves, par exemple les footballeurs M16 (moins de 16 ans) scolarisés au CO (situation due à leur date de naissance ou à un redoublement) peuvent toutefois bénéficier de libération pour aller aux entraînements.

Les jeunes sportifs/artistes scolarisés dans les CO « sports individuels, danse et musique » ont, quant à eux, un aménagement d'horaire spécifique. Le début des cours est retardé (vers 9h) et la fin des cours avancée (vers 15h) et ils ont, en outre, congé le mercredi matin. L'appui scolaire est organisé de 8h à 9h dans deux établissements et à la carte dans un autre établissement. Ces jeunes sportifs/artistes sont dispensés des cours d'éducation physique (2 périodes de cours soit 1h30). Le nombre de période de cours hebdomadaires qu'ils doivent suivre est ainsi légèrement allégé (environ 28 périodes¹⁴ au lieu de 32).

Le Service de santé de la jeunesse (SSJ) effectue une visite transdisciplinaire, avec un médecin, un psychologue du sport et un diététicien, pour tous les élèves scolarisés dans le dispositif SAE au CO en début de 9e¹⁵. Outre une présentation en 11e sur le dopage, des interventions sur la diététique ont lieu chaque année et le psychologue intervient à la demande (p. ex. cours sur le stress). Le SSJ tient également une statistique sur les blessures à l'aide d'un questionnaire administré par l'infirmière scolaire.

Au PO, les jeunes sportifs scolarisés dans le dispositif SAE bénéficient d'un aménagement d'horaire individualisé avec notamment la possibilité, lorsqu'un cours ne peut être suivi à un autre moment, de le suivre de manière individualisée avec un enseignant sous la forme d'un contrat d'étude indépendant – CEI (démarche qui s'effectue à leur demande). Des tuteurs sont à leur disposition pour un appui scolaire et ils sont dispensés des cours d'éducation physique (2 périodes de cours soit 1h30). Leur grille horaire est ainsi légèrement allégée (environ 26 à 30 périodes au lieu de 32 selon la formation et l'année scolaire). Enfin, ceux qui le souhaitent peuvent effectuer une année scolaire en deux années.

Au PO, les jeunes artistes sont regroupés au Collège de Candolle. Comme les jeunes sportifs, ils sont dispensés des cours d'éducation physique (2 périodes de cours soit 1h30). Leur grille horaire est encore légèrement allégée avec quelques heures en moins par exemple en géographie ou philosophie selon l'année scolaire.

¹³ Et le Collège pour adultes Alice-Rivaz depuis la rentrée 2013-2014.

¹⁴ Selon les établissements et l'année de scolarité, les élèves peuvent être parfois aussi dispensés d'autres cours.

¹⁵ Chaque année le SSJ transmet un compte rendu des visites médicales au Service cantonal du sport. Le rapport pour l'année scolaire 2012-2013 est globalement positif sur l'état de santé physique et psychologique des élèves bénéficiant du dispositif SAE. Il est constaté que la majorité des élèves sont satisfaits des prestations qui leur sont proposées, certains déplorent des déplacements importants. Le SSJ remarque que « *les exigences sportives et scolaires auxquelles ces enfants sont soumis peuvent parfois engendrer une surcharge mais que la majorité des enfants trouve un équilibre satisfaisant* ».

Un soutien médico-sportif peut être obtenu sur demande par les élèves sportifs/artistes au PO.

A noter qu'au PO la dispense des cours d'éducation physique n'est pas une mesure strictement réservée aux élèves inscrits dans le dispositif SAE. Celle-ci peut être obtenue sur demande auprès de la coordination pour l'éducation physique et le sport selon des critères établis¹⁶ (par exemple avoir un niveau régional ou national, consacrer au minimum 10h par semaine à l'entraînement pendant toute l'année). Enfin, à noter également que les directions d'établissement peuvent tolérer ou accepter, sur demande, des congés spéciaux¹⁷ (motifs familiaux, sportifs ou artistiques, religieux ou personnels graves) et que des sessions de rattrapage des épreuves manquées sont organisées pour tous les élèves.

I.1.2 Processus d'inscription dans le dispositif sport-art-études

Pour la rentrée scolaire 2012-2013, le délai d'inscription était fixé au 2 mars 2012¹⁸. La procédure d'inscription concerne aussi bien les nouveaux élèves entrant dans le dispositif SAE que les élèves qui y sont déjà inscrits. Ces derniers doivent alors procéder à un contrôle de performance. Une première liste des élèves sportifs/artistes admis dans le dispositif SAE est établie à la mi-avril, celle-ci est stabilisée durant l'été.

Le formulaire de demande d'admission¹⁹ dans le dispositif SAE au CO est constitué de six parties :

(A) Présentations et conditions du dispositif SAE²⁰, (B) Informations sur l'élève et sur son orientation scolaire, (C) Attestation du club avec le responsable de la discipline, (D) Questionnaire de performance indiquant les principaux résultats obtenus aux compétitions, (E) Questionnaire des entraînements, nature et fréquence, (F) Récapitulatif et indications sur la sélection cadre régionale ou nationale et la possession de la carte talent Swiss Olympic. Le formulaire pour le PO est plus concis (pas d'information demandée sur les entraînements, partie réduite sur les informations sur le club). Le formulaire de contrôle de performance²¹ demande les mêmes informations que celles requises pour l'admission.

Pour la danse et de la musique, les élèves sont soumis au même processus d'inscription, les formulaires étant adaptés²².

Les critères de sélection pour chaque sport²³ sont établis en collaboration par le coordinateur cantonal sport-art-études, le coordinateur de l'éducation physique de l'enseignement secondaire et les responsables techniques cantonaux de chacune des disciplines sportives. « Ces critères sont le niveau minimum requis pour déposer sa candidature. Le dispositif sport-art-études est ouvert à tous les

¹⁶ http://www.ge.ch/po/doc/info-gen/dispenses_eps.pdf. Environ 200 dispenses sont accordées chaque année.

¹⁷ Voir notamment la directive pour le PO Congés spéciaux des élèves (D.DGPO.02.01).

¹⁸ Les délais d'inscription pour les rentrées scolaires suivantes ont été avancés, ils sont actuellement fixés au 31 janvier 2014 pour la musique et la danse et au 28 février 2014 pour le sport.

¹⁹ Le formulaire de demande d'admission est disponible sur le site Internet du SCS pour le CO, http://www.ge.ch/cycle_orientation/doc/sport-art-etudes/formulaire-co-sport-etudes.pdf, et pour le PO, <http://www.ge.ch/po/doc/sport-art-etudes/formulaire-po-sport-etudes.pdf>.

²⁰ Concept du SAE, prestations fournies, engagement des parties prenantes (club, parents et élève), admission et exclusion.

²¹ Le formulaire de contrôle de performance est disponible sur le site Internet du SCS pour le CO : http://www.ge.ch/cycle_orientation/doc/sport-art-etudes/controle-performance-co-sport.pdf ; et pour le PO : <http://www.ge.ch/po/doc/sport-art-etudes/controle-performance-po-sport.pdf>.

²² Formulaire d'inscription au CO, http://www.ge.ch/cycle_orientation/doc/sport-art-etudes/formulaire-co-danse-musique-etudes.pdf, et attestation de progression, http://www.ge.ch/cycle_orientation/doc/sport-art-etudes/attestation-progression-co-danse-musique.pdf. Ces formulaires ont été développés par la suite pour le PO <http://www.ge.ch/po/doc/sport-art-etudes/formulaire-po-danse-musique-etudes.pdf> et <http://www.ge.ch/po/doc/sport-art-etudes/attestation-progression-po-danse-musique.pdf>.

²³ Les critères de sélection sont disponibles sur le site Internet du SCS <http://www.ge.ch/sport/doc/sport-art-etudes/criteres-sportifs.pdf>.

sports individuels et collectifs qui possèdent un concept national de promotion de la relève reconnu par Swiss Olympic et par l'association faîtière ».

Les critères considérés en priorité sont :

1. Possession d'une carte talent Swiss Olympic
2. Appartenance à un cadre régional ou national d'entraînement
3. Résultats sportifs de l'année écoulée
4. Recommandation du responsable technique cantonal de la discipline.
5. Nombre de places disponibles dans le dispositif.

En ce qui concerne la danse et la musique, les critères de sélection pour l'année scolaire 2012-2013 indiqués dans la brochure Sport-art-études GE indiquaient pour les danseurs « faire partie d'une filière intensive d'une école membre de la Confédération des écoles genevoises de musique, danse, théâtre et rythmique Jacques Dalcroze (CEGM) ou se présenter à l'audition annuelle », pour les musiciens « faire partie de la filière intensive d'une école membre de la CEGM ou se présenter à l'audition annuelle ». Le processus de sélection a posé quelques problèmes pour cette année scolaire (cf. partie II, Représentants des milieux sportifs et artistiques); il a subi, depuis, quelques modifications pour les prochaines rentrées scolaires²⁴.

I.1.3 Elèves inscrits dans le dispositif sport-art-études

A la rentrée 2012-2013, 380 élèves sportifs et 61 élèves artistes étaient inscrits dans le dispositif SAE au secondaire : soit 441 élèves, 261 au CO et 180 au PO (cf. figure 2). 35 disciplines sportives sont représentées (cf. figure 1 de l'annexe 4), au CO la moitié des jeunes sportifs pratique un sport collectif et au PO les deux tiers. Les danseurs et les musiciens représentent 14% des élèves inscrits dans le dispositif SAE, une moitié est au CO et l'autre au PO.

Figure 2. Nombre d'élèves inscrits dans le dispositif sport-art-études, selon le type d'établissement et la discipline pratiquée, 2012

Degré d'enseignement et type d'établissement SAE		Discipline pratiquée			Total
		Sport individuel	Sport collectif	Danse et Musique	
Cycle d'orientation	CO « sports individuels, danse et musique »	115	11 ⁽¹⁾	34	160
	CO « sports collectifs »	-	101	-	101
Postobligatoire	PO « sport »	52	101	-	153
	PO « danse et musique »	-	-	27	27
Ensemble des élèves du dispositif SAE		167	213	61	441

(1) Quelques sportifs pratiquant un sport collectif (handball, basketball) sont scolarisés dans les CO « sports individuels, danse et musique » étant donné que leur sport ne dispose pas de structure de formation reconnue pour les âges de ce degré d'enseignement.

Source : SRED

²⁴ Au CO, dorénavant, tous les nouveaux candidats en danse doivent se présenter à l'audition annuelle organisée par la CEGM (Confédération genevoise des écoles de musique, rythmique, danse et théâtre) ainsi que tous les nouveaux musiciens hors filière intensive d'une école membre de la CEGM. Pour le PO, il faut faire partie d'une filière préprofessionnelle d'une école de danse ou d'une école de musique membre de la CEGM et pour les autres écoles de danse se présenter à l'audition annuelle. Un groupe de travail a également été mis en place pour discuter des critères de sélection concernant l'art. Il est composé du responsable éducation musicale et rythmique de l'enseignement primaire, de la responsable de la musique au collège de Genève, de la directrice adjointe et de la responsable sport-art-études du Service cantonal de la culture, du coordinateur de l'éducation physique de l'enseignement secondaire et du coordinateur cantonal sport-art-études.

Les filles représentent un peu plus du tiers (35%) des élèves inscrits dans le dispositif SAE (cf. figure 3), un peu plus de la moitié des élèves si l'on considère uniquement les sports individuels. Les sports d'équipe représentés dans le dispositif SAE, mise à part une dizaine de joueuses et une volleyeuse, ne concernent que les garçons, le football représentant la plus grande part. La danse est représentée uniquement par des filles et la musique autant par des garçons que par des filles.

Figure 3. Part des filles inscrites dans le dispositif sport-art-études (N=441), selon le type d'établissement et la discipline pratiquée, 2012

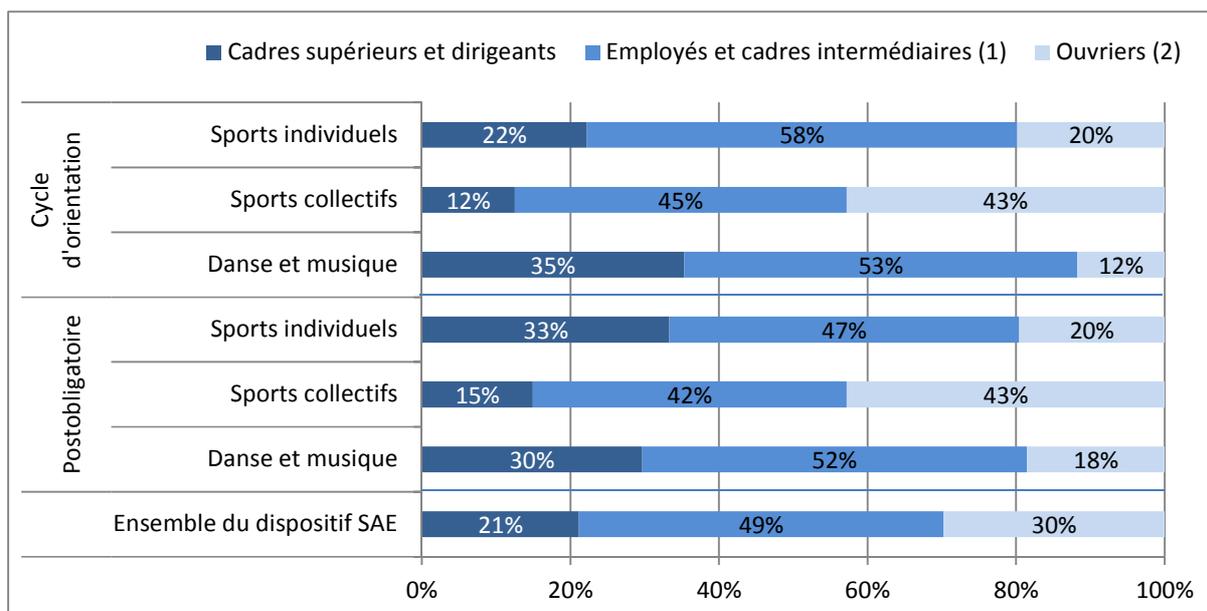
Degré d'enseignement et type d'établissement SAE		Discipline pratiquée			Total
		Sport individuel	Sport collectif	Danse et Musique	
Cycle d'orientation	CO « sports individuels, danse et musique »	58%	0%	85%	42%
	CO « sports collectifs »	-	0%	-	0%
Postobligatoire	PO « sport »	54%	11%	-	25%
	PO « danse et musique »	-	-	74%	74%
Ensemble des élèves du dispositif SAE		57%	5%	80%	35%

Lecture : les filles représentent 57% des élèves inscrits dans le dispositif SAE et pratiquant un sport individuel.

Source : SRED

Parmi les élèves inscrits dans le dispositif SAE, les élèves d'un milieu social modeste ou défavorisé sont surreprésentés dans les sports collectifs et sous-représentés dans les sports individuels (cf. figure 4). Les élèves de milieu favorisé sont quant à eux surreprésentés en danse et musique. Les élèves de nationalité suisse sont surreprésentés dans les sports individuels et ceux de nationalité étrangère dans les sports collectifs (cf. figure 2 de l'annexe 4).

Figure 4. Elèves inscrits dans le dispositif sport-art-études (N=441), selon le degré d'enseignement, la discipline et la catégorie socioprofessionnelle des parents, 2012



(1) Y compris petits indépendants. (2) Y compris divers et sans indication.

Lecture : 33% des élèves inscrits dans le dispositif SAE au PO et pratiquant un sport individuel sont issus d'un milieu social favorisé.

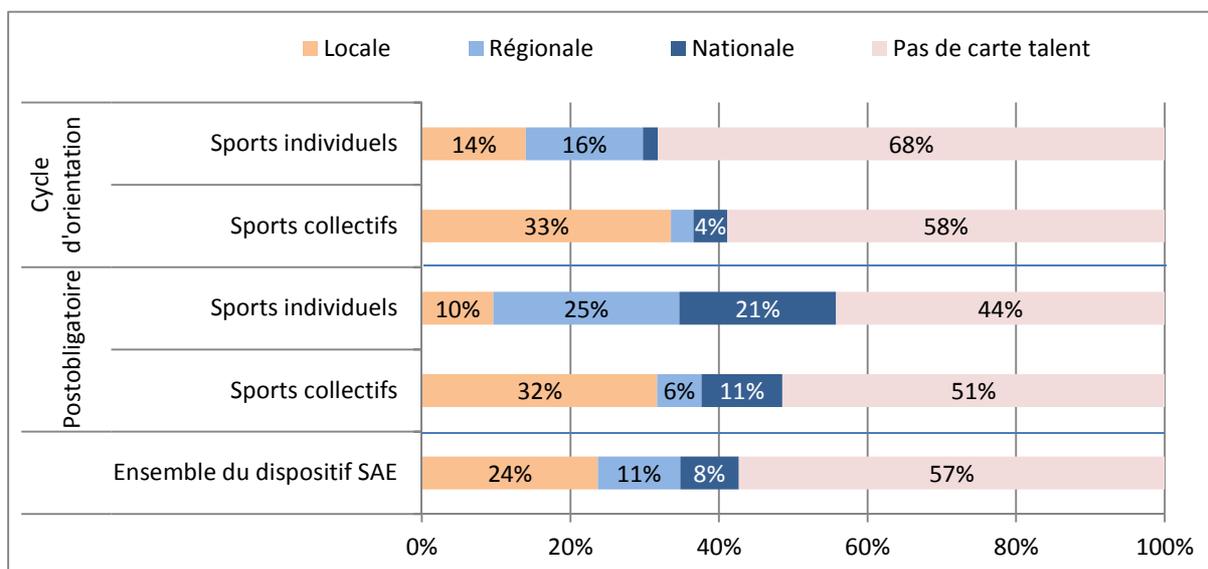
Source : SRED

En comparaison avec la composition sociale de l'ensemble des élèves scolarisés dans le secondaire I et II, au CO les élèves sportifs/artistes de milieu modeste ou défavorisé sont légèrement sous-représentés alors qu'au PO la composition sociale est proche de celle de l'ensemble des élèves.

Enfin, concernant les sportifs, le dispositif SAE est réservé prioritairement aux jeunes détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic (trois types de cartes talents sont distribués : locale, régionale et nationale, voir partie IV pour plus de détails). Il n'y a pas d'équivalent pour la danse et la musique.

Si ces cartes sont une *condition quasi suffisante* pour entrer dans le dispositif SAE, elles ne sont pas forcément une *condition nécessaire*. A la rentrée 2012-2013, moins de la moitié des élèves sportifs scolarisés dans le dispositif SAE possédait une telle carte, 24% une carte locale, 11% une carte régionale et 8% une carte nationale (cf. figure 5).

Figure 5. Elèves inscrits dans le dispositif sport-art-études (N=380), selon le degré d'enseignement, la discipline et le type de carte talent Swiss Olympic, 2012



Lecture : 21% des élèves inscrits dans le dispositif SAE au PO et pratiquant un sport individuel ont une carte talent nationale.

Source : SRED.

Une part importante des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic ne sont pas inscrits dans un dispositif sport-études. Représentant la population-cible pour être scolarisée dans un sport-études, la situation scolaire et les raisons pour lesquelles ils n'y sont pas sont étudiées spécifiquement dans la partie IV.

I.2 Méthodologie

Le SCS a transmis au SRED un fichier des élèves inscrits dans le dispositif SAE à la rentrée scolaire 2012-2013. A partir de ce fichier, nous avons envoyé à ces élèves ainsi qu'à leur parent un premier questionnaire, courant septembre 2012, puis un second courant mai 2013.

Les taux de retour aux enquêtes sont élevés, les trois quarts des élèves ont répondu à celle de septembre 2012 et les deux tiers à celle de mai 2013²⁵. Les parents ont encore plus fortement participé.

La première enquête apporte des éléments sur le processus d'inscription dans le dispositif SAE (connaissance du dispositif, perception du processus d'inscription, etc.), sur la satisfaction des prestations proposées par le dispositif, sur le soutien parental ou encore sur la conciliation sport/art et études (cf. *Questionnaires Elèves et Parents*, septembre 2012, en annexe 3).

La seconde enquête renseigne sur la satisfaction, après une année scolaire, des prestations dont les élèves ont bénéficiés, sur ce qui leur a permis de concilier aux mieux sport/art et études, sur leur niveau de fatigue, de stress et également sur l'intérêt des enseignants à leur pratique sportive/artistique (cf. *Questionnaires Elèves et Parents*, mai 2013, en annexe 3).

Figure 6. Taux de réponse aux enquêtes auprès des élèves inscrits dans le dispositif sport-art-études à Genève

Enquête septembre 2012				
	Elèves		Parents	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentage
Nombre de questionnaires envoyés ⁽¹⁾	441	100%	441	100%
Réponses	338	76%	355	81%
Non-réponses	100	23%	84	19%
Mauvaise adresse, hors délai	3	1%	2	n.s.

Enquête mai 2013				
	Elèves		Parents	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentage
Nombre de questionnaires envoyés ⁽¹⁾	438	100%	438	100%
Réponses	295	67%	312	71%
Non-réponses	139	32%	122	28%
Mauvaise adresse, hors délai	4	1%	4	1%

⁽¹⁾ La différence entre le nombre de questionnaires envoyés lors de la première et deuxième enquête provient de l'arrivée et de la sortie au sein du dispositif SAE de quelques élèves en cours d'année.

Source : SRED.

²⁵ Le taux de retour plus faible à la seconde enquête s'explique probablement par le délai assez restreint entre les deux enquêtes pouvant créer une certaine lassitude. Par ailleurs, 87% des élèves ayant répondu à l'enquête de mai 2013 ont répondu à celle de septembre 2012.

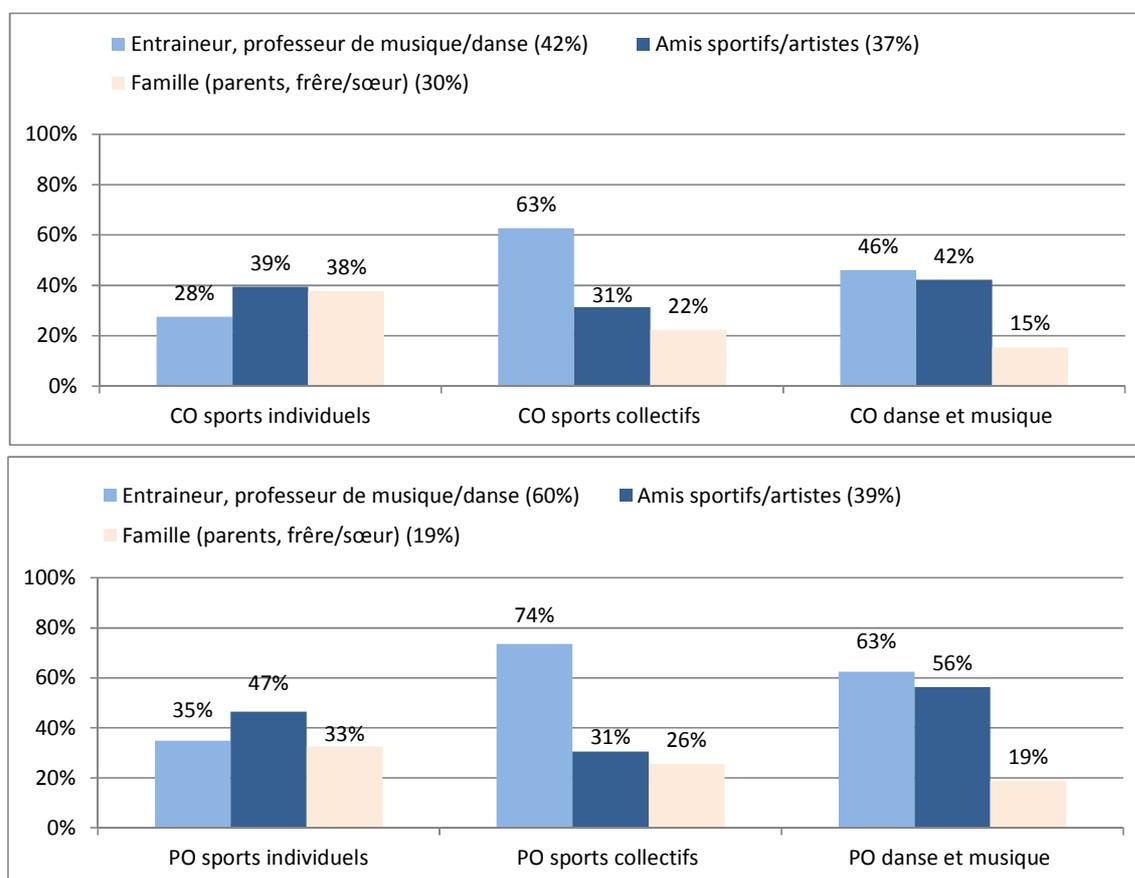
I.3 Principaux résultats

I.3.1 Niveau d'information et processus d'inscription sur le dispositif sport-art-études

Les entraîneurs et les professeurs de musique et de danse jouent un rôle important pour promouvoir le dispositif SAE auprès des jeunes sportifs et artistes

Les entraîneurs et les professeurs de musique et de danse constituent le principal relai d'information, ce sont tout d'abord eux qui font connaître l'existence du dispositif SAE auprès des jeunes sportifs/artistes, tout particulièrement pour les sports collectifs (cf. figure 7). Pour les jeunes pratiquant un sport individuel, l'information quant à l'existence du dispositif leur a été transmise par le biais de différents relais : les amis sportifs, la famille et les entraîneurs. Les autres relais possibles (enseignants de l'école, Service cantonal du sport) sont très peu mentionnés.

Figure 7. Principales sources d'information pour les élèves concernant l'existence du dispositif sport-art-études à Genève, selon le type d'établissement et la discipline (N=338), 2012



N.B. Plusieurs réponses étaient possibles, les totaux dépassent donc les 100%.

Lecture : 74% des élèves inscrits dans le dispositif SAE au PO et pratiquant un sport collectif ont été informés de l'existence du dispositif SAE par leur entraîneur.

Source : SRED

Par ailleurs, un peu plus de la moitié des élèves, ainsi que leurs parents, disent avoir reçu la brochure « Sport-art-études GE, année scolaire 2012-2013 ». C'est le cas de très peu d'élèves en danse et musique au PO.

La motivation personnelle et le soutien parental : élément moteur qui pousse un jeune sportif ou artiste à s'inscrire dans le dispositif SAE

Pour plus des trois quarts des élèves pratiquant un sport individuel, la danse ou la musique, c'est la motivation personnelle qui les a incités à s'inscrire dans le dispositif SAE (cf. figure 3 de l'annexe 4). Pour les jeunes pratiquant un sport individuel, l'incitation de la famille va de pair avec la motivation personnelle.

Concernant les jeunes pratiquant un sport collectif, le souhait d'intégrer le dispositif SAE relève moins d'une démarche individuelle. L'incitation de l'entraîneur est prépondérante. En effet, au CO, par exemple, le fait de faire partie du contingent d'une équipe élite (football et hockey sur glace) ne donne pas seulement accès au dispositif mais contraint le jeune à être scolarisé dans le dispositif SAE.

Un parent sur cinq a rencontré des difficultés pour inscrire son enfant dans le dispositif SAE au PO

Seuls environ 10% des élèves, tout comme leurs parents, trouvent le processus d'inscription *peu clair* voire *pas du tout clair* (cf. figures 4 et 5 de l'annexe 4). C'est pour la danse et la musique au PO que le processus est jugé comme le moins explicite (25%).

Presque la moitié des élèves et des parents disent très bien connaître les critères de sélection pour intégrer le dispositif SAE, seul environ 10% ne les connaissent *pas vraiment* ou *pas du tout* (cf. figures 6 et 7 de l'annexe 4). Sur l'ensemble, 12% des parents disent avoir rencontré des difficultés pour inscrire leur enfant dans le dispositif SAE, plus particulièrement au PO où cette part monte à 21% pour les élèves pratiquant un sport individuel et 24% s'ils pratiquent la danse ou la musique (cf. figure 8 de l'annexe 4).

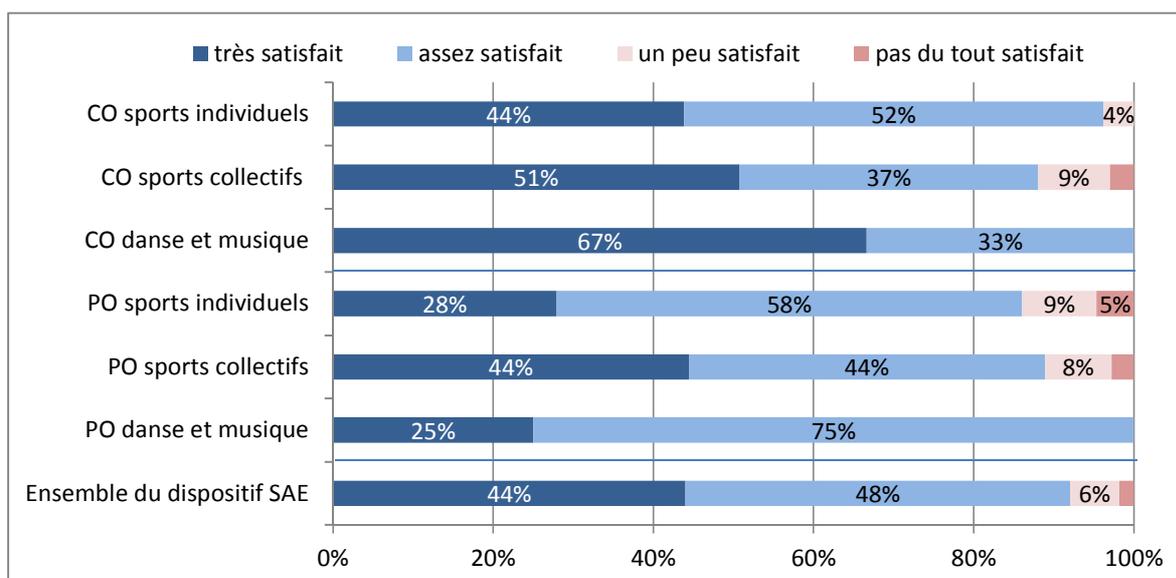
Enfin, un peu plus des deux tiers des élèves, tout comme leurs parents, disent avoir participé à la séance d'information organisée à leur intention au début de l'année scolaire. La participation à ces séances d'information est très forte au PO que ce soit pour les sports collectifs ou individuels. La participation aux séances organisées dans les CO « sports collectifs » est également très forte. Par contre, dans les CO « sports individuels, danse et musique », la participation est élevée uniquement pour ceux qui entrent dans le dispositif pour la première fois. A noter qu'aucun élève inscrit en danse et musique au PO n'a participé à une séance d'information organisée à leur intention.

I.3.2 Satisfaction des prestations offertes

Les élèves sportifs/artistes inscrits dans le dispositif SAE sont globalement satisfaits des prestations dont ils vont pouvoir bénéficier durant l'année à venir

A la rentrée scolaire 2012-2013, la très grande majorité des élèves sportifs/artistes inscrits dans le dispositif SAE disent être satisfaits des prestations offertes pour l'année à venir (cf. figure 8). Moins de 10% d'entre eux sont *peu satisfaits* ou *pas du tout satisfaits*, tout comme leurs parents (cf. figure 9 de l'annexe 4).

Figure 8. Satisfaction des élèves des prestations offertes pour l'année à venir, selon le type d'établissement et la discipline (N=338), 2012



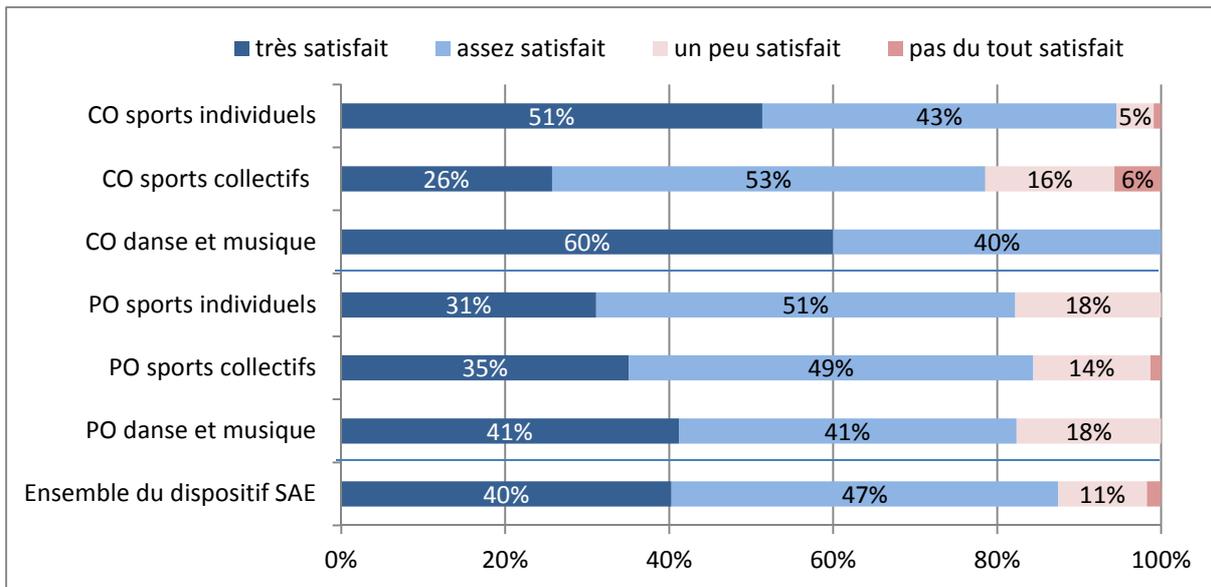
Lecture : 44% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont très satisfaits des prestations offertes pour l'année à venir.

Source : SRED

La satisfaction est particulièrement élevée au CO et au PO pour les élèves pratiquant un sport collectif. On note également un effet de nouveauté, les élèves entrant dans le dispositif SAE étant globalement plus satisfaits que les anciens.

Concernant l'horaire aménagé de leur enfant à la rentrée scolaire 2012-2013, les parents sont, au début de l'année scolaire, globalement satisfaits (cf. figure 9), un peu plus au CO mise à part pour les hockeyeurs (qui ont un entraînement, une à plusieurs fois par semaine, tôt le matin avant le début des cours). Ainsi, la moitié des parents des hockeyeurs au CO sont *peu* ou *pas du tout satisfait* de leur horaire. Ceci est aussi probablement en lien avec un effet de changement de structure : les hockeyeurs étaient auparavant scolarisés dans les CO « sports individuels, danse et musique » et sont depuis la rentrée 2012-2013 scolarisés dans un CO « sports collectifs » dont les modalités d'aménagement horaire ne sont pas les mêmes.

Figure 9. Satisfaction des parents de l'horaire de leur enfant au début de l'année scolaire, selon le type d'établissement et la discipline (N=355), 2012



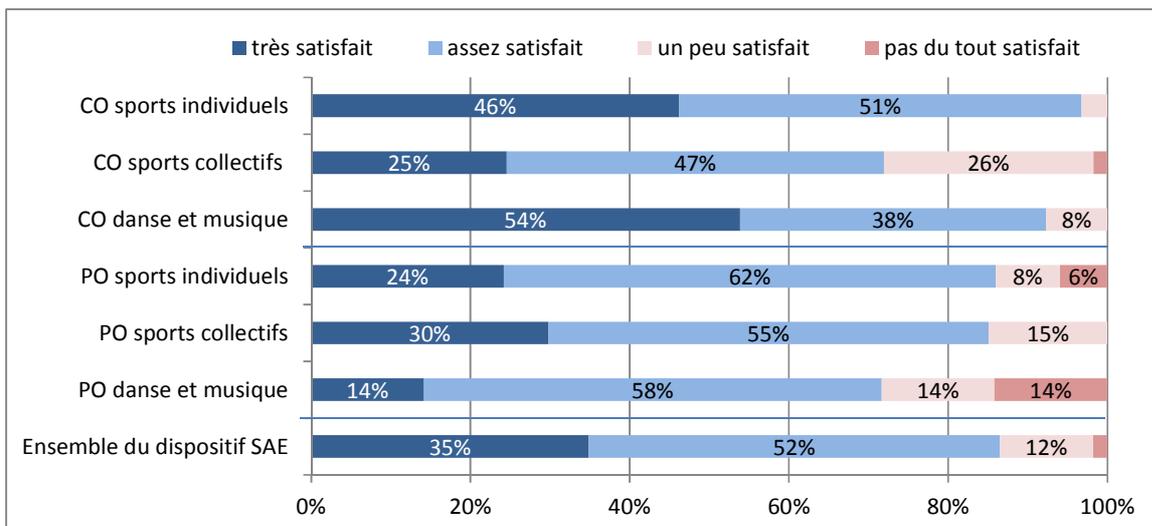
Lecture : 40% des parents ayant un enfant inscrit dans le dispositif SAE sont très satisfaits de l'horaire scolaire proposé pour la rentrée scolaire 2012-2013.

Source : SRED.

Les élèves sportifs/artistes inscrits dans le dispositif SAE sont globalement satisfaits des prestations dont ils ont bénéficié

A la fin de l'année scolaire 2012-2013, la très grande majorité des élèves (87%) sont globalement satisfaits des prestations dont ils ont pu bénéficier durant l'année scolaire écoulée (cf. figure 10). La satisfaction est particulièrement élevée pour les élèves scolarisés dans les CO « sports individuels, musique et danse ». Par contre, un peu plus du quart des élèves scolarisés dans les CO « sports collectifs » et au PO « danse et musique » sont *peu satisfaits* voire *pas du tout satisfaits*. Au CO, il s'agit en particulier des élèves hockeyeurs en lien probablement avec l'organisation des horaires d'entraînement qui a suscité des réactions de leur part et de leurs parents.

Figure 10. Satisfaction de la part des élèves des prestations dont ils ont bénéficié au cours de l'année scolaire, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 54% des élèves inscrits dans le dispositif SAE au CO et pratiquant la danse ou la musique sont très satisfaits des prestations dont ils ont bénéficiées au cours de l'année scolaire.

Source : SRED

Les élèves qui ont bénéficié de la *dispense des cours d'éducation physique* en sont très satisfait (cf. figure 11), à noter toutefois que quelques musiciens regrettent ne pas suivre ce cours.

Les élèves sont globalement aussi très satisfaits de l'*obtention de congés pour des compétitions ou des représentations*. La plupart des élèves²⁶ déclarent en effet ne pas avoir eu de difficultés particulières pour obtenir des « congés » en lien avec leur pratique (cf. figure 10 de l'annexe 4). Les deux tiers des élèves prennent entre 1 et 10 jours de congés pendant l'année scolaire (cf. figure 11 de l'annexe 4). Les besoins de jours de congés sont plus importants au PO, en particulier pour les détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic nationale.

Suite à des absences sur le temps scolaire dues à leur participation à des compétitions ou représentations, les élèves peuvent *ratrapper les examens ou épreuves manqués*. Ils apprécient cette possibilité qui leur est offerte et qui est obtenue de manière relativement facile (cf. figure 12 de l'annexe 4). Toutefois, une partie d'entre eux souligne les difficultés qu'ils rencontrent lorsque ces rattrapages sont organisés peu de temps après leur retour de compétition.

Concernant l'*aménagement des horaires*, les élèves en sont aussi globalement satisfaits, ceux scolarisés aux CO d'Aubépine et de Pinchat, ainsi qu'au Collège de Candolle l'étant un peu moins. Environ le quart des élèves inscrits dans le dispositif SAE souhaiterait par ailleurs que cette prestation soit améliorée. On note par exemple le souhait d'une partie des élèves SAE des CO « sports individuels, musique et danse » d'avoir plus de temps pour manger à midi²⁷.

Les élèves apprécient également les *appuis scolaires* qui sont mis en place à leur égard. Cependant, un peu plus du tiers des élèves scolarisés au CO d'Aubépine et au PO « sport individuel » en est *peu* ou *pas du tout satisfait*. De même, une partie des parents souhaiterait que cette offre soit améliorée, tout comme l'aménagement d'horaire.

Les élèves qui ont bénéficié d'un *contrat d'étude indépendant* sont un peu plus mitigés quant à cette prestation bien que celle-ci offre une grande souplesse pour l'organisation de l'horaire de l'élève. Toutefois, cette prestation demande une autonomie importante de la part des élèves en termes d'organisation et de travail personnel.

Figure 11. Satisfaction de la part des élèves des prestations dont ils ont bénéficié au cours de l'année, selon le type de prestation (N=295), 2013

	Très satisfait	Assez satisfait	Un peu satisfait	Pas du tout satisfait
Dispense des cours d'éducation physique (sauf Cycle d'orientation-sports collectifs)	70%	18%	7%	5%
Aménagement des horaires	45%	38%	14%	3%
Contrat d'étude indépendant (CEI) (Postobligatoire uniquement ⁽¹⁾)	33%	40%	22%	5%
Possibilité d'allonger la durée des études (Postobligatoire uniquement ⁽¹⁾)	48%	33%	17%	2%
Congés pour les compétitions/représentations artistiques	71%	27%	2%	-
Possibilité de rattraper les examens ou les épreuves manqués	45%	38%	13%	4%
Appui scolaire ⁽¹⁾ (cours d'appui, cercle d'études, tuteur)	52%	31%	13%	4%
Bilan, soutien médico-sportif (Cycle d'orientation uniquement)	45%	32%	17%	6%

(1) Hors Collège de Candolle (danse et musique).

Source : SRED

²⁶ C'est un peu moins le cas des élèves scolarisés au CO de Pinchat et au Collège de Candolle.

²⁷ Une petite partie des parents sont quant à eux plutôt inquiets de la qualité des repas.

L'aménagement des horaires, les congés pour compétition et la dispense des cours d'éducation physique sont les prestations qui aident les élèves à concilier au mieux sport/art et études

Dans le questionnaire, il a été demandé aux élèves de préciser les prestations qui, selon eux, leur avaient permis de concilier le mieux leurs études et la pratique de leur sport/art. L'*aménagement des horaires* est assez logiquement la prestation qui les aide le mieux (cf. figure 12). La *possibilité d'obtenir des congés sur le temps scolaire pour participer à des compétitions ou représentations* est également indispensable selon eux pour concilier études et sport/art à haut niveau.

Figure 12. Prestations qui ont permis de concilier le mieux les études et le sport/art, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013

	CO sports individuels	CO sports collectifs	CO danse et musique	PO sports individuels	PO sports collectifs	PO danse et musique
Dispense des cours d'éducation physique	24%		52%	47%	63%	71%
Aménagement des horaires	86%	39%	100%	84%	78%	93%
Contrat d'étude indépendant (CEI)				18%	14%	
Possibilité d'allongement la durée des études				16%	16%	
Congés pour les compétitions/représentations	76%	57%	64%	82%	55%	57%
Rattrapage des examens ou épreuves manqués	42%	39%	24%	34%	31%	21%
Appui scolaire (cours d'appui, cercle d'études, etc.)	44%	65%	12%	11%	29%	
Bilan médico-sportif	9%	28%	8%			

Lecture : 84% des élèves au PO « sports individuels » ont cité l'aménagement des horaires parmi les trois prestations qui leur ont permis de concilier le mieux leurs études et leur sport/art.

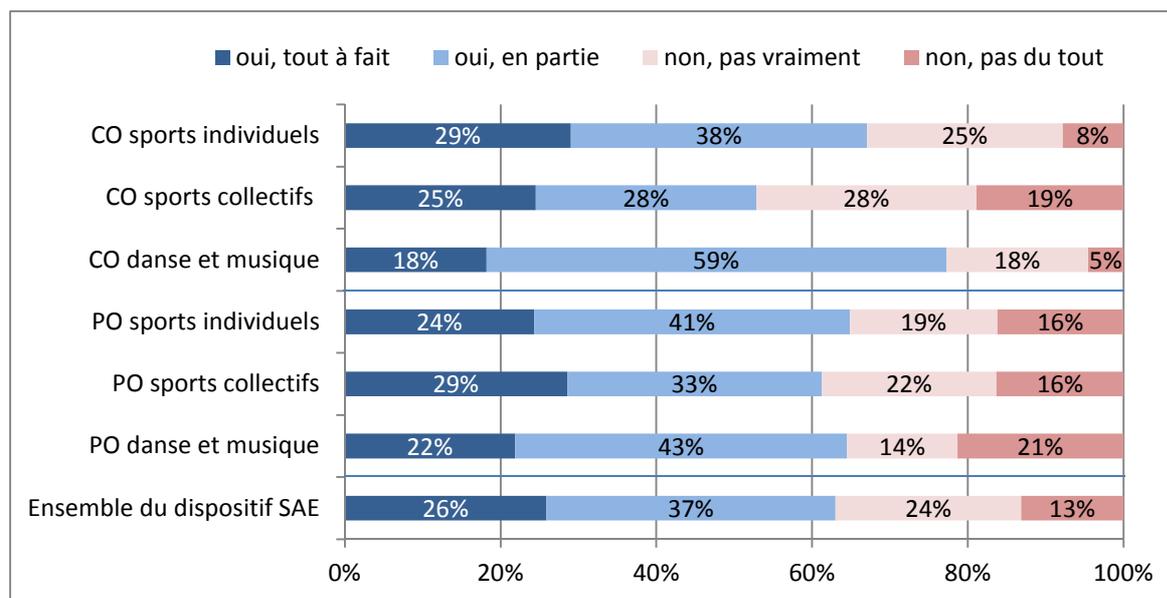
Source : SRED

Au CO, l'*appui scolaire* est particulièrement apprécié, surtout dans les CO « sports collectifs ». La *dispense des cours d'éducation physique*, qui allège la charge horaire des élèves, est aussi particulièrement mise en avant par les élèves scolarisés au CO « danse et musique » et au PO.

La *possibilité de rattraper les examens ou épreuves manqués* suite à des congés pour compétitions ou *représentations* est moins mise en avant, probablement parce que cette prestation est inhérente au fait d'obtenir des congés sur le temps scolaire.

Par ailleurs, une autre conséquence des absences pour raisons sportives/artistiques sur le temps scolaire est la nécessité de rattraper les cours manqués. Globalement, pour plus du tiers des élèves scolarisés dans le dispositif SAE (37%) le rattrapage des cours manqués a été, selon eux, difficile (cf. figure 13), ce problème étant plus fortement relevé dans les CO « sports collectifs ». En d'autres termes, le rattrapage des cours manqués ne pose vraiment aucun problème à seulement un quart des élèves.

Figure 13. Facilité selon les élèves à rattraper les cours manqués suite à des congés, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : pour 24% des élèves inscrits dans le dispositif SAE, il n'a pas été vraiment facile de rattraper les cours manqués suite à des congés pour compétitions ou représentations.

Source : SRED

Des améliorations souhaitées malgré une satisfaction globale élevée

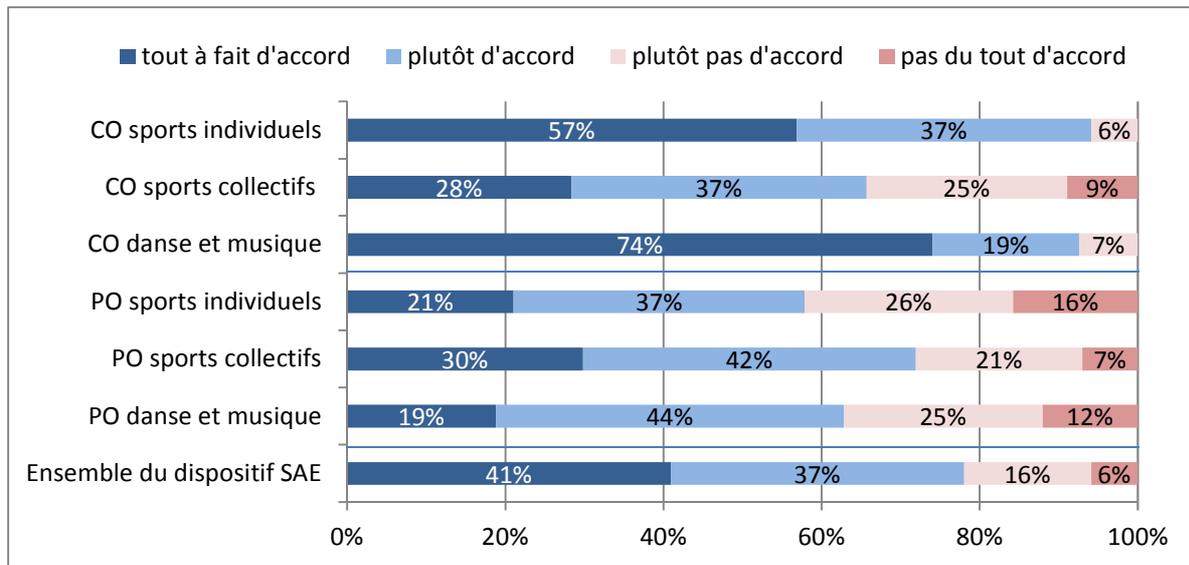
Si la satisfaction globale des élèves et des parents est très élevée, des améliorations concernant les prestations (existantes ou non), ou le dispositif en général sont exprimées. A la question « *Quelles sont les autres prestations qui pourraient vous aider à mieux concilier vos études et votre sport/art ?* », c'est le souhait d'avoir une charge de travail scolaire allégée ou mieux organisée qui est mis en avant en premier lieu : par exemple en allégeant la grille horaire, en diminuant ou en organisant mieux les devoirs, en évitant le rattrapage des examens juste après une compétition et en prévoyant des supports de cours (papier ou internet) pour le rattrapage des cours manqués.

Une partie des élèves et de leurs parents souhaiteraient aussi une meilleure compréhension et implication de la part des enseignants. Enfin, certains parents aimeraient un encadrement plus soutenu pour leur enfant avec notamment un suivi psychologique et physique plus fréquent, un suivi scolaire régulier ou encore avec un *coach* à disposition pour les aider à concilier au mieux études et sport/art.

En fin d'année scolaire, globalement près de 80% des parents trouvent que le dispositif SAE offre à leur enfant un horaire journalier adapté pour concilier études et pratique d'un sport/art à haut niveau (cf. figure 14). Ceci est particulièrement relevé par les parents dont les enfants sont scolarisés dans un CO « sports individuels, danse et musique ». Par contre, dans les CO « sports collectifs » et au PO, environ le tiers de ces parents ne sont pas d'accord avec le fait que leur enfant a un horaire journalier adapté, c'est même l'avis de deux tiers des parents pour les élèves scolarisés au CO de l'Aubépine. Les parents sont en général un peu plus exigeant que les élèves (cf. figure 14 de l'annexe 4).

Concernant les horaires d'entraînement ou de répétition, environ 80% des parents en sont satisfait (voir figure 16 de l'annexe 4). C'est un peu moins le cas pour les élèves scolarisés au PO ou au CO de l'Aubépine.

Figure 14. Le dispositif SAE offre un horaire journalier adapté aux études et à la pratique sportive/artistique à haut niveau de l'élève – Avis des parents, selon le type d'établissement et la discipline (N=312), 2013



Lecture : 6% des parents ayant un enfant inscrit dans le dispositif SAE ne sont *pas du tout d'accord* avec le fait que l'horaire journalier de leur enfant est adapté à ses études et à la pratique de son sport/art.

Source : SRED

Par ailleurs, la satisfaction des horaires d'entraînement ou de répétition est en partie corrélée à la satisfaction quant à la durée des trajets entre l'établissement scolaire et le lieu d'entraînement ($r=0.40$)²⁸.

Plus du tiers des élèves sportifs/artistes trouvent le trajet entre leur domicile et leur établissement scolaire trop long

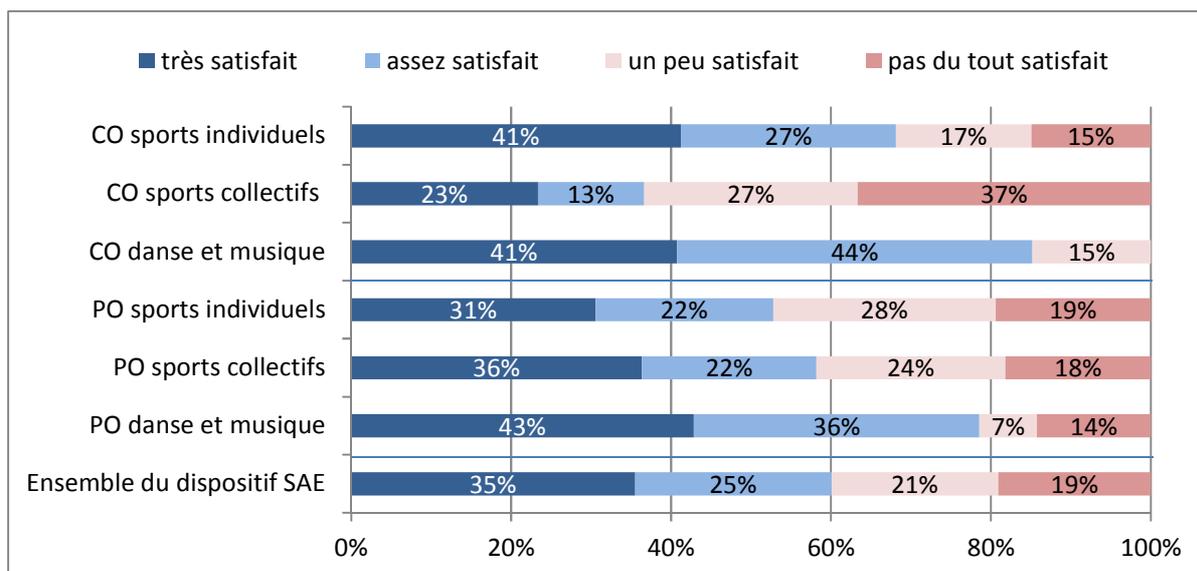
Le temps est une ressource que les élèves inscrits dans le dispositif SAE essaient d'optimiser au maximum, globalement 40% d'entre eux sont *peu* ou *pas satisfait* de la durée du trajet entre leur domicile et leur établissement scolaire (cf. figure 15). Les élèves pratiquant la danse ou la musique sont davantage contents. Par contre, dans les CO « sports collectifs » plus de la moitié des élèves sont *peu* ou *pas satisfaits* (46% au CO de Cayla, 65% au CO de Pinchat et 88% au CO de l'Aubépine) et au PO c'est le cas de la moitié des élèves scolarisés au CEC André-Chavanne.

Concernant la durée des trajets entre l'établissement scolaire et le lieu d'entraînement ou de répétition, c'est le quart (23%) seulement des élèves qui sont *peu* ou *pas satisfait* (cf. figure 17 de l'annexe 4).

Pour terminer, bien que des améliorations soient souhaitées, les élèves et leurs parents sont globalement satisfaits du dispositif SAE et plus de 90% d'entre eux le conseilleraient à une connaissance.

²⁸ Un coefficient de corrélation (r) mesure l'intensité de la liaison qui peut exister entre deux variables. Il est compris entre -1 et 1. Les valeurs renseignent sur le degré de dépendance linéaire entre les deux variables. Plus le coefficient est proche des valeurs extrêmes -1 et 1, plus la corrélation entre les variables est forte. Une corrélation égale à 0 signifie que les variables ne sont pas corrélées.

Figure 15. Satisfaction des élèves concernant la durée des trajets entre leur domicile et leur établissement scolaire, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 40% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont peu ou pas du tout satisfait de la durée des trajets entre leur domicile et leur établissement scolaire.

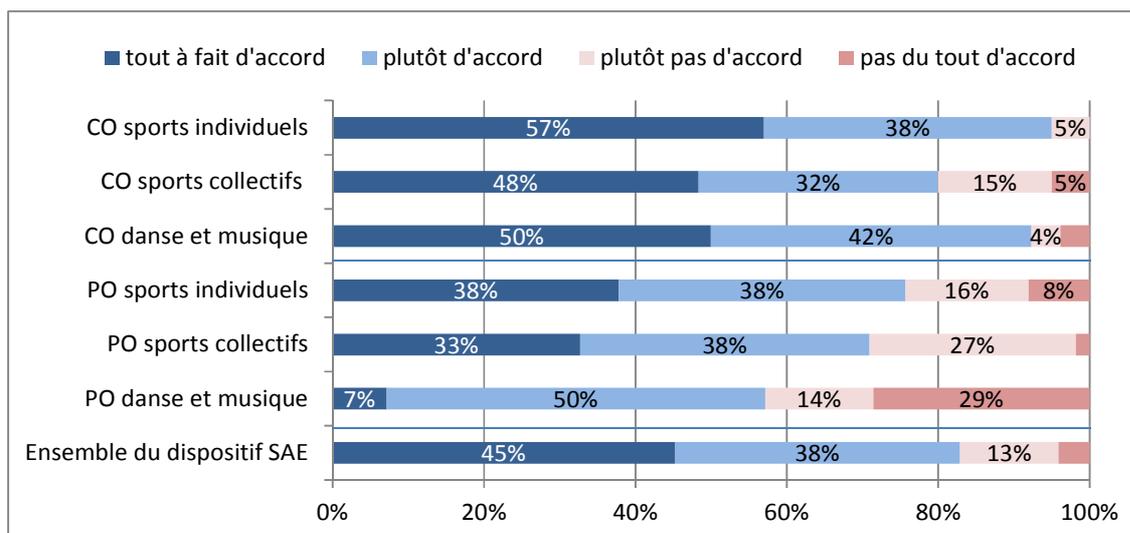
Source : SRED

I.3.3 Conciliation des études et d'une pratique sportive/artistique à haut niveau

Le dispositif SAE permet à la grande majorité des élèves de concilier sport/art et études sans sacrifier l'un ou l'autre

Près de la moitié (45%) des élèves inscrits dans le dispositif SAE disent être *tout à fait d'accord* et 38% *plutôt d'accord* avec le fait que le dispositif leur permet de concilier études et sport/art sans sacrifier l'un ou l'autre (cf. figure 16). Les élèves scolarisés au PO sont moins affirmatifs, en particulier ceux pratiquant la musique ou la danse.

Figure 16. Le dispositif SAE permet de concilier mes études et mon sport/art sans sacrifier l'un ou l'autre – Avis des élèves, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 45% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont tout à fait d'accord avec le fait que le dispositif leur permet de concilier leurs études et la pratique de leur sport/art à haut niveau sans sacrifier l'un ou l'autre.

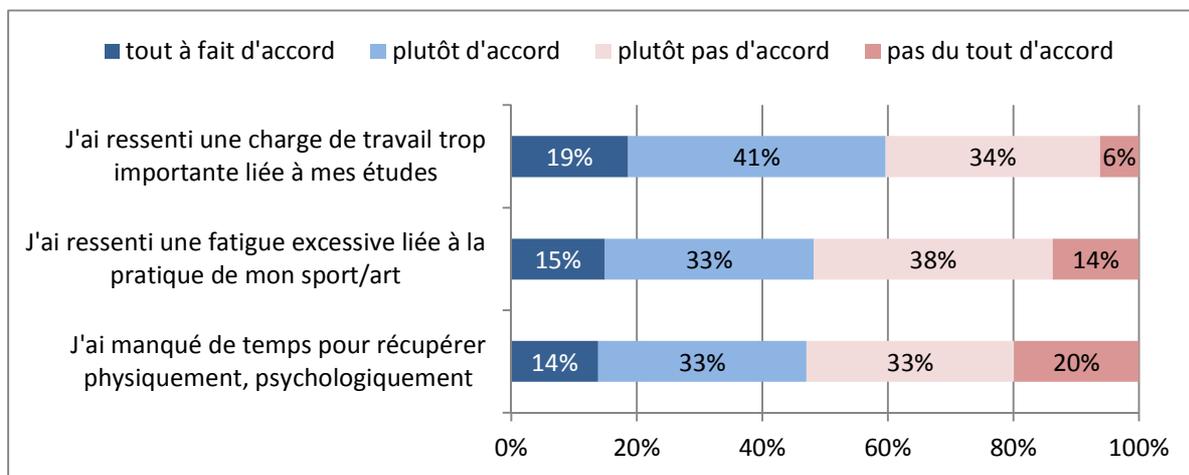
Source : SRED

Le dispositif SAE leur permet avant tout de consacrer plus de temps à leur pratique sportive/artistique et d'améliorer leur performance sportive/artistique, c'est le cas pour 90% des élèves. Par contre, ils sont moins nombreux, trois quarts, à affirmer que le dispositif leur permet de consacrer plus de temps à leur travail scolaire personnel, cette proportion diminue encore au PO pour les élèves pratiquant un sport individuel, la musique ou la danse. Concernant l'amélioration des résultats scolaires grâce au dispositif, les deux tiers des élèves sont d'accord avec cette affirmation, c'est le cas de seulement le tiers des élèves en musique et danse au PO.

Mener une carrière scolaire et une carrière sportive/artistique : un choix exigeant

Mener de front études et pratique sportive/artistique à haut niveau est très exigeant psychologiquement et physiquement. La moitié des élèves ou plus disent avoir ressenti durant l'année écoulée une charge de travail liée à leurs études très importante et une fatigue excessive liée à la pratique de leur sport/art, ayant souvent manqué de temps pour récupérer psychologiquement et physiquement (cf. figure 17).

Figure 17. Degré d'accord des élèves avec les affirmations suivantes (N=295), 2013



Lecture : 19% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont tout à fait d'accord avec le fait d'avoir ressenti une charge de travail trop importante liée à leurs études.

Source : SRED

Si l'on considère uniquement ceux qui sont *tout à fait d'accord* avec ces affirmations, cela concerne tout de même entre 14% et 19% des élèves, la fatigue excessive et le manque de temps de récupération étant tout particulièrement exprimés par les élèves du PO²⁹ (cf. figures 19 et 20 de l'annexe 4).

Par ailleurs, la charge de travail trop importante liée aux études et la fatigue excessive liée à la pratique sportive/artistique sont corrélées entre elles ($r^{30}=0,44$). La charge de travail trop importante est aussi corrélée au manque de temps pour récupérer psychologiquement et physiquement ($r=0,43$), tout comme la fatigue excessive ($r=0,63$). Ces trois affirmations sont aussi corrélées, dans une moindre mesure, à la satisfaction globale des prestations, à l'appréciation d'avoir un horaire journalier adapté à leurs études et à la pratique de leur sport/art et à la facilité à rattraper les cours manqués suite à des congés.

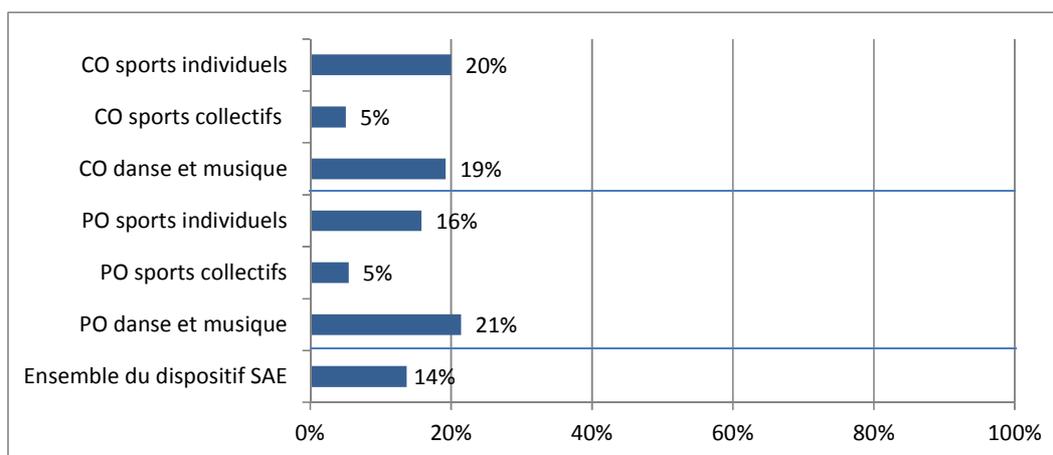
²⁹ Plus du tiers des élèves en musique et danse au PO (et la moitié des parents) sont *tout à fait d'accord* avec le fait d'avoir manqué de temps de récupération.

³⁰ Un coefficient de corrélation (r) mesure l'intensité de la liaison qui peut exister entre deux variables. Il est compris entre -1 et 1. Les valeurs renseignent sur le degré de dépendance linéaire entre les deux variables. Plus le coefficient est proche des valeurs extrêmes -1 et 1, plus la corrélation entre les variables est forte. Une corrélation égale à 0 signifie que les variables ne sont pas corrélées.

Un élève sur cinq, pratiquant un sport individuel, la musique ou la danse, a déjà envisagé de quitter le dispositif SAE

La part des élèves inscrits dans le dispositif SAE qui ont déjà envisagé de le quitter permet d'appréhender la difficulté qu'une partie de ces élèves ont ou ont eu à concilier sport/art et études. Globalement, 14% des élèves disent avoir déjà envisagé de le faire (cf. figure 18). Cette part est d'environ un élève sur cinq pour les élèves pratiquant un sport individuel, la musique ou la danse, que ce soit au CO ou au PO. Les principales raisons qui les ont amenés à envisager de quitter le dispositif sont la fatigue et la démotivation sportive/artistique, la baisse des résultats scolaires, la distance entre chez eux et l'établissement scolaire, le manque de reconnaissance de la part des enseignants ou encore une insatisfaction globale.

Figure 18. Part des élèves ayant déjà envisagé de quitter le dispositif SAE, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013

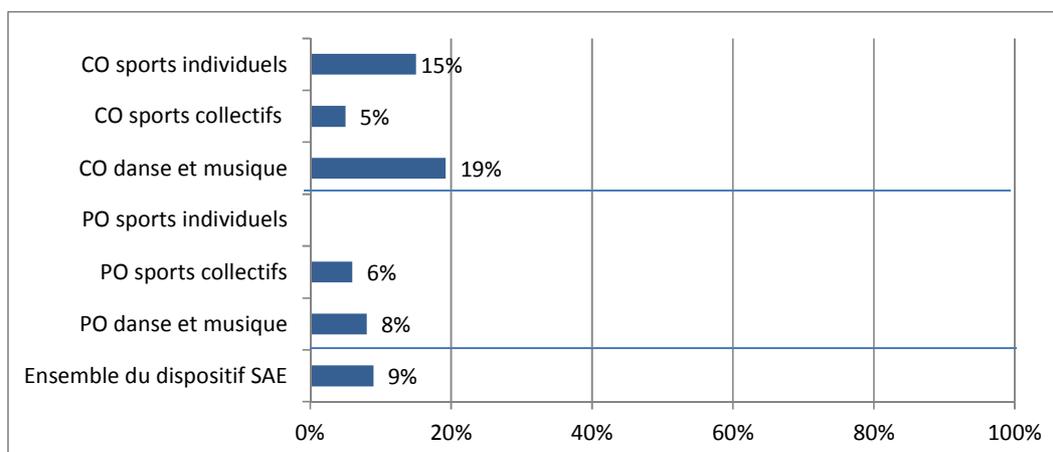


Lecture : 14% des élèves inscrits dans le dispositif SAE ont déjà envisagé de le quitter.

Source : SRED

Enfin, 9% des élèves ne souhaitent pas poursuivre leurs études dans le dispositif SAE (cf. figure 19). Cette part est plus élevée pour les élèves scolarisés dans les CO « sport individuel, musique et danse » puisque le tiers des élèves scolarisés en dernière année du CO ne souhaitent pas poursuivre leur scolarité au PO dans le dispositif SAE. La principale raison mentionnée pour justifier ce choix est un recentrage sur les études (charge de travail scolaire plus élevée au PO, choix des options).

Figure 19. Part des élèves ne désirant pas poursuivre leurs études dans le dispositif SAE, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



N.B. Au PO, les réponses des élèves scolarisés en dernière année du PO ont été exclues.

Lecture : 9% des élèves inscrits dans le dispositif SAE ne désirent pas poursuivre leurs études dans le dispositif.

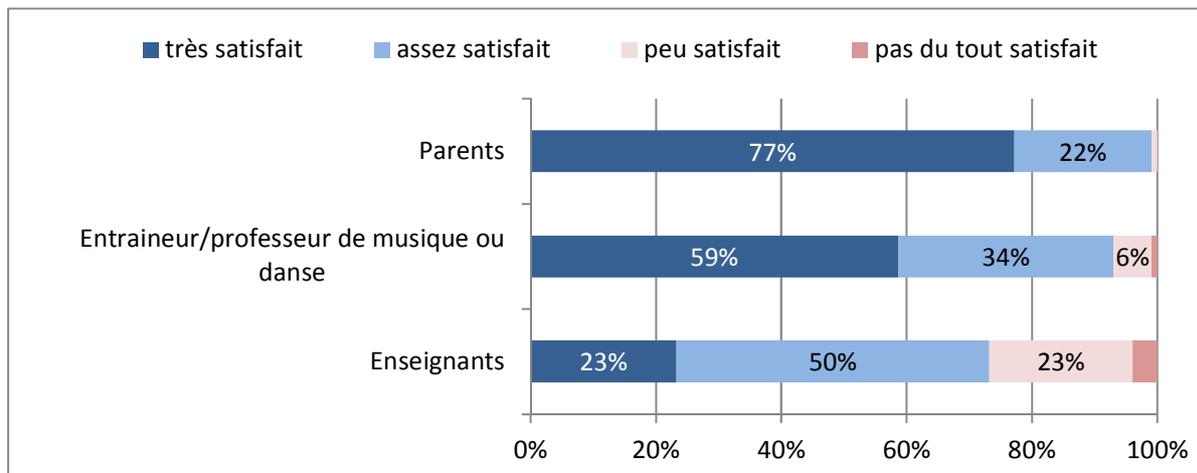
Source : SRED

I.3.4 Soutien et intérêt des enseignants et des entraîneurs/professeurs de musique ou de danse

Le quart des élèves sportifs/artistes est peu satisfait de l'encouragement reçu de la part des enseignants

Lors de la première enquête, au début de l'année scolaire 2012-2013, les élèves disent être *très satisfaits* de l'encouragement reçu de la part de leurs parents (77%) des (cf. figure 20), c'est un peu moins le cas concernant l'entraîneur/professeur de musique ou danse (59%) et encore moins concernant les enseignants (23%).

Figure 20. Satisfaction de la part des élèves concernant l'encouragement reçu de la part des parents, de l'entraîneur/professeur de musique ou danse et des enseignants, (N=338), 2012



Lecture : 77% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont très satisfaits de l'encouragement reçu de la part de leur parent.

Source : SRED

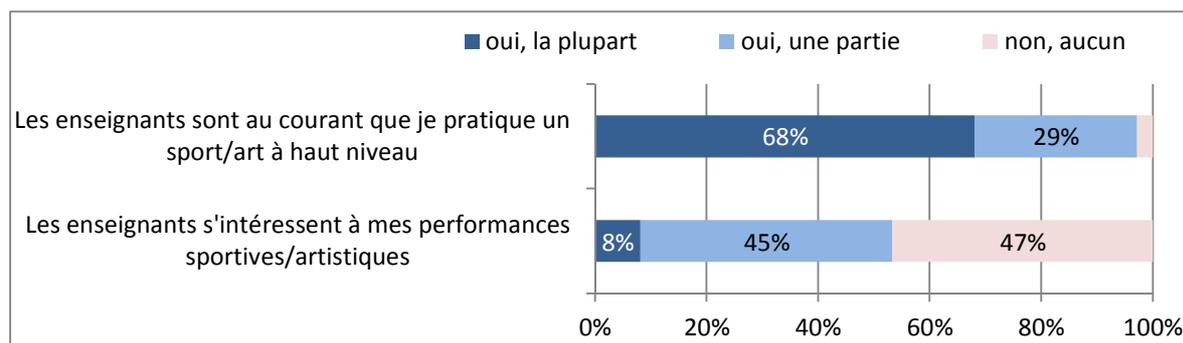
Si, globalement, le quart (27%) des élèves est *peu* ou *pas du tout satisfait* de l'encouragement reçu de la part des enseignants, cette proportion atteint environ 50% pour les élèves scolarisés au PO et pratiquant un sport individuel, la musique ou la danse (cf. figure 21 de l'annexe 4).

Les élèves sportifs/artistes regrettent souvent le manque d'intérêt et de compréhension de la part des enseignants par rapport de leur pratique sportive/artistique à haut niveau

D'après les élèves, globalement, les enseignants savent qu'ils pratiquent un sport/art à haut niveau, mais peu d'entre eux s'y intéressent (cf. figure 21). Toutefois, il reste une partie des enseignants qui ignore leur situation, le double statut de l'élève, notamment au PO pour les sports individuels, la musique ou la danse (cf. figure 22 de l'annexe 4). D'après les élèves, la plupart des enseignants ne s'intéressent pas vraiment à leur pratique sportive/artistique, en particulier à nouveau au PO pour les élèves pratiquant un sport individuel, la musique ou la danse (cf. figure 23 de l'annexe 4). Dans leurs commentaires, une partie des élèves et des parents, regrettent donc qu'une partie des enseignants ait un manque de compréhension (quantité de devoirs, délai, notes, etc.) et de reconnaissance.

La prise en compte de la situation de ces élèves n'est pas forcément évidente pour les enseignants, en particulier lorsque ces élèves se trouvent dans des classes ordinaires. Une partie des enseignants pourrait percevoir la prise en compte de leur situation comme une « injustice » envers les autres élèves ou encore comme une importance plus forte donnée à la pratique d'un sport/art par rapport aux études.

Figure 21. Connaissance et intérêt des enseignants de la pratique d'un sport/art à haut niveau par les élèves, (N=295), 2013



Lecture : 47% des élèves inscrits dans le dispositif SAE déclarent qu'aucun enseignant ne s'intéresse à ses performances sportives/artistiques.

Source : SRED

Les maîtres de classe (CO) ou de groupe (PO) sont, quant à eux, tous au courant de la situation de ces élèves. Pourtant, la moitié des élèves a l'impression que le maître de classe ou de groupe ne porte pas d'intérêt à sa pratique sportive/artistique.

Par ailleurs, du point de vue des parents, la moitié d'entre eux ne sont pas satisfaits de l'attention que portent les enseignants aux performances sportives/artistiques de leur enfant, en particulier au PO pour les élèves pratiquant un sport individuel (69%), la musique ou la danse (88%) (cf. figure 24 de l'annexe 4). Concernant les entraîneurs/professeurs de musique ou de danse, le quart des parents ne sont pas satisfaits de l'attention qu'ils portent aux résultats scolaires de leur enfant (cf. figure 25 de l'annexe 4).

Du point de vue des élèves, un peu plus de la moitié (58%) d'entre eux disent que leur entraîneur/professeur de musique ou danse s'intéresse régulièrement³¹ à leurs résultats scolaires (cf. figure 26 de l'annexe 4). Cette proportion est particulièrement élevée pour les élèves scolarisés dans les CO « sports collectifs » et faible pour les élèves pratiquant la danse (CO ou PO).

Les élèves sportifs/artistes souhaitent être reconnus à part entière, comme élèves de la part de l'entraîneur et comme sportifs/artistes de haut niveau de la part des enseignants

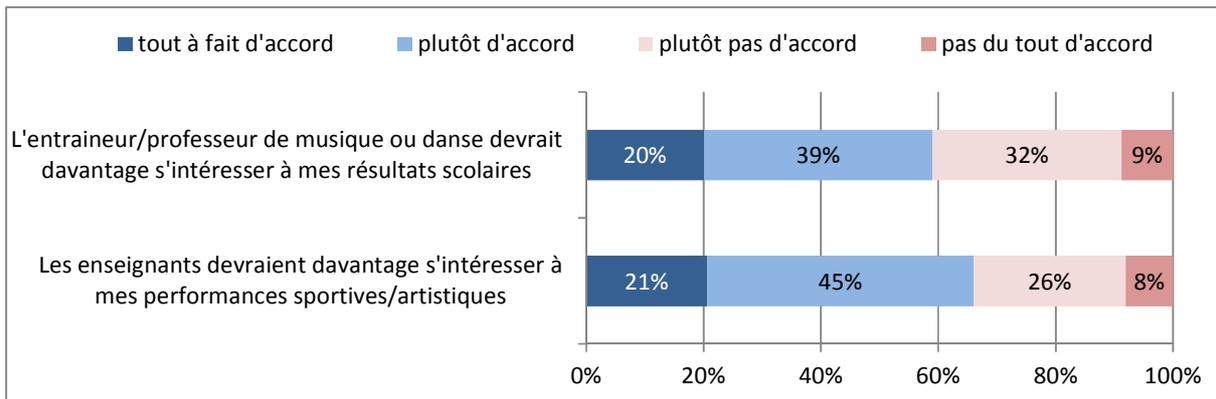
Les élèves souhaitent être davantage reconnu dans leur double statut, celui d'élève de la part des entraîneurs/professeurs de musique ou danse et celui de sportif/artiste de haut niveau de la part des enseignants (cf. figure 22). Les deux tiers des élèves sont en effet d'accord³² avec l'affirmation *les enseignants devraient davantage s'intéresser à mes performances sportives/artistiques* et plus de la moitié (59%) avec l'affirmation *l'entraîneur/professeur de musique ou danse devrait davantage s'intéresser à mes résultats scolaires*.

Concernant les entraîneurs/professeurs de musique ou de danse, cette proportion atteint 69% pour les élèves du CO de Cayla et 84% pour les élèves scolarisés au PO en musique et danse (cf. figure 27 de l'annexe 4). Concernant les enseignants, cette proportion est de 75% pour les élèves du CO d'Aubépine, de 85% pour ceux du CO de Pinchat et de 92% pour les élèves scolarisés au PO en musique et danse (cf. figure 28 de l'annexe 4).

³¹ *Toujours ou souvent.*

³² *Tout à fait d'accord et plutôt d'accord.*

Figure 22. Souhait des élèves d'un intérêt plus fort de la part des enseignants et des entraîneurs/professeurs de musique ou danse, (N=295), 2013



Lecture : 21% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont *tout à fait d'accord* avec l'affirmation *les enseignants devraient davantage s'intéresser à mes performances sportives/artistiques*.

Source : SRED

Concernant les doyens SAE, globalement, si les élèves sont plutôt satisfaits de l'intérêt qu'ils portent à leur performance sportive/artistique, ils souhaitent tout de même un intérêt plus fort de leur part. Les élèves au PO en musique et danse, ainsi que leurs parents sont les moins satisfaits (cf. figures 29 et 30 de l'annexe 4).

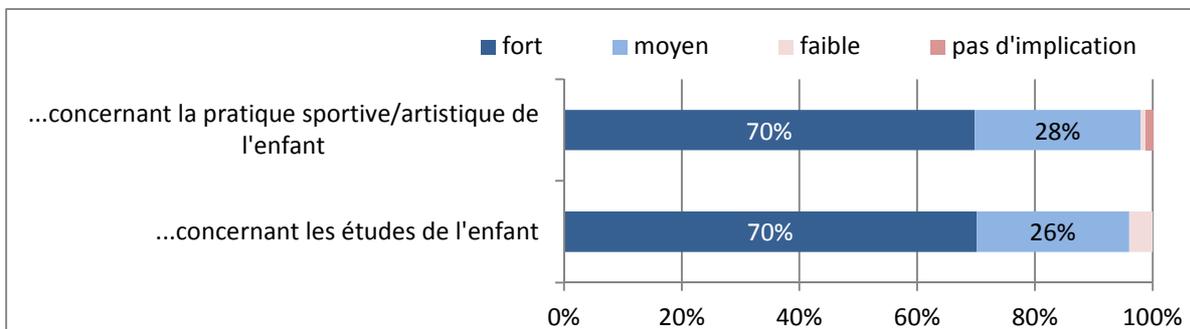
I.3.5 Soutien et implications parentales

L'importance du soutien parental auprès des jeunes sportifs/artistes de talent a déjà été décrite et analysée par de nombreuses études³³. Plusieurs questions à ce sujet ont été posées lors de la première enquête (septembre 2012).

Des parents très impliqués et investis autant sur le front scolaire que sportif/artistique

La plupart des parents (70%) s'impliquent de manière soutenue sur la double « carrière » de leur enfant, tant au niveau de l'école qu'au niveau du sport/art (cf. figure 23). Concernant le sport/art, la plupart des parents apporte à leur enfant un soutien émotionnel, logistique et financier.

Figure 23. Soutien parental global à l'enfant (N=355), 2012



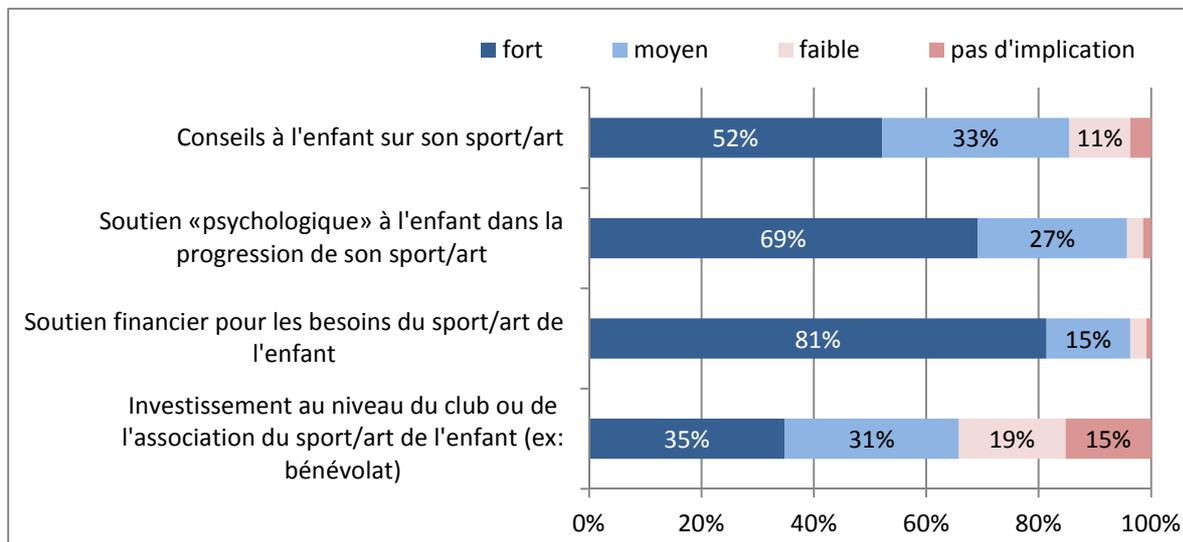
Lecture : 70% des parents qualifient globalement leur implication dans le sport/art de leur enfant de forte.

Source : SRED

³³ Côté J. et al. (2004), Durand-Bush N. et al. (2004), Erwing M.E. et al. (2004), Wylleman P. et al. (2004), Delforge C. et Le Scanf C. (2006), Forté L. (2006), Genevois C. (2011).

Le soutien « psychologique »³⁴ et financier apporté par les parents est très fort (respectivement 69% et 81% des parents, cf. figure 24). La moitié des parents (52%) disent donner des conseils à leur enfant sur leur sport/art et le tiers des parents (35%) s'investit aussi fortement au niveau du club ou de l'association où pratique leur enfant. Cet investissement est particulièrement élevé pour les sports individuels et par ailleurs faible pour la danse.

Figure 24. Degré d'implication des parents dans le sport/art de l'enfant (N=355), 2012



Lecture : 81% des parents disent soutenir fortement le financement des besoins du sport/art de l'enfant.

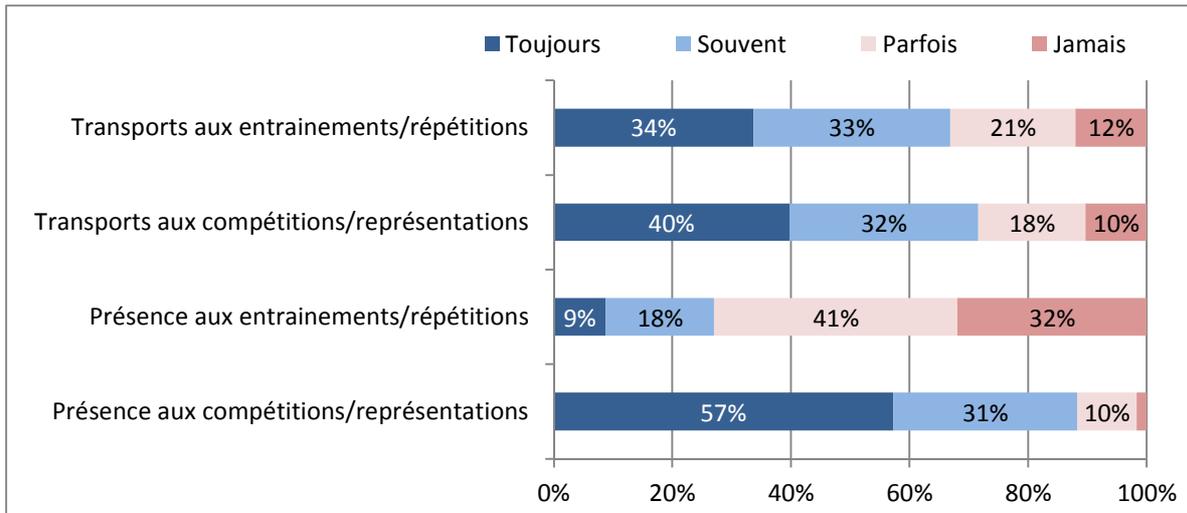
Source : SRED

Le soutien logistique parental est indispensable à la pratique du sport/art de leur enfant. Plus des deux tiers des parents font régulièrement (*toujours* ou *souvent*) les trajets pour emmener leur enfant aux entraînements (67%) ou aux compétitions (72%) (cf. figure 25). Pour les sports individuels, c'est près de 90% des parents qui assurent régulièrement ces trajets.

Enfin, près de 90% des parents sont régulièrement présents lors des compétitions ou représentations et même un quart des parents est régulièrement présent aux entraînements ou répétitions de leur enfant.

³⁴ Pour les jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent nationale, 90% des parents disent être très impliqués pour soutenir psychologiquement leur enfant.

Figure 25. Fréquences des activités suivantes de la part des parents (N=355), 2012

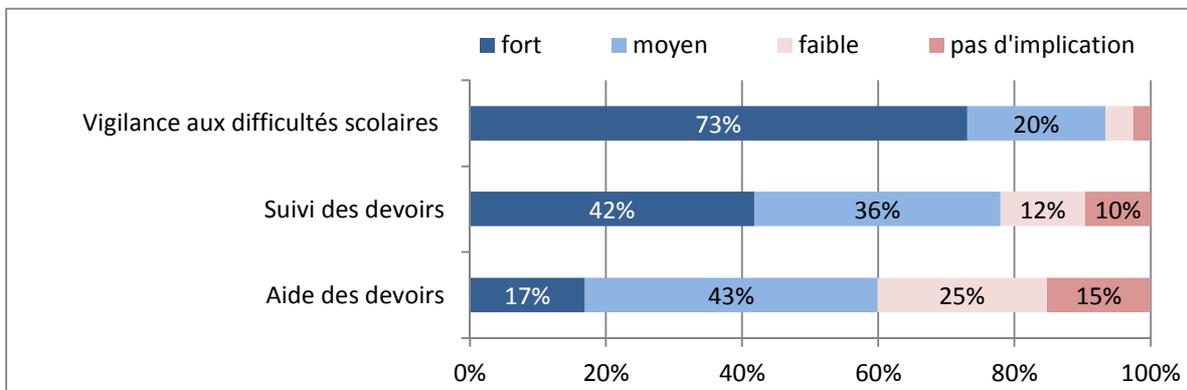


Lecture : 57% des parents sont toujours présents quand leur enfant fait une compétition/représentation.

Source : SRED

Concernant le soutien et l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant, presque tous les parents sont extrêmement vigilants aux difficultés scolaires que leur enfant peut rencontrer (cf. figure 26). Près de 80% des parents s'impliquent dans le suivi des devoirs en fournissant une aide aux devoirs, particulièrement lorsque l'enfant est au CO.

Figure 26. Degré d'implication des parents dans la scolarité de l'enfant (N=355), 2012



Lecture : 42% des parents disent s'impliquer fortement dans le suivi des devoirs de leur enfant.

Source : SRED

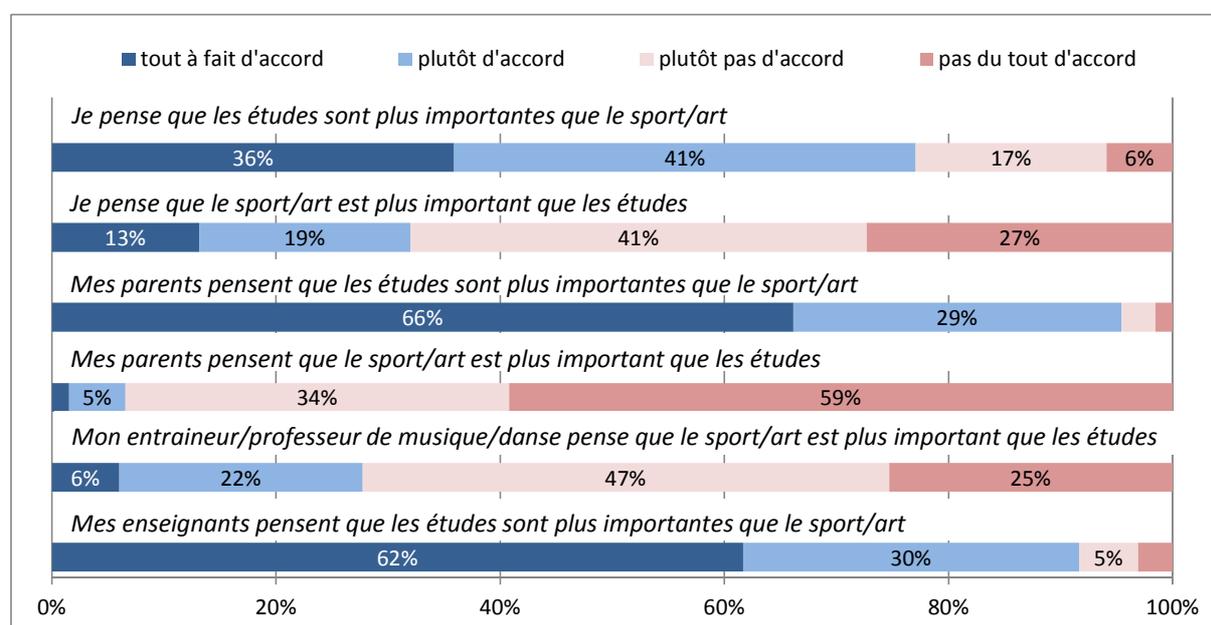
I.3.6 Importance des études et importance du sport/art

Lors de la première enquête (septembre 2012), les élèves, ainsi que leurs parents, étaient invités à se prononcer face à plusieurs affirmations concernant l'importance des études par rapport au sport/art, en fonction du point de vue des différents acteurs (eux-mêmes, parents ou enfants, entraîneur/professeur de musique ou de danse et enseignants).

Les trois quarts des élèves pensent que les études sont plus importantes que le sport/art

Les élèves inscrits dans le dispositif SAE sont à 77% d'accord avec l'affirmation *les études sont plus importantes que le sport/art* (cf. figure 27). Face à l'affirmation inverse, *le sport/art est plus important que les études*, ils sont 68 % à ne pas être d'accord avec celle-ci. Les élèves sont moins affirmatifs lorsqu'ils sont au PO, en particulier pour la musique et la danse (au CO également pour la musique et la danse) (cf. figures 31 et 32 de l'annexe 4).

Figure 27. Avis des élèves concernant l'importance des études et du sport/art, (N=338), 2012



Lecture : 36% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont tout à fait d'accord avec l'affirmation *Je pense que les études sont plus importantes que le sport/art*.

Source : SRED

D'après les élèves, tous les acteurs autour d'eux sont unanimes : les études sont plus importantes que le sport/art

Selon l'avis des élèves, les parents (95%), les enseignants (92%) ainsi que l'entraîneur/professeur de musique ou de danse (72%) sont unanimes : les études sont plus importantes que le sport/art (cf. figure 27). Les réponses des parents concordent avec celles données par les élèves. Concernant l'entraîneur/professeur de musique ou danse, on notera que la moitié des élèves en musique ou danse, que ce soit au CO ou au PO, est d'accord avec l'affirmation *mon entraîneur/professeur de musique ou de danse pense que le sport/art est plus important que les études* (cf. figure 33 de l'annexe 4).

En résumé, tous les acteurs, et les élèves eux-mêmes, sont conscients de l'importance de mener à bien les études ; les carrières professionnelles sportives ou artistiques sont rares, elles peuvent être également courtes et les débouchés professionnels peu nombreux.

I.4. Résumé – Elèves inscrits dans le dispositif SAE

Elèves inscrits dans le dispositif sport-art-études :

- A la rentrée 2012-2013, 380 élèves sportifs et 61 élèves artistes étaient inscrits dans le dispositif sport-art-études au secondaire, 261 au CO et 180 au PO
- 35 disciplines sportives sont représentées, la danse et la musique représentent 14% des inscrits dans le dispositif sport-art-études
- Les filles représentent le tiers (35%) des élèves inscrits dans le dispositif sport-art-études
- 43% des jeunes sportifs inscrits dans le dispositif sport-art-études possèdent une carte talent Swiss Olympic

Niveau d'information et processus d'inscription :

- Les entraîneurs et les professeurs de musique et de danse jouent un rôle important pour promouvoir le dispositif sport-art-études auprès des jeunes sportifs et artistes
- La motivation personnelle et le soutien parental sont les éléments moteurs qui poussent un jeune sportif ou artiste à s'inscrire dans le dispositif sport-art-études
- Une bonne partie des élèves sportifs/artistes et leurs parents participent aux séances d'information organisées à chaque rentrée scolaire ; aucun élève inscrit en danse et musique au PO n'a participé à une séance d'information organisée à leur intention
- Au PO, un parent sur cinq a rencontré des difficultés pour inscrire son enfant dans le dispositif sport-art-études

Satisfaction des prestations offertes :

- Les élèves sportifs/artistes inscrits dans le dispositif SAE sont globalement satisfaits des prestations dont ils vont pouvoir bénéficier durant l'année à venir (2012-2013)
- Les élèves sportifs/artistes inscrits dans le dispositif SAE sont globalement satisfaits des prestations dont ils ont bénéficiés durant l'année scolaire 2012-2013
- L'aménagement des horaires, les congés pour compétition et la dispense des cours d'éducation physique sont les prestations qui aident le mieux les élèves à concilier sport/art et études
- Des améliorations souhaitées – comme une charge de travail scolaire allégée (devoirs, grille horaire) ou mieux organisée – même si le niveau de satisfaction est globalement élevé
- Pour plus du tiers (37%) des élèves inscrits dans le dispositif SAE le rattrapage des cours manqués (pour raisons sportives/artistiques) a été difficile
- Plus du tiers des élèves trouvent le trajet entre leur domicile et leur établissement scolaire trop long
- Plus de 90% des élèves et des parents conseilleraient le dispositif SAE à une connaissance

Conciliation des études et d'une pratique sportive ou artistique à haut niveau :

- Pour la majorité des jeunes sportifs/artistes, le dispositif SAE leur permet de concilier sport/art et études sans sacrifier l'un ou l'autre
- La moitié des élèves disent avoir ressenti durant l'année écoulée une charge de travail liée à leurs études très importante et une fatigue excessive liée à la pratique de leur sport/art, ayant souvent manqué de temps pour récupérer psychologiquement et physiquement
- Un élève sur cinq, pratiquant un sport individuel, la musique ou la danse, a déjà envisagé de quitter le dispositif SAE
- 91% des élèves souhaitent poursuivre leurs études dans le dispositif SAE, cette proportion est plus faible chez les élèves scolarisés en dernière année du CO (deux tiers)

Soutien et intérêt des enseignants et des entraîneurs/professeurs de musique ou de danse :

- Le quart des élèves sportifs/artistes est peu satisfait de l'encouragement reçu de la part des enseignants
- Les élèves sportifs/artistes regrettent souvent le manque d'intérêt et de compréhension de la part des enseignants par rapport à leur pratique sportive/artistique à haut niveau
- Les élèves sportifs/artistes souhaitent être reconnu à part entière, comme élèves de la part de l'entraîneur et comme sportifs/artistes de haut niveau de la part des enseignants

Soutien et implication parental :

- Des parents très impliqués et investis autant sur le front scolaire que sportif/artistique
- La plupart des parents apportent à leur enfant sportif/artiste un soutien psychologique, logistique et financier
- La plupart des parents sont extrêmement vigilants aux difficultés scolaires que leur enfant pourrait rencontrer

Importance de l'école et importance du sport :

- Les trois quarts des élèves pensent que les études sont plus importantes que le sport/art
- D'après les élèves, la grande majorité des acteurs autour d'eux sont unanimes : les études sont plus importantes que le sport/art

II. Représentants des milieux sportifs et artistiques

II.1 Méthodologie

Au cours de l'automne 2012, certains représentants des milieux sportifs et artistiques ont été interviewés. Ces derniers ont le rôle de référents auprès du dispositif sport-art-études, pour les principales disciplines sportives et artistiques pratiquées par les élèves inscrits dans ce dispositif³⁵. Au total, 14 entretiens semi-directifs ont été menés, 5 auprès des représentants des sports collectifs, 5 pour les sports individuels et 4 autres pour le milieu artistique (cf. figure 1 de l'annexe 5).

Différentes thématiques ont été abordées durant ces entretiens :

- Information sur le renforcement du dispositif SAE et relations avec le SCS
- Sélection des élèves sportifs/artistes
- Besoin des élèves sportifs/artistes et satisfaction des prestations offertes
- Relations avec le DIP
- Relations avec les élèves sportifs/artistes et avec les parents
- Suggestions ou améliorations sur le dispositif SAE

II.2 Principaux résultats

Il convient de préciser que les sports collectifs pour lesquels des entretiens ont été réalisés disposent tous d'une structure de formation reconnue et, de ce fait, ont tous au sein de leur structure une personne ressource responsable sport-études qui suit les élèves qui sont inscrits dans le dispositif SAE. Pour les sports individuels retenus (à l'exception la natation³⁶), il n'y a pas d'équivalent, les jeunes sportifs sont dans différents clubs et ce sont les entraîneurs cantonaux ou les responsables techniques, qui assurent le lien avec le dispositif sport-art-études. Quant à la danse ou la musique, il n'existe pas de référents SAE qui représente l'ensemble des écoles de danse ou de musique du canton.

II.2.1 Information sur le renforcement du dispositif SAE

Un renforcement de l'information apprécié

Les représentants des milieux sportifs ont apprécié l'information donnée par le SCS sur le renforcement du dispositif SAE, notamment avec la brochure et les séances d'information à la rentrée scolaire. Les référents SAE pour les sports collectifs se sentent directement partie prenante de ce dispositif.

Pour les plus anciens (personnes ressources avant 2011), ce renforcement s'inscrit aussi dans la continuité – « le SCS poursuit ce qui est fait depuis des années », « il n'y a pas eu de grands

³⁵ Les coordonnées des personnes ressources en SAE nous ont été transmises par le SCS, complétées pour l'art par le Service cantonal de la culture.

³⁶ L'association genevoise de natation élit un entraîneur cantonal qui s'occupe des aspects pédagogiques et techniques et qui est aussi « responsable SAE ».

changements » – même s'ils reconnaissent et apprécient le caractère officiel pris par le dispositif depuis la rentrée 2012-2013.

Mise en place du SCS et officialisation du dispositif SAE

Plusieurs référents SAE soulignent l'importance de la mise en place du SCS « *comme partenaire officiel pour l'ensemble du sport-études* » tout en reconnaissant le travail des personnes qui ont joué et qui jouent encore un rôle important dans le sport-études, comme le coordinateur de l'éducation physique pour l'enseignement secondaire. Les référents SAE disent avoir de bonnes relations et des contacts fréquents avec le SCS, plus particulièrement les référents des sports collectifs et du tennis. La collaboration est jugée fructueuse.

Manque de clarté à propos du nombre de places attribuées selon la discipline sportive ou artistique

Quelques référents SAE souhaiteraient davantage de clarté concernant notamment les directives relatives au nombre de places disponibles par discipline sportive ou artistique (« *il manque des directives précises* »). Par ailleurs, il est également souhaité, lorsque le référent SAE appartient à un club et que les élèves-sportifs inscrits dans le dispositif SAE proviennent de différents clubs, que le SCS fournisse au référent SAE, pour sa discipline, la liste de l'ensemble des élèves sportifs inscrits.

Problèmes de communication pour l'art

Les référents SAE pour l'art relèvent des problèmes de communication résultant des difficultés rencontrées pour la sélection des élèves (cf. le point 2.2, *Sélection des élèves*) : « *les informations sont arrivées tardivement* » pour les auditions, « *il y a eu des malentendus, des erreurs dans la brochure 2012-2013 concernant les auditions* ».

II.2.2 Sélection des élèves sportifs/artistes

Pour les sports collectifs, la sélection se fait par les clubs eux-mêmes

Pour les sports collectifs, du moment que les structures de formation sont reconnues officiellement pour une tranche d'âge donnée, le processus de sélection des élèves scolarisés en SAE se fait par les clubs eux-mêmes. A cet effet, les clubs fournissent au coordinateur cantonal sport-art-études la liste des élèves sélectionnés, ayant ainsi droit de fait à être inscrits dans le dispositif SAE. Pour le football et le hockey sur glace, tous les joueurs sélectionnés doivent normalement faire partie du dispositif SAE³⁷, même chose pour le basket féminin (au PO uniquement).

En revanche, pour le basket masculin, les joueurs ne sont pas tenus à être inscrits dans le dispositif SAE et peuvent donc préférer être scolarisés dans d'autres établissements scolaires du PO que ceux proposés par le dispositif.

Une autre difficulté relevée, notamment pour le hockey sur glace et le football, concerne la non concordance des échéanciers entre celui de la sélection des joueurs (en été) et celui de l'inscription des élèves dans le dispositif SAE (au printemps). Le hockey sur glace parvient à fournir une liste de sa sélection au printemps avec une marge de manœuvre (5 places supplémentaires sont conservées). Le FC Servette a, quant à lui, demandé un échéancier précis au SCS afin de gérer au mieux les inscriptions dans le dispositif SAE.

³⁷ Un hockeyeur au PO a choisi un établissement hors SAE. Dans le futur, le club va limiter le choix uniquement aux établissements SAE.

Pour les sports individuels, les référents SAE contresignent la demande individuelle

Le processus de sélection pour les sports individuels se base sur une demande individuelle effectuée par l'élève et ses parents. Les référents SAE contresignent les demandes. Pour certaines disciplines, ils fournissent au SCS « une liste priorisée » des athlètes.

Les critères de sélection ont été définis en collaboration avec les responsables techniques cantonaux de chaque discipline sportive et la décision finale pour sélectionner un athlète se fait par le coordinateur cantonal sport-art-études et le coordinateur de l'éducation physique de l'enseignement secondaire. Les référents SAE peuvent être consultés en cas de litige.

Certains référents SAE regrettent de ne pas être davantage impliqués dans le processus de sélection et d'autres, comme déjà mentionné, regrettent de ne pas connaître le nombre de places disponibles pour chaque discipline. La non-concordance des calendriers – sélection des cadres et inscriptions dans le dispositif SAE – est également soulevée par des représentants SAE pour les sports individuels.

Par ailleurs, pour certains sports individuels, la gestion de l'horaire des entraînements, souvent collectifs, est parfois difficile lorsqu'une partie des sportifs est scolarisée dans le dispositif SAE et l'autre pas ; ceci cause également des problèmes d'organisation pour la danse et pour certains sports collectifs.

Enfin, pour une partie des référents SAE, le processus d'obtention d'une dispense des cours d'éducation physique pour les élèves sportifs/artistes qui ne sont pas inscrits dans le dispositif n'est pas très clair.

Manque de place pour les danseurs

Le problème majeur, évoqué par tous les représentants des milieux artistiques interrogés, et persistant au cours du temps, est le manque de place dans le dispositif SAE pour les danseurs.

Par ailleurs, tous les référents SAE pour l'art ont soulevé des problèmes liés au processus de sélection pour l'année scolaire 2012-2013³⁸ : audition de danse pour le CO effectuée par un organe externe à Genève, information tardive sur le calendrier de cette audition, pas d'audition pour la danse au PO, « monopole » du processus de sélection par le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre (CPMDT) au PO.

Un intérêt mitigé pour la carte talent Swiss Olympic

S'il semble y avoir un certain consensus chez les référents SAE concernant l'intérêt des cartes talents distribuées par Swiss Olympic (cf. partie IV), une partie d'entre eux n'en porte pas moins un regard critique. En effet, bien que le processus soit géré par Swiss Olympic, les critères de sélection sont, quant à eux définis, par chaque fédération sportive, pouvant ainsi générer des différences importantes quant au nombre de cartes distribuées selon les disciplines sportives : certaines fédérations étant plutôt « généreuses » alors que d'autres sont assez restrictives (Chappelet J-L. et al. (2009)).

Pour les sports collectifs, le fait qu'un jeune ait ou non une carte talent Swiss Olympic a, pour l'instant, peu d'intérêt, car ils ont leurs propres critères de sélection.

³⁸ Le processus de sélection pour la rentrée 2013-2014 en SAE au CO a changé : tous les nouveaux candidats SAE en danse doivent se présenter à l'audition annuelle organisée par la CEGM ainsi que tous les nouveaux musiciens hors filière intensive d'une école membre CEGM. Pour le PO, il faut faire partie d'une filière préprofessionnelle d'une école danse ou d'une école musique CEGM et pour les autres écoles de danse se présenter à l'audition annuelle. Un groupe de travail a également été mis en place pour discuter des critères de sélection concernant l'art. Il est composé du responsable éducation musicale et rythmique de l'enseignement primaire, de la responsable de la musique au Collège de Genève, de la directrice adjointe et de la responsable sport-art-études du Service cantonal de la culture, du coordinateur de l'éducation physique de l'enseignement secondaire et du coordinateur cantonal sport-art-études.

Pour les sports individuels, la carte talent ne semble, par ailleurs, pas être un critère forcément nécessaire pour être admis dans le dispositif SAE, étant jugée parfois trop sélective, en particulier pour les plus jeunes.

II.2.3 Besoins des élèves sportifs/artistes et satisfaction des prestations offertes

Idéalement des après-midi libres et une charge scolaire encore allégée

Selon les référents SAE, les principaux besoins de leurs athlètes sont liés aux horaires.

Au niveau du CO, cela fonctionne bien même si quelques ajustements sont encore souhaités pour quelques sports collectifs, notamment le hockey sur glace. Les élèves sportifs/artistes scolarisés dans les CO « sports individuels, musique et danse » terminent les cours plus tôt dans l'après-midi, vers 15h00³⁹. Toutefois, cette plage horaire libérée en milieu d'après-midi n'est pas souvent utilisée pour les entraînements⁴⁰. En effet, soit les entraîneurs ne sont pas disponibles, peu de sports individuels ayant un entraîneur professionnel, soit les athlètes ne sont pas tous libres à cette heure-là, étant donnée une partie d'entre eux n'est pas scolarisés dans le dispositif SAE. Cette plage horaire n'en constitue pas moins un temps de repos ou pouvant être réservé aux travaux scolaires personnels.

Au PO, la souplesse de la mise en place des horaires est appréciée. Quelques difficultés sont toutefois relevées : manque de temps à midi pour manger lorsqu'un entraînement est organisé entre midi et deux heures (c'est le cas pour le basketball), horaires différents pour les joueurs d'une même équipe, difficultés pour les élèves à rattraper les cours manqués, etc.

Presque tous les référents SAE souhaiteraient idéalement que les après-midi soient libres (dès 13h30 ou 14h00) afin d'une part, de faciliter l'organisation des entraînements, bien que la question de la disponibilité des entraîneurs reste ouverte et, d'autre part, de diminuer la charge scolaire pour les élèves et augmenter le temps de repos. On retrouve les mêmes souhaits chez la plupart des référents SAE pour l'art qui estiment que la charge scolaire des élèves musiciens et danseurs est trop lourde, en particulier au PO.

L'aménagement des horaires et les congés sont les prestations SAE les plus importantes

Pour tous les référents interrogés, quel que soit la discipline sportive ou artistique, les prestations les plus importantes qu'offre le dispositif SAE sont l'aménagement des horaires, l'allègement de l'horaire hebdomadaire (avec notamment la dispense des cours d'éducation physique) et l'obtention de congé pour les compétitions, répétitions, spectacles, etc.

Plusieurs référents pour les sports individuels relèvent également l'intérêt du contrat d'étude indépendant (CEI) (offert au PO uniquement pour les sportifs) qui permet aux athlètes encore plus de souplesse dans la gestion de leur horaire. Toutefois, cette offre suscite chez quelques référents pour les sports collectifs une certaine inquiétude, en particulier si l'élève connaît des difficultés scolaires. Le travail avec un tuteur nécessite, en effet, un niveau d'organisation et d'autonomisation important de la part des élèves.

L'allongement des études est une prestation perçue comme intéressante par les référents SAE mais relativement peu utilisée par les élèves. Selon les référents SAE, les parents y sont peu favorables.

³⁹ Entre 15h00 et 15h30 selon le CO.

⁴⁰ Les élèves musiciens peuvent eux s'exercer à la maison.

II.2.4 Relations avec le DIP

Des contacts plus étroits entre les référents SAE pour les sports collectifs et les doyens responsables SAE

Les référents SAE pour les sports collectifs entretiennent davantage de contacts avec les doyens responsables SAE⁴¹, du CO ou du PO, que leurs homologues des sports individuels (à l'exception de la natation). Comme déjà évoqué, seuls les sports collectifs interrogés et la natation ont une personne ressource responsable sport-études dont la tâche principale est faire le lien avec l'école et, notamment, de suivre la scolarité de leurs athlètes. De cette manière, dès que des problèmes apparaissent avec des élèves, des contacts directs sont pris entre le milieu sportif et le milieu scolaire.

Les référents SAE pour les sports individuels (à l'exception de la natation) et pour l'art reconnaissent avoir peu ou pas de contact avec les responsables scolaires. Ils soulignent toutefois le fait que leurs athlètes/artistes rencontrent peu de problèmes dans leur scolarité, mais qu'ils se tiennent disponibles s'il y a besoin ou souhait.

Tous les référents SAE interrogés sont satisfaits de la gestion des congés. Généralement, les référents SAE transmettent en début d'année au doyen responsable SAE le planning annuel des demandes de congés, qui sont systématiquement accordées aux élèves SAE. Les demandes de congés non planifiées ne semblent pas non plus posées de problèmes particuliers.

II.2.5 Relations avec les élèves sportifs/artistes et les parents

Les entraîneurs sont très attentifs à leurs jeunes sportifs

En général, les élèves sportifs ou danseurs parlent relativement peu de leurs difficultés à concilier pratiques sportives/artistiques et vie scolaire avec leur entraîneur/professeur de danse sauf en cas de fatigue. Les référents SAE disent être cependant très attentifs et « à l'écoute » de leurs jeunes sportifs/artistes. Ils constatent que, en général, « plus un élève a des difficultés, moins il en parle ».

Les référents SAE pour les sports collectifs ainsi que pour la natation suivent d'assez près les résultats scolaires de leurs élèves. Les structures de formation des sports collectifs interrogés offrent également à leurs athlètes un appui scolaire en interne en cas de besoin (répétiteurs, enseignant retraité, etc.).

Privilégier les études est le message unanime des représentants du milieu sportif

Tous les représentants des milieux sportifs interrogés soulignent que les études sont prioritaires par rapport au sport. Deux raisons sont principalement évoquées : le peu ou l'absence de débouchés professionnels dans la discipline pratiquée et le risque de blessures. Ils relèvent, toutefois, l'importance et l'intérêt du sport dans le développement du jeune : « le sport est une très bonne école de vie » et « il implique discipline, organisation, hygiène de vie, respect des règles (...) ».

Des référents SAE évoquent l'éventualité pour quelques athlètes, qui ont le potentiel pour atteindre un niveau international, d'effectuer une pause dans leurs études ; même chose pour la danse « les danseuses peuvent arrêter leurs études vers 17-18 ans et les reprendre plus tard ».

Les parents jouent un rôle fondamental

Tous les référents SAE reconnaissent que le soutien parental est primordial pour que l'enfant puisse mener à bien carrière sportive/artistique et carrière scolaire (cf. également la partie 3.5 de la partie I). Selon eux, les parents sont préoccupés, en particulier, par la réussite scolaire de leur enfant et certains parents mettent trop de pression sur leur enfant, notamment en termes de résultats sportifs.

⁴¹ Au FC Carouge, c'est le conseiller social du CO Pinchat qui coordonne le dispositif SAE. Des réunions mensuelles ont lieu entre le conseiller social et le comité du club.

Pour les sports collectifs, les représentants SAE constatent que « *quelques parents se déchargent sur le club* » et « *ne s'impliquent pas dans le sport de leur enfant* »⁴². Au contraire, dans le cadre des sports individuels, des référents SAE relèvent que certains parents interviennent trop au niveau de l'entraînement et « *ne font pas assez confiance aux entraîneurs* ».

II.2.6 Suggestions sur le dispositif SAE

Un centre cantonal pour l'ensemble des sports, un idéal

Idéalement, les référents SAE souhaiteraient un regroupement des élèves sportifs et artistiques, par exemple dans un seul établissement ou dans un centre cantonal avec toutes les infrastructures nécessaires ainsi qu'une possibilité d'hébergement. Les après-midi seraient alors libres afin de se consacrer à la pratique sportive et artistique.

Allègement de la grille horaire et limitation des choix de formation

Les référents SAE souhaitent fortement que la grille horaire de l'élève sportif/artiste soit encore allégée, essentiellement au niveau du PO, avec par exemple « *une maturité centrée sur les branches principales* ». Quelques référents SAE suggèrent aussi que les choix de formation soient limités dans le cadre du dispositif sport-art-études.

Reconnaissance du statut de sportif d'élite dans la formation

Enfin, une dernière suggestion concerne la valorisation du parcours de ces élèves qui ont mené de front une carrière scolaire et carrière sportive. Ainsi, par exemple, il pourrait être inscrit sur le diplôme, « *parallèlement cet élève a suivi une formation sportive élite* ». Cette reconnaissance institutionnelle pourrait être particulièrement bénéfique pour les élèves moins brillants scolairement.

⁴² Dans le cadre du dispositif SAE au CO, pour le football et le hockey sur glace, une convention sport-études est signée entre le DIP, l'établissement, les élèves et les parents. Cette convention définit les prestations du DIP ainsi que les engagements attendus de la part du club, des parents et de l'élève.

II.3 Résumé – Représentants des milieux sportifs et artistiques

Information sur le renforcement du dispositif sport-art-études (SAE) :

- Un renforcement de l'information et une officialisation du dispositif apprécié
- Manque de clarté à propos du nombre de places attribuées selon la discipline sportive ou artistique et problèmes de communication pour l'art

Sélection des élèves sportifs/artistes :

- Pour les sports collectifs, la sélection se fait par les clubs eux-mêmes
- Pour les sports individuels, les référents sportifs SAE contresignent la demande individuelle. Les critères de sélection ont été définis en collaboration avec les responsables techniques cantonaux de chaque discipline sportive et la décision finale pour sélectionner un athlète se fait par le coordinateur cantonal sport-art-études et le coordinateur de l'éducation physique de l'enseignement secondaire
- Certains référents sportifs SAE regrettent de ne pas être davantage impliqués dans le processus de sélection
- Pour une partie des référents sportifs SAE, le processus d'obtention d'une dispense des cours d'éducation physique pour les élèves sportifs/artistes qui ne sont pas inscrits dans le dispositif n'est pas très clair
- Un intérêt mitigé pour la carte talent Swiss Olympic
- Un manque de places pour les danseurs est relevé

Besoins des élèves sportifs/artistes et satisfaction des prestations offertes :

- Les principaux besoins de leurs athlètes sont liés aux horaires
- L'aménagement des horaires et les congés sont les prestations SAE les plus importantes
- Pour certains sports individuels, la gestion de l'horaire des entraînements, souvent collectifs, est parfois difficile lorsqu'une partie des sportifs est scolarisée dans le dispositif SAE et l'autre pas ; ceci cause également des problèmes d'organisation pour la danse et pour certains sports collectifs
- La plage horaire libérée en milieu d'après-midi au CO n'est pas souvent utilisée pour les entraînements. Cette plage horaire n'en constitue pas moins un temps de repos ou pouvant être réservé aux travaux scolaires personnels
- Idéalement des après-midi libres et une charge scolaire encore plus allégée

Relations avec le DIP, les élèves sportifs/artistes et les parents :

- Des contacts étroits entre les référents SAE pour les sports collectifs et les doyens responsables SAE
- Bonnes relations entre les référents sportifs SAE et le SCS
- Privilégier les études est le message unanime des représentants du milieu sportif
- Tous les référents sportifs SAE soulignent que le soutien parental est primordial pour que l'enfant puisse mener à bien carrière sportive/artistique et carrière scolaire

Suggestions sur le dispositif SAE :

- Un idéal : un centre cantonal pour l'ensemble des sports
- Une grille horaire encore plus allégée et un choix limité de formation
- Une meilleure reconnaissance du statut de sportif d'élite dans la formation

III. Doyens responsables du dispositif sport-art-études

III.1 Méthodologie

Au cours du printemps 2013, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de doyens responsables du dispositif sport-art-études (SAE) (cf. figure 1 de l'annexe 6). Tous les doyens SAE des différents degrés d'enseignement n'ont pas été interrogés, la sélection s'est effectuée selon les critères suivants :

- un établissement SAE du CO « sports individuels, danse et musique »
- un établissement SAE du CO « sports collectifs »
- les deux principaux établissements SAE du PO « sports » : une Ecole de culture générale (ECG) et un Collège et Ecole de commerce (CEC)
- l'établissement SAE du PO « danse et musique »

Différentes thématiques ont été abordées durant ces entretiens :

- Point de vue sur le renforcement du dispositif SAE
- Satisfaction des critères de sélection et des prestations
- Relations avec les autres acteurs du DIP
- Relations avec le milieu sportif/artistique
- Relations avec les élèves sportifs/artistes et les parents
- Suggestions ou améliorations sur le dispositif SAE

III.2 Principaux résultats

Tous les doyens responsables SAE interrogés présentent un intérêt marqué pour le sport et/ou la musique. Ils ont eux-mêmes pratiqués ou pratiquent encore le sport et/ou la musique. Ces doyens, de par leur fonction, sont amenés à gérer les inscriptions des élèves SAE ainsi que leurs horaires, ils s'occupent également de l'octroi des congés, ils assurent le lien entre les élèves et les enseignants en cas de problème et sont en contact avec le SCS. Ils peuvent également être amenés à s'occuper de l'organisation du soutien scolaire, plus particulièrement au CO.

III.2.1 Point de vue sur le renforcement du dispositif SAE

Des moyens supplémentaires appréciés mais aussi des contraintes

Globalement, les doyens responsables SAE apprécient les moyens supplémentaires mis à disposition par le DIP, ce qui a permis entre autres de renforcer le soutien scolaire et le suivi des élèves (plus de moyens attribués à la coordination, au maître de classe/de groupe, etc.). L'officialisation du dispositif SAE avec la « centralisation » au SCS est également appréciée même si cela entraîne selon certains doyens une certaine « lourdeur administrative ». C'est notamment le cas pour le CO « sports collectifs » interrogés qui préalablement travaillait en lien direct avec le FC Servette. Pour l'ECG, la sélection des élèves se faisait avant par le doyen responsable sport-études qui sélectionnait les élèves,

au-delà des critères sportifs, en fonction également de leur niveau scolaire et de leurs motivations, ce qui n'est plus le cas actuellement.

Une institutionnalisation bienvenue

L'officialisation du dispositif SAE a permis de sortir « *des bricolages à l'interne* ». Bien que « *le dispositif SAE ne soit pas dans la LIP (loi sur l'instruction publique)* », il est maintenant institutionnalisé dans les différents degrés d'enseignement ce qui est fort apprécié. Les doyens responsables SAE se sentent ainsi soutenus par le DIP. Cela donne également selon eux plus de crédibilité au dispositif, notamment auprès des enseignants. Ainsi, par exemple un doyen responsable SAE se sent plus légitime pour s'adresser aux enseignants, il peut « *demandeur plus aux enseignants* » ayant des élèves sportifs dans leur classe.

L'organisation actuelle du dispositif SAE est satisfaisante

Pour les doyens responsables SAE, l'organisation mise en place par le SCS est satisfaisante. Selon eux, le dispositif est « *optimal avec les moyens actuels* » et une « *scolarisation ordinaire* ».

Pour les doyens, le dispositif SAE permet aux élèves « *de mener de front une activité scolaire et une activité extrascolaire* » de haut niveau, « *de gérer deux carrières* ». Cependant, pour certains élèves le dispositif SAE n'est pas totalement adéquat, notamment pour les élèves rencontrant des difficultés scolaires. (cf. 2.6, *Difficultés rencontrées*). Les doyens relèvent également que pour certains sportifs l'offre SAE est considérée comme une offre que le DIP leur doit, ils la considèrent « *comme un dû* ». À la séance d'information sur le dispositif SAE au PO à la rentrée scolaire (2012-2013), les doyens insistent sur les droits et les devoirs des élèves (« *droits élève, qualité prestation école* » et « *obligations élève, qualité prestation élève* »). À noter qu'au CO pour les sports collectifs des chartes sont signées par le DIP, les clubs, les parents et les élèves.

III.2.2 Satisfaction des critères de sélection et des prestations

Manque de la prise en compte de la dimension scolaire dans les critères de sélection au PO

Globalement, les critères de sélection sportifs/artistiques pour entrer dans le dispositif SAE sont adéquats pour les doyens. Seule exception au CO, un doyen souhaiterait que tous les musiciens soient soumis à une audition, actuellement ceux faisant partie de la filière intensive d'une école membre de la CEGM en sont dispensés. Par ailleurs, dans le dispositif SAE au CO peu d'élèves sont refusés car, selon un autre doyen, il y a suffisamment de places en tout cas jusqu'à l'année scolaire 2012-2013.

Les doyens responsables SAE au PO pour les sports collectifs et individuels considèrent que des critères scolaires devraient être ajoutés aux critères sportifs pour sélectionner les élèves, les exigences pour mener de front deux carrières, scolaire et sportive, augmentant avec l'âge. Selon eux, il ne suffit « *pas d'être seulement promu* », des notes minimales devraient être exigées comme pour les élèves souhaitant faire une maturité bilingue.

Des prestations SAE appropriées, sauf pour les danseuses au PO

Les prestations offertes par le dispositif SAE, au CO et au PO, sont jugées par les doyens comme appropriées⁴³. Cela ne veut toutefois pas dire qu'ils ne rencontrent pas de difficultés à les mettre en place, notamment en ce qui concerne l'aménagement d'horaires (cf. 2.6, *Difficultés rencontrées*). La seule ombre au tableau concerne les danseuses au PO, leur grille horaire reste trop chargée. Selon le doyen SAE musique et danse du PO, les prestations offertes aux artistes consistent uniquement en un

⁴³ Une nouveauté est mise en place pour la rentrée 2013-2014 à l'ECG avec l'ouverture d'une option complémentaire spécifique à l'établissement ; les cours sont assumés par les deux enseignants EPS SAE.

faible allègement d'horaires et l'attribution facilitée de congés⁴⁴, de fait il considère cet établissement « *en périphérie du dispositif SAE* ». Un aspect positif pour les danseuses réside dans la localisation du collège proche du studio de danse.

La possibilité de pouvoir effectuer une année scolaire en deux ans est relativement peu utilisée à l'ECG, elle commence à se développer davantage au Collège et à l'Ecole de commerce.

En plus des prestations de base présentées dans la brochure sur le dispositif SAE, plusieurs établissements proposent des repas diététiques à des prix préférentiels pour leurs sportifs ou encore mettent à disposition des micro-ondes.

CEI, une prestation du PO pas systématiquement offerte et pas forcément adaptée à tous les élèves

Le contrat d'étude indépendant (CEI) est une prestation qui est offerte uniquement aux sportifs, les artistes scolarisés au Collège ne peuvent pas en bénéficier dans leur établissement. Cette offre est relativement peu utilisée à l'ECG car, selon le doyen, cela nécessite un niveau d'autonomie élevée de l'élève. Au CEC, on recourt davantage au CEI, principalement en cas de difficultés pour organiser les horaires. Même constat de la part du doyen CEC, cette prestation ne convient pas à tous les élèves car elle requiert un bon niveau scolaire et de la rigueur de la part de l'élève ; elle serait donc mieux adaptée aux collégiens.

III.2.3 Relations avec les autres acteurs du DIP

Des maîtres de classe/de groupe sensibilisés au sport

Dans le dispositif SAE destiné aux sportifs, tous les doyens du CO et du PO essaient dans la mesure du possible de choisir comme maître de classe/de groupe « *des enseignants sensibilisés au sport* ». En ce qui concerne les enseignants de disciplines, cela est plus difficile particulièrement au CO « sports collectifs » et au PO.

Bonne intégration des élèves SAE dans l'établissement, quelques difficultés avec les footballeurs

En général, selon les doyens responsables SAE, les enseignants ont à l'égard des élèves sportifs/artistes une attitude positive. Les élèves sont donc bien intégrés selon les doyens. Toutefois, dans les établissements du CO interrogés, les doyens relèvent qu'une minorité d'enseignants ont une attitude plutôt négative face aux élèves sportifs/artistes du dispositif SAE. Une forme de manque de tolérance est également parfois observée auprès d'enseignants qui considèrent que ces élèves « *doivent être bons partout* ». L'intégration des élèves-footballeurs au CO a par exemple suscité au début quelques inquiétudes auprès du corps enseignant. Il est toutefois relevé que « *le regard des enseignants est parfois biaisé* » face aux footballeurs, l'effet de groupe étant fort et plus problématique, selon la direction de l'établissement, que celui d'être sportif de haut niveau. Au CEC, le doyen relève également des difficultés avec des maîtres de groupe qui pourtant soutiennent le dispositif SAE mais qui ne veulent plus de footballeurs dans leur groupe, de peur d'avoir des problèmes. Cela serait dû à seulement quelques footballeurs présentant des problèmes disciplinaires et/ou scolaires (cf. 2.6, *Difficultés rencontrées*), ce qui contribue à alimenter des préjugés négatifs vis-à-vis de ces sportifs.

Des doyens responsables SAE en contact, qui se rencontrent aussi dans le milieu sportif

Les doyens responsables SAE pour les sports individuels et collectifs entretiennent au sein des degrés d'enseignement de bons contacts entre eux, ils se rencontrent dans des réunions au sein du département mais aussi lors de séances organisées par le milieu sportif. Ces contacts permettent l'échange d'idées et le partage d'expériences.

⁴⁴ Les musiciens demandent plus de congés que les danseuses.

Des échanges suivis avec le SCS

Les doyens sont en contact régulier avec le SCS, de façon plus marquée au PO pour les établissements « sports individuels et collectifs ». Lors de la mise en place du SCS, les doyens ont été amenés à expliquer au SCS leurs besoins et clarifier les enjeux qui y sont associés. Quelques rectifications dans la brochure SAE ont été demandées par des doyens. La collaboration avec le coordinateur SAE – ainsi qu’avec le coordinateur de l’éducation physique pour l’enseignement secondaire – est jugée comme bonne, même si pour certains « *une forme de contrôle* » est apparue, considérée comme normale avec l’officialisation du dispositif SAE.

III.2.4 Relations avec le milieu sportif/artistique

Des contacts réguliers entre doyens responsables SAE et entraîneurs des sports collectifs

Les doyens SAE des établissements qui accueillent les sports collectifs ont davantage de contacts avec les entraîneurs des clubs : football, hockey sur glace et, dans une moindre mesure, basketball⁴⁵. Ces relations suivies entre milieu scolaire et milieu sportif permettent de régler rapidement les problèmes ainsi que de prévoir à l’avance les congés pour raisons sportives. Les relations avec les sports « non professionnels » sont nettement moins fréquentes, il y a un contact uniquement en cas de difficultés.

Des échanges ont également lieu pour la musique et la danse avec les personnes représentant ces disciplines au CPMDT.

III.2.5 Relations avec les élèves sportifs/artistes et les parents

Les élèves SAE sont suivis par leurs doyens SAE

Les doyens SAE accordent une attention particulière aux élèves inscrits dans le dispositif, l’intensité du suivi dépend du nombre d’élèves inscrits dans leur établissement. Au CO « sports individuels, musique et danse », par exemple, le doyen SAE connaît tous les élèves SAE et leur activité : « *C’est important de bien connaître les gamins, de les saluer quand on les croise, de lui demander comment s’est passé son concert. (...) Ils se sentent reconnus* ». Le doyen interrogé au CO pour les sports collectifs passe dans les cercles d’études (qui ont lieu deux fois par semaine à midi) « *pour demander comment ça va* ». Au PO, le doyen à l’ECG est très à l’écoute des élèves SAE, suit de près leurs performances sportives et se rend même parfois aux compétitions. Autre exemple, au CEC, le doyen est plus particulièrement attentif aux élèves SAE en début d’année. Le doyen de l’établissement accueillant les artistes organise une fois par année un concert avec les musiciens.

Bonnes relations avec les parents

Le doyen responsable SAE constitue pour les parents la personne de référence en ce qui concerne la scolarisation de leur enfant. Les contacts sont plus fréquents quand il y a beaucoup de demandes de congés ou s’il y a des problèmes scolaires et/ou disciplinaires ou encore pour les élèves extra cantonaux. Les relations avec les parents sont généralement bonnes. Les doyens responsables SAE « sports » au PO relèvent des difficultés avec quelques parents, qui mettent beaucoup de pression sur leur enfant en termes de performances sportives et scolaires.

Un taux de réussite élevé pour les élèves SAE

Les doyens responsable SAE constatent que le taux de réussite des élèves SAE se situe dans la moyenne voire au-dessus. Cela semble être particulièrement le cas pour les élèves pratiquant un sport individuel ou un art. En effet, ces élèves, selon les doyens, ces élèves sont « *très responsables* », « *très assidus à l’école* », « *consciencieux* », « *brillants scolairement et musicalement* ».

⁴⁵ Les doyens ont relevé des expériences très positives avec le basketball.

III.2.6 Difficultés rencontrées

L'aménagement des horaires : principale source de difficulté

La principale difficulté, relevée par tous les doyens SAE, est celle concernant l'aménagement des horaires. Ceci semble être en effet un vrai casse-tête pour les établissements SAE, aussi bien au CO qu'au PO. De plus, au PO, les horaires sont individualisés selon les besoins de chaque élève, ce qui complexifie la confection des horaires. S'ajoute à l'Ecole de commerce, un programme scolaire davantage chargé en heures et plus rigide. En effet, certains blocs de cours sont liés à la formation professionnelle et répondent à des normes fédérales non modulables : « *On ne peut pas faire l'impossible* ». Les doyens relèvent que les horaires sont plus faciles à aménager à l'ECG qu'au Collège.

L'aménagement horaire proposé aux danseurs au PO est jugé comme insuffisante : la grille horaire reste trop lourde pour les danseurs, ce qui engendre une fatigue physique importante et amène « *chaque année des élèves à renoncer soit à la danse soit au Collège* ». Selon le doyen responsable, les musiciens auraient également besoin de plus de temps pour se consacrer à la musique afin de pouvoir « rivaliser » avec les artistes d'autres pays.

Situations problématiques pour les élèves en difficulté scolaire, particulièrement à l'Ecole de commerce

Plusieurs doyens, comme déjà relevé précédemment, estiment que le dispositif SAE et ses prestations ne sont pas optimales pour tous les élèves, notamment pour ceux rencontrant des difficultés scolaires. C'est pourquoi les doyens du PO souhaiteraient que des critères scolaires soient introduits pour entrer dans le dispositif SAE. Les situations les plus critiques se situent au niveau de l'Ecole de commerce, qui attire des élèves moins performants scolairement qu'au Collège. De plus, les contraintes horaires sont plus fortes à l'Ecole de commerce, certains élèves cumulent alors les difficultés. Proposer des CEI à ces élèves n'est pas une solution idéale selon les doyens, bien qu'ils y soient parfois contraints.

Il y a également quelques situations problématiques, déjà évoquées, liées à la discipline, en particulier chez les footballeurs. Plusieurs de ces élèves ont d'ailleurs été exclus du dispositif SAE au cours de l'année scolaire 2012-2013.

Quelques difficultés liées avec le milieu sportif, principalement avec le Servette FC

Les doyens SAE accueillant les footballeurs du Servette FC, que ce soit au niveau du CO ou du PO, relèvent des difficultés dues en partie au changement de structure du club et « *à des demandes disproportionnées* » concernant les horaires de l'entraînement. De plus, le club aurait changé les horaires d'entraînement au moment de la rentrée 2012-2013 alors que les horaires étaient déjà confectionnés.

Inquiétude face au contingent d'élèves SAE par établissement au PO

Tous les doyens responsables SAE interrogés au PO ont exprimé un souci face au nombre d'élèves SAE qu'ils peuvent accueillir dans leur établissement. Ils estiment qu'ils ont atteint un maximum avec les moyens mis à disposition par le DIP.

Des soucis administratifs partagés au PO

Les doyens au PO soulèvent quelques difficultés administratives liées à la traçabilité des élèves SAE dans la base de données scolaires (nBDS), aucun code ne permet de les identifier comme des élèves inscrits en SAE⁴⁶. Ainsi, les doyens doivent aller rechercher les informations sur les élèves inscrits dans le dispositif SAE venant d'autres établissements auprès des différents directeurs. Des difficultés

⁴⁶ Contrairement aux élèves du CO inscrits dans le dispositif SAE « sports individuels, danse et musique » pour lesquels il existe un code spécifique (filière : « classe sports et art »).

administratives sont également relevées pour les élèves effectuant une année scolaire répartie sur deux ans, ils sont alors considérés comme des redoublements.

III.2.7 Suggestions ou améliorations possibles du dispositif SAE

Promotion de l'apprentissage pour les sportifs auprès du patronat

Un des souhaits de doyens SAE est la promotion de l'apprentissage pour les sportifs. Il conviendrait de sensibiliser et de stimuler les patrons à engager des apprentis sportifs avec les contraintes, notamment horaires, que cela impliquent.

Un objectif d'amélioration du dispositif SAE par année

Il est également proposé que le dispositif SAE se dote chaque année d'un objectif clair à atteindre, afin d'optimiser l'offre SAE aux élèves sportifs et artistes de haut niveau. Un premier but serait par exemple que chaque établissement calcule le taux de réussite de ses élèves SAE.

Rendre plus visible le dispositif SAE

Les doyens suggèrent également de donner encore plus de visibilité au dispositif SAE. Ils proposent de mettre en avant les résultats sportifs et artistiques des élèves SAE. Le CEC tente de développer un pressbook des résultats sportifs d'élèves SAE dans leur établissement en récoltant les informations auprès des parents.

III.3 Résumé – Doyens responsables du dispositif SAE

Satisfaction sur le dispositif sport-art-études (SAE) :

- L'octroi des moyens supplémentaires a permis, entre autres, de renforcer le soutien scolaire et le suivi des élèves
- Une institutionnalisation du dispositif SAE bienvenue et une organisation satisfaisante
- Des prestations appropriées aux besoins des élèves mais il est important, selon les doyens responsables SAE, que les élèves ne les considèrent pas comme un dû
- Une bonne intégration des élèves SAE dans les établissements et un taux de réussite aux examens élevé
- Le dispositif SAE n'est pas forcément adéquat pour les élèves présentant des difficultés scolaires
- Au PO, la confection d'horaires individualisés est parfois complexe à mettre en place, particulièrement à l'Ecole de commerce
- Le CEI est une prestation du PO qui n'est pas systématiquement offerte et pas forcément adaptée à tous les élèves

Améliorations possibles du dispositif SAE :

- Introduire des critères scolaires pour entrer dans le dispositif SAE
- Améliorer l'offre SAE pour les artistes au PO, en particulier pour la danse
- Mieux appréhender les enjeux scolaires et leur implication sur le dispositif SAE
- Disposer d'un code spécifique permettant d'identifier tous les élèves SAE dans la base de données scolaires (nBDS) et pas seulement ceux scolarisés dans les CO « sports individuels, danse et musique »
- Optimiser la gestion administrative des dossiers pour les élèves effectuant une année scolaire en deux ans

Relations avec le milieu sportif, les autres acteurs du DIP, les élèves et les parents :

- Des contacts réguliers entre doyens responsables SAE et entraîneurs pour les sports collectifs
- Les doyens responsables SAE ont l'occasion de se rencontrer entre eux et d'échanger, ils ont des contacts réguliers avec le SCS
- Le doyen responsable SAE constitue pour les parents la personne de référence en ce qui concerne la scolarisation de leur enfant, en particulier quand il y a beaucoup de demandes de congés ou en cas de problèmes scolaires ou disciplinaires

Suggestions sur le dispositif SAE :

- Promouvoir l'apprentissage pour les sportifs auprès du patronat
- Se doter d'un objectif d'amélioration par année
- Rendre le dispositif SAE encore plus visible

IV. Jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent distribuée par Swiss Olympic

Depuis 2005, Swiss Olympic distribue chaque année des cartes aux jeunes sportifs talentueux, appelées *Swiss Olympic Talents Cards*. Ces cartes talents sont un outil permettant de « recenser » les jeunes talents sportifs. Elles représentent un instrument de promotion pour toutes les fédérations sportives dans le cadre du concept de promotion de la relève sportive développé par Swiss Olympic. Afin qu'une fédération sportive puisse se voir attribuer des cartes, elle doit disposer d'un concept de la relève, approuvé par Swiss Olympic, en se référant au document « Les 12 éléments de la réussite »⁴⁷.

Dans ce cadre, Swiss Olympic délivre trois types de cartes talents⁴⁸ : locale, régionale et nationale. Les cartes régionales et nationales sont la reconnaissance d'une performance sportive réalisée par les jeunes sportifs membres d'un cadre d'encouragement des talents au sein d'une fédération régionale ou nationale. Pour ces deux cartes, la sélection se base sur les tests PISTE⁴⁹ (Pronostic intégratif et systématique par l'estimation de l'entraîneur), selon des critères fixés par les fédérations nationales de chaque discipline sportive. Pour la carte locale, il n'y a pas de sélection directe, il faut avoir fait partie du programme de promotion de la relève J+S⁵⁰.

Si, à travers ces *Talents Cards* et les tests PISTE, Swiss Olympic essaie d'harmoniser les critères de sélections, ces derniers, définis en collaboration avec les fédérations sportives nationales, peuvent plus ou moins varier d'une fédération à l'autre. Il en ressort ainsi que certaines fédérations sont relativement généreuses au niveau de la distribution de ces cartes alors que d'autres sont beaucoup plus restrictives (Chappelet J-L. & al., 2009). D'autre part, certaines fédérations sportives, notamment celles concernant les sports plus professionnalisés (par exemple le hockey sur glace et le football), se sentent peu concernées par ces cartes.

Dans le cadre de la promotion de la relève sportive, les jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent nationale ou régionale représentent la population cible privilégiée pour être scolarisée dans un sport-études. A Genève, pour entrer dans le dispositif sport-art-études au CO ou au PO, une priorité est ainsi réservée aux jeunes détenteurs d'une telle carte (DIP, 2012). Par ailleurs, les établissements de formation souhaitant obtenir un des labels de qualité décerné par Swiss Olympic⁵¹, *Swiss Olympic Sport School* ou *Swiss Olympic Partner School*, doivent avoir parmi leurs sportifs une proportion définie de jeunes détenteurs d'une carte talent⁵² (Swiss Olympic, 2010).

⁴⁷ Un environnement favorable au mouvement, Ecole et sport d'élite, Détection, sélection et encouragement des jeunes talents, Formation de base et formation continue des entraîneurs, Assistance sociale et planification de carrière, Médecine, sociopédagogie, psychologie, Régionalisation et centres régionaux, Système des cadres, méthode de préparation à long terme, Rôle de la compétition, Entraînement : planification à long terme, analyse et contrôle, Réflexion critique et recherche scientifique, Mesures relatives au financement et à la promotion (Zahner et Babst, 2003).

⁴⁸ Swiss Olympic décerne également des *Swiss Olympic Cards* de quatre types : or, argent, bronze et élite.

⁴⁹ C'est souvent le niveau de performance du moment qui est évalué lors des sélections, alors que le cours du développement d'un sportif est rarement pris en considération. Les tests PISTE mettent ainsi en avant la prise en compte du potentiel d'un sportif pour réussir une carrière sur le long terme (Swiss Olympic, 2008).

⁵⁰ Jeunesse+Sport est le programme d'encouragement du sport de la Confédération au sein de l'Office fédéral du sport.

⁵¹ A Genève, cinq établissements du CO et deux du PO bénéficient, depuis la rentrée 2013-2014, du label *Swiss Olympic Partner School* (association d'écoles) (voir *Introduction, contexte*).

⁵² Le critère pour les écoles *Swiss Olympic Partner School* est de 60% de détenteurs de carte talent.

En 2008, seuls 14% des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent régionale ou nationale genevoise étaient scolarisés dans le dispositif SAE à Genève (Chappelet J-L. & al., 2009). Qu'en est-il en 2012 ? Pourquoi une partie d'entre eux ne sont-ils pas dans ce dispositif ? Sont-ils bien informés ? Où sont-ils scolarisés ?

IV.1 Méthodologie

Le SCS a transmis au SRED un fichier de Swiss Olympic des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent genevoise au 31 mars 2012 (732 jeunes sportifs).

Un questionnaire a été envoyé, courant septembre 2012, aux 576 jeunes sportifs qui n'étaient pas inscrits dans le dispositif SAE à Genève à la rentrée scolaire 2012-2013. Le taux de retour à l'enquête a été très élevé, les deux tiers ayant répondu.

Figure 1. Taux de réponse à l'enquête auprès des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic hors du dispositif SAE à Genève (n=576)

	Effectifs	%
Nombre de questionnaires envoyés	576	100%
Réponses	386	67%
Non-réponses ⁽¹⁾	187	32%
Mauvaise adresse	3	1%

(1) 17 jeunes sportifs n'ont pas répondu ou renvoyé le questionnaire à vide car ils sont blessés ou ont arrêté la compétition (n=7), ils ne pensaient pas être concernés par l'enquête n'ayant pas, à leur connaissance, de carte talent (n=4), ils sont à l'étranger pour un séjour linguistique (n=4) ou ils pratiquent leur sport à l'étranger (n=3).

Source : SRED

A noter que la date pour la remise des cartes varie en fonction des disciplines sportives. Par exemple, certaines cartes sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre alors que d'autres le sont du 1^{er} juillet au 30 juin. Ainsi, à la rentrée 2012-2013, une partie de ces jeunes n'ont plus de carte talent et d'autres en ont obtenu une.

IV.2 Principaux résultats

IV.2.1 Caractéristiques des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic à Genève

732 cartes talents à Genève

Dans le canton de Genève, 732 jeunes sportifs étaient détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic fin mars 2012. Ils représentent 5% de l'ensemble des talents sportifs en Suisse (cf. figure 2) ; si l'on considère la population résidente des jeunes de 10 à 21 ans au niveau suisse, les Genevois représentent 6% de cette population.

Figure 2. Nombre de jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic à Genève et en Suisse, selon le type de carte

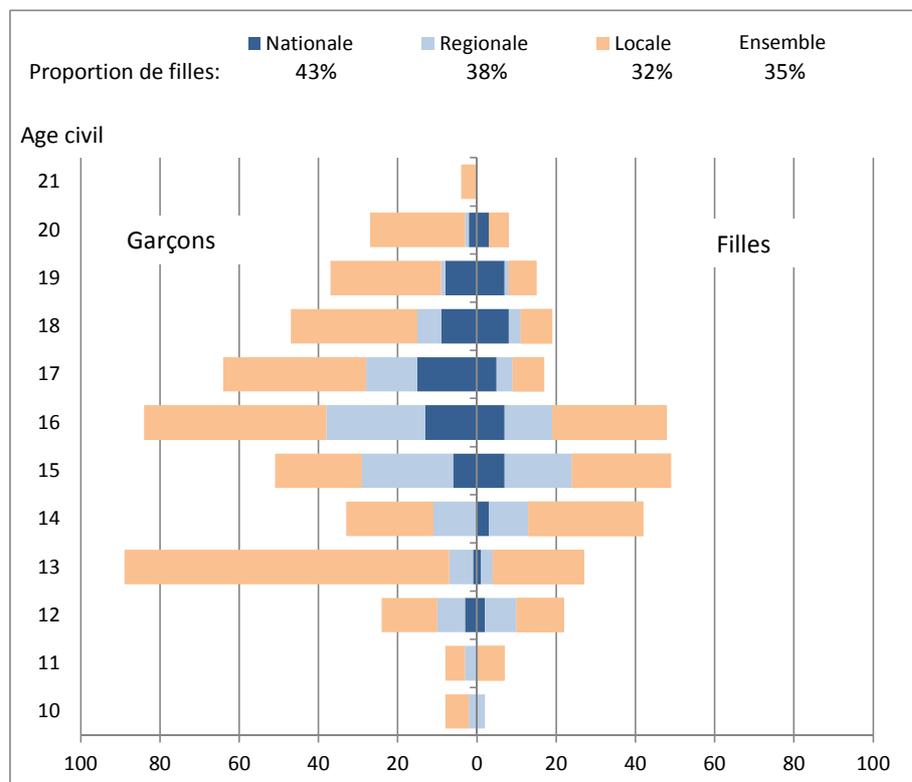
	Cartes talents genevoises		Cartes talents suisses		% de cartes talents genevoises
	Nombre (31.3.2012)	%	Nombre (31.12.2011)	%	
Cartes talents locales	474	65%	8'384	61%	6%
Cartes talents régionales	158	22%	3'094	22%	5%
Cartes talents nationales	100	13%	2'355	17%	4%
Total	732	100%	13'833	100%	5%

Source : Swiss Olympic/SRED

Ce sont les talents nationaux qui sont sous-représentés : ils représentent 13% des talents à Genève contre 17% pour l'ensemble de la Suisse. Les deux tiers (65%) des talents sportifs du canton de Genève ont une carte locale, cette proportion est un peu plus élevée qu'au niveau suisse (61%).

Les garçons sont largement surreprésentés parmi les talents sportifs à Genève, comme au niveau suisse, ils représentent environ les deux tiers des talents sportifs (cf. figure 3). Si l'on considère uniquement les talents nationaux, les filles sont mieux représentées (43%), ce qui s'observe aussi au niveau suisse mais d'une manière un peu moins prononcée (39%).

Figure 3. Nombre de jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic à Genève (N=732), selon le type de carte, l'âge et le genre, 2012



Source : Swiss Olympic/SRED

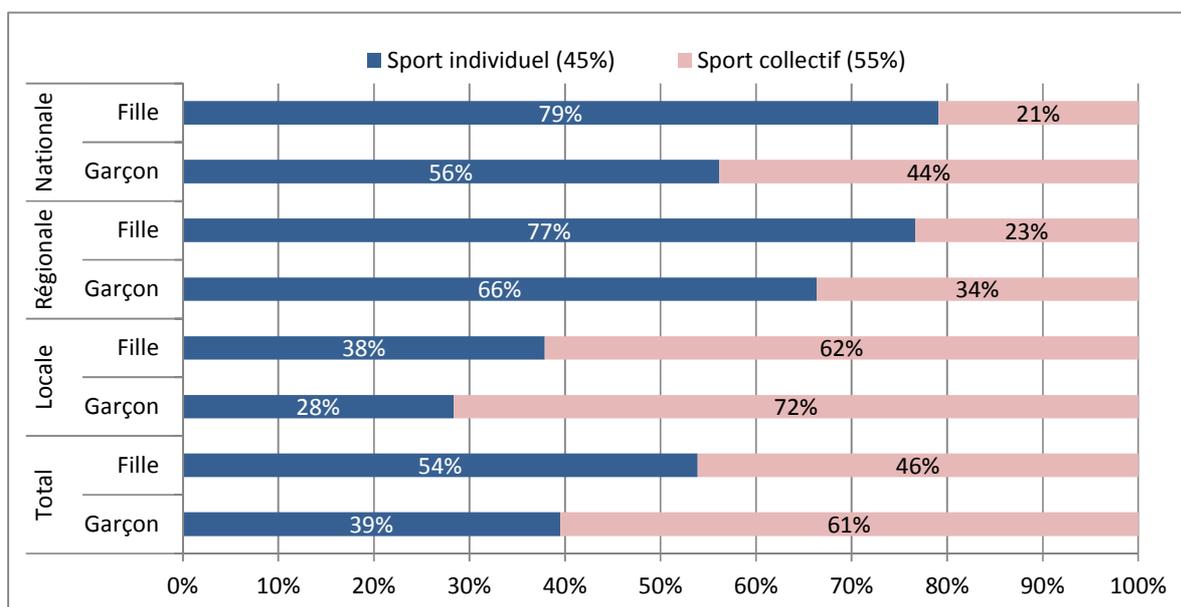
La proportion élevée de talents locaux garçons est due au nombre relativement important de garçons promus dans le cadre du football⁵³. Les autres disciplines sportives ayant un nombre assez important de cartes locales sont le hockey sur glace, la natation, le volleyball et le waterpolo. Pour les filles, il s'agit tout particulièrement du volleyball puis de la natation.

Sports collectifs, sports individuels, des pratiques différenciées selon le genre et le milieu social

A Genève, 38 disciplines sont représentées par ces jeunes talents sportifs (cf. figure 3 de l'annexe 7). Les sports collectifs représentent 55% des cartes talents attribuées. Les cartes locales sont particulièrement distribuées dans les sports collectifs ; seul environ le tiers des cartes locales concernent un sport individuel contre les deux tiers pour les cartes régionales et nationales.

Les talents sportifs filles pratiquent majoritairement un sport individuel, 54% contre 39% pour les garçons (cf. figure 4).

Figure 4. Jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic à Genève (N=732), selon le type de carte, le genre et le type de sport, 2012



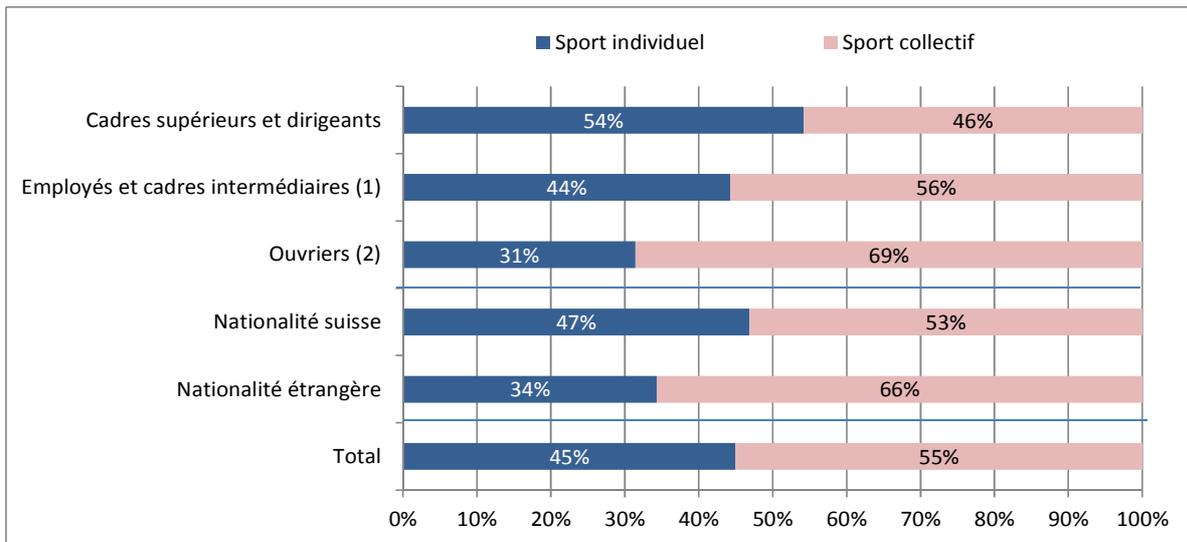
Lecture : 54% des filles détentrices d'une carte talent pratiquent un sport individuel.

Source : Swiss Olympic/SRED

Concernant le lien entre la discipline sportive pratiquée et le milieu social, on retrouve ce qui a déjà été montré dans différentes études. Les talents sportifs issus d'un milieu social modeste pratiquent plutôt un sport collectif (les deux tiers) alors que ceux issus d'un milieu favorisé pratiquent majoritairement un sport individuel (54%) (cf. figure 5). On trouve également des différences selon la discipline sportive, qu'elle soit individuelle ou collective ; par exemple, les talents sportifs de milieu social modeste sont surreprésentés dans le football alors que ceux de milieu favorisé le sont en hockey sur gazon (cf. figure 4 de l'annexe 7).

⁵³ Le football ne délivre pour l'instant pas de carte talent régionale.

Figure 5. Type de sport pratiqué par les jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic à Genève (N=732), selon la catégorie socioprofessionnelle des parents et la nationalité, 2012



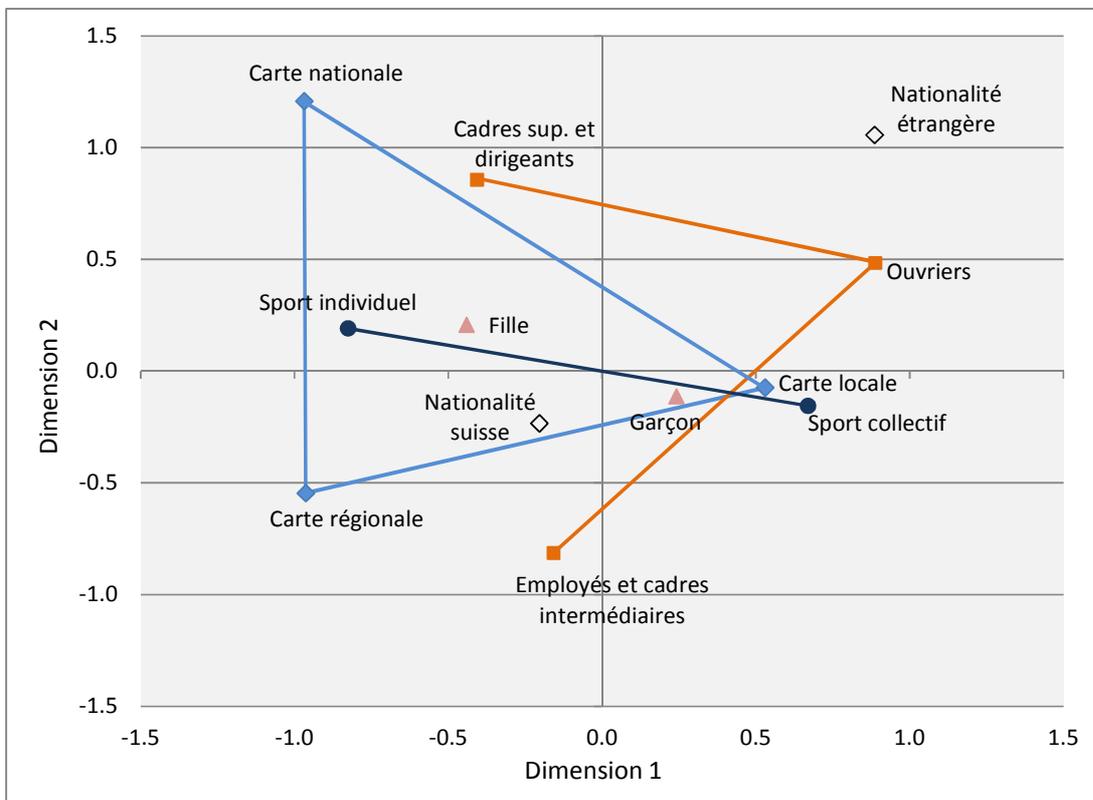
(1) Y compris petits indépendants. (2) Y compris divers et sans indication.

Lecture : 66% des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent et de nationalité étrangère pratiquent un sport collectif.

Source : Swiss Olympic/SRED

En résumé, les sports individuels sont plutôt représentés par les talents nationaux et régionaux et les sports collectifs par les talents locaux (cf. figure 6). Les talents issus d'un milieu favorisé sont plus proches des cartes nationales et des sports individuels et les talents issus d'un milieu modeste sont plus proche des cartes locales et des sports collectifs.

Figure 6. Analyse des correspondances multiples des caractéristiques des talents sportifs (N=732), 2012



Source : SRED

IV.2.2 Situation à la rentrée scolaire 2012-2013 des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic à Genève

Un nombre encore relativement important de jeunes talents sportifs de niveau national ou régional ne sont pas inscrits dans un dispositif sport-études

A Genève, la majorité des jeunes détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic de niveau national ou régional (à la fin mars 2012) ne sont pas inscrits dans un dispositif sport-études à la rentrée scolaire 2012/2013 (cf. figure 7). Toutes situations scolaires confondues à la rentrée scolaire 2012-2013, la part des jeunes talents sportifs inscrits dans un dispositif sport-études varie selon le type de carte: 32% (n=32) des jeunes talents nationaux sont inscrits dans un dispositif sport-études dont une partie dans un autre canton en tant qu'élèves extra-cantonaux ou, plus rarement, dans un autre pays; c'est le cas de 27% (n=43) des jeunes talents régionaux.

Figure 7. Situation à la rentrée scolaire 2012/2013 des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic à Genève, selon le type de carte (N=732), 2012

	Nationale		Régionale		Locale		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Inscrits dans un dispositif sport-études à la rentrée scolaire 2012-2013								
Dans le dispositif sport-art-études à Genève	21	21%	41	26%	94	20%	156	21%
Enseignement secondaire I	3	3%	23	15%	53	11%	79	11%
Enseignement secondaire II	18	18%	18	11%	41	9%	77	10%
Dans un dispositif sport-études dans un autre canton ou ailleurs ⁽¹⁾	11	11%	2	1%	5	1%	18	3%
Enseignement secondaire I	1	1%					1	-
Enseignement secondaire II	9	9%	2	-	3	1%	14	2%
Formation tertiaire	1	-			2		3	1%
Non-inscrits dans un dispositif sport-études à la rentrée scolaire 2012-2013								
Scolarisés à Genève	49	49%	111	70%	307	65%	467	63%
Enseignement primaire	1	1%	8	5%	21	4%	30	4%
Enseignement secondaire I	4	4%	25	16%	123	26%	152	21%
Enseignement secondaire II ⁽²⁾	41	41%	78	49%	155	33%	274	37%
Formation tertiaire	3	3%			8	2%	11	1%
Scolarisés dans un autre canton ou pays ⁽³⁾	10	10%	2	-	7	1%	19	3%
Enseignement secondaire I					1	-	1	-
Enseignement secondaire II	4	4%	1	-	4	1%	9	1%
Formation tertiaire	6	6%	1	-	2	-	9	1%
Se consacrent uniquement à son sport	5	5%			10	2%	15	2%
Autres situations ⁽⁴⁾	1	-			6	1%	7	1%
Pas d'informations ⁽⁵⁾	3	3%	2	-	45	9%	50	7%
Total	100	100%	158	100%	474	100%	732	100%

⁽¹⁾ 3 jeunes sont dans un sport-études ou centre de formation en France ou au Canada et 2 jeunes suivent une formation tertiaire pour sportifs d'élite à Genève à L'Ecole de management et de communication (ESM). ⁽²⁾ Y compris les formations post-secondaire II non tertiaire. ⁽³⁾ Canton de Vaud et France voisine principalement, plus autres cantons et autres pays. ⁽⁴⁾ Année sabbatique, séjour et échange linguistique. Un jeune est sur le marché du travail. ⁽⁵⁾ La moitié d'entre eux sont diplômés du secondaire II à Genève. 9 n'ont jamais été scolarisés à Genève.

Lecture : Toutes situations scolaires confondues à la rentrée scolaire 2012-2013, 21% des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent sont inscrits dans le dispositif sport-art-études à Genève.

Source : Swiss Olympic/SRED

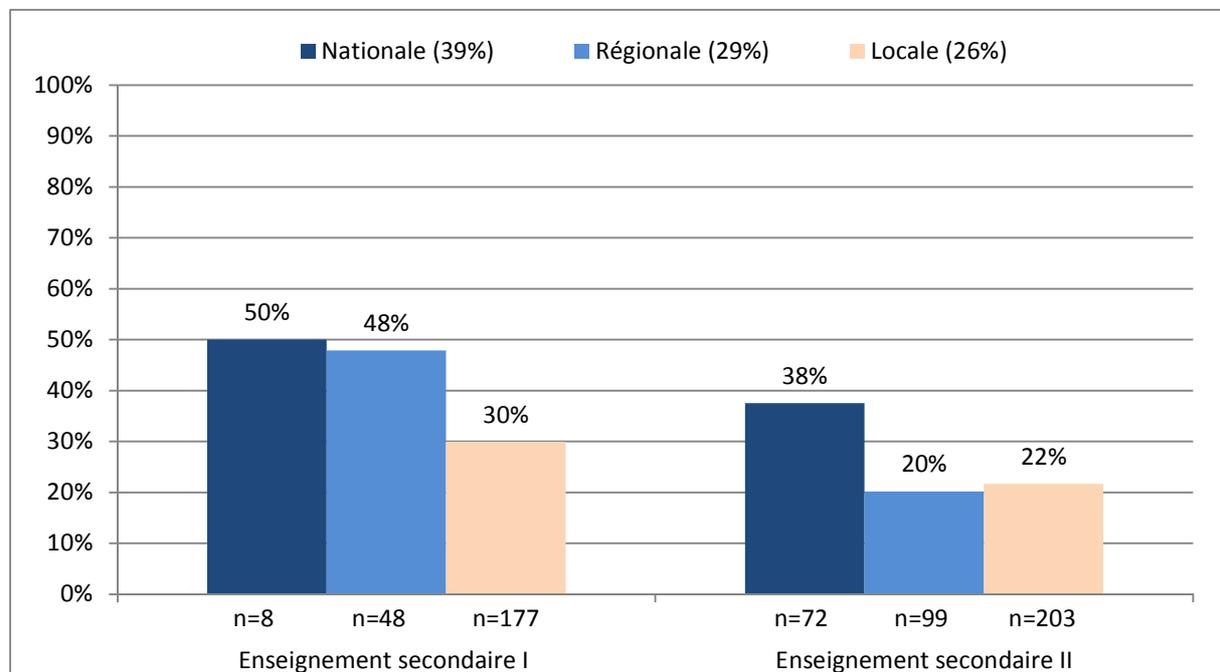
Un peu plus de la moitié (58%) des jeunes talents sportifs sont, à la rentrée 2012-2013, scolarisés à Genève dans le secondaire I (21%) ou le secondaire II (37%) et non-inscrits dans un dispositif sport-études. C'est le cas de 45% des talents nationaux et de 65% des talents régionaux. Ils sont pour la plupart scolarisés dans l'enseignement public⁵⁴.

Les autres talents sportifs sont scolarisés à l'école primaire (4%) et une petite partie est scolarisée en dehors du canton de Genève (3%) ou se consacre uniquement à son sport (2%).

La moitié des jeunes talents sportifs de niveau national ou régional scolarisés dans le secondaire I sont inscrits dans un dispositif sport-études

Si l'on restreint cette population de jeunes talents sportifs à la « population concernée » dans ce rapport, c'est-à-dire le secondaire I et II, alors la part des jeunes talents nationaux inscrits dans un dispositif sport-études s'élève à 50% dans le secondaire I et à 38% dans le secondaire II et, pour les jeunes talents régionaux, à 48% dans le secondaire I et 20% dans le secondaire II (cf. figure 8).

Figure 8. Part des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic à Genève inscrits dans un dispositif sport-études, selon le degré d'enseignement et le type de carte, 2012



Lecture : A Genève, 48% des jeunes talents régionaux scolarisés dans l'enseignement secondaire I à Genève, dans un autre canton ou en France voisine sont inscrits dans un dispositif sport-études.

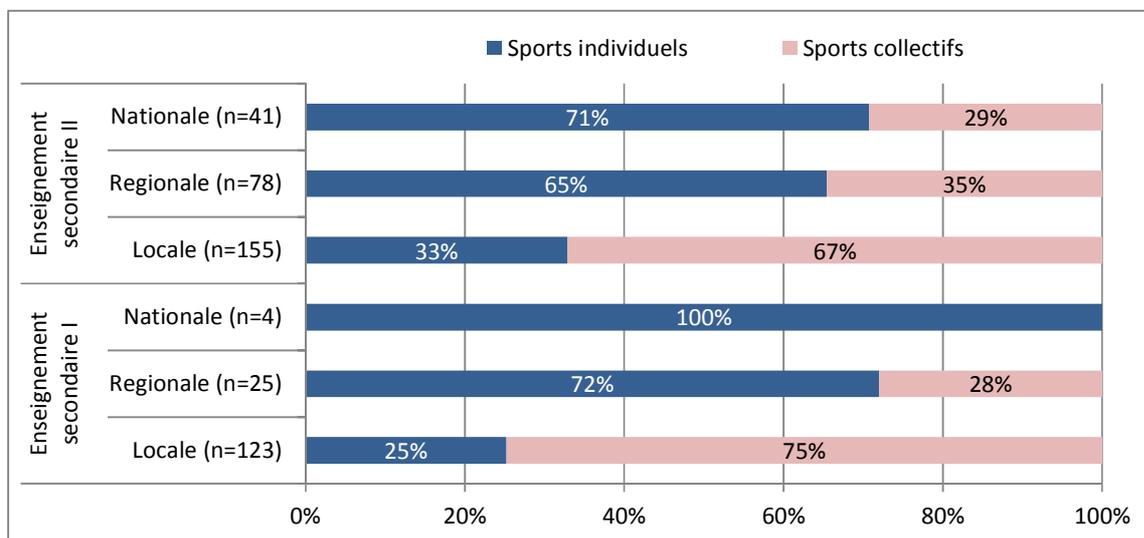
Source : Swiss Olympic/SRED

Par ailleurs, une part importante des jeunes talents sportifs non-inscrits dans un dispositif sport-études et scolarisés à Genève pratique un sport collectif (cf. figure 9, et figures 6 et 7 de l'annexe 7), principalement au niveau local (67% au secondaire I et 75% au secondaire II). Pour rappel, certains sports collectifs, comme le football, le hockey sur glace et le basketball, soit le jeune talent fait partie du contingent d'une équipe élite et, de ce fait, a accès au dispositif SAE ou a même la quasi obligation d'y être scolarisé, soit il ne fait pas partie du contingent d'une équipe élite et de ce fait n'a pas accès au dispositif (cf. point I.1.2, *Processus d'inscription dans le dispositif SAE*). A relever encore qu'à

⁵⁴ Tout niveau de carte confondu, 20% des talents sportifs hors dispositif SAE scolarisés à Genève dans le secondaire I sont dans le privé, de même que 9% pour le secondaire II. Rapportées à l'ensemble des talents sportifs scolarisés à Genève dans ces deux degrés d'enseignement, ces proportions sont, respectivement, de 12% et 7% (en comparaison, la part des élèves scolarisés dans le privé pour l'ensemble des élèves genevois s'élève pour chacun des deux degrés d'enseignement à 18%).

Genève, le dispositif SAE s'ouvre progressivement aux autres sports d'équipes (handball, volleyball, basketball au CO).

Figure 9. Jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic non-inscrits dans un dispositif sport-études et scolarisés à Genève, selon le degré d'enseignement, le type de carte et le type de sport (N=426), 2012



Lecture : 72% des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent régionale, non-inscrits dans un dispositif sport-études et scolarisés à Genève dans le secondaire I, pratiquent un sport individuel.

Source : Swiss Olympic/SRED

IV.2.3 Niveau d'information sur le dispositif SAE

La suite du chapitre est consacrée aux résultats de l'enquête menée auprès des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic et non-inscrits dans un dispositif sport-études à la rentrée scolaire 2012-21013, à laquelle 67% ont répondu.

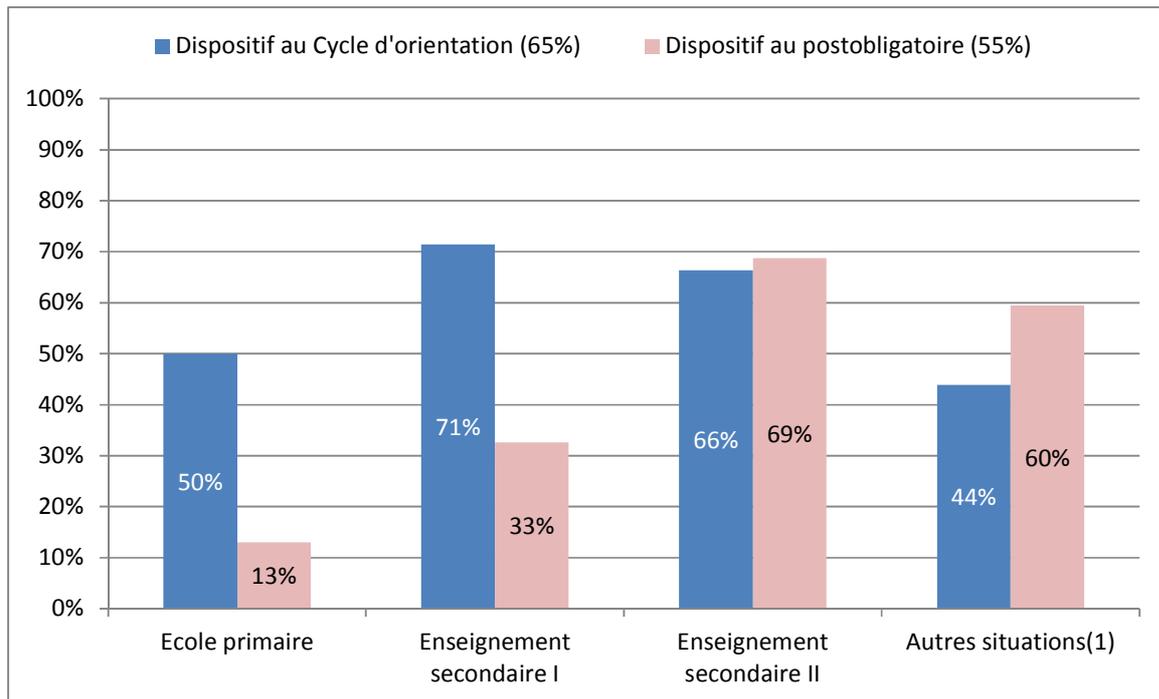
Faible niveau de connaissance du dispositif SAE pour le degré d'enseignement à venir

La connaissance de l'existence du dispositif SAE au CO et au PO varie en fonction de la scolarité suivie par ces jeunes talents (cf. figure 10).

Seule la moitié des jeunes talents sportifs scolarisés dans l'enseignement primaire a connaissance du dispositif au sein du CO et à peine 13% au sein du PO. Si le PO est encore loin pour ces jeunes talents, la perspective du CO est quant à elle proche. Par ailleurs, ils ne sont que 29% à avoir reçu la brochure d'information sur le dispositif SAE.

Concernant les jeunes talents sportifs scolarisés dans le secondaire I, si une grande partie d'entre eux (71%) connaît l'existence du dispositif SAE au CO, ils ne sont qu'un tiers à savoir qu'il existe aussi au PO. Ceux scolarisés en dernière année du CO n'en ont pas plus connaissance que les autres. Cependant, près de la moitié d'entre eux déclare avoir reçu la brochure d'information.

Figure 10. Niveau de connaissance du dispositif SAE au CO et au PO des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic et non-inscrits dans un dispositif sport-études à la rentrée scolaire 2012-2013 (N=386), 2012



(1) Suivent une formation tertiaire, scolarisés dans un autre canton ou pays, se consacrent uniquement à son sport, etc.

Source : SRED

Quant aux jeunes talents scolarisés dans le secondaire II, environ les deux tiers ont connaissance de ce dispositif, que ce soit au CO ou au PO. Un peu plus du tiers (37%) d'entre eux disent avoir reçu la brochure d'information.

IV.2.4 Raisons pour lesquelles les jeunes talents sportifs ne sont pas inscrits dans un sport-études

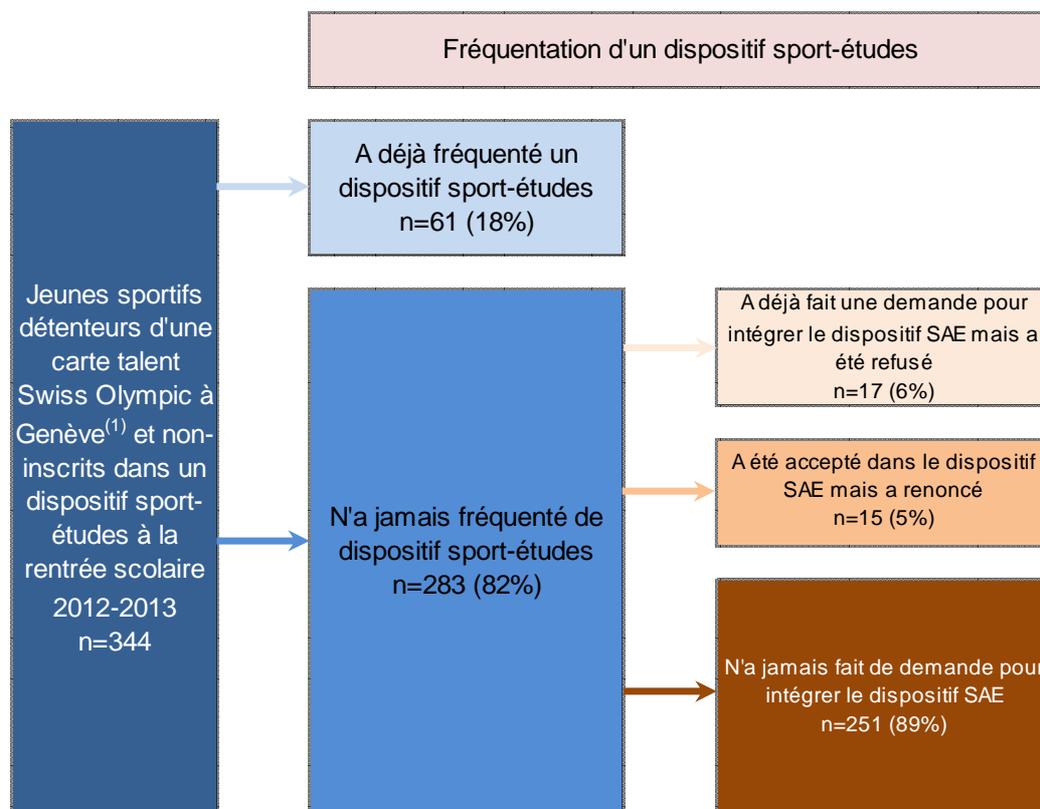
Une partie des jeunes talents sportifs ont quitté le dispositif SAE

Près de 20% des jeunes talents sportifs, non-inscrits dans un dispositif sport-études à la rentrée scolaire 2012-2013, ont déjà fréquenté un dispositif sport-études (cf. figure 11), dans 95% des cas celui de Genève. Pour l'essentiel, ces jeunes talents sont scolarisés dans l'enseignement secondaire II à Genève, ont fréquenté le dispositif SAE au CO et n'ont pas souhaité poursuivre leur scolarité dans le dispositif au PO.

Diverses raisons font que ces jeunes talents ont quitté à un moment donné le dispositif sport-études : fin de la formation secondaire II (18%), souhait d'être scolarisé dans un autre établissement que ceux proposés par le dispositif SAE (28%), choix d'une filière de formation pas proposée par les établissements du dispositif SAE (15%).

Pour d'autres, les aménagements mis en place étaient insuffisants (23%) ou encore ils n'étaient pas satisfaits du dispositif (27%). Enfin, la difficulté à concilier de front sport et études ont aussi amené un certain nombre à quitter le dispositif (20%) afin de se consacrer leur temps aux études.

Figure 11. Part des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic, non-inscrits dans un dispositif sport-études à la rentrée scolaire 2012-2013, et ayant déjà fréquenté un dispositif sport-études ou fait une demande pour en intégrer un (N=344), 2012



(1) Hors jeunes talents sportifs scolarisés à l'école primaire.

Lecture : 18% des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent non-inscrits dans un dispositif sport-études à la rentrée scolaire 2012-2013 ont fréquenté un dispositif sport-études au cours de leur scolarité secondaire.

Source : SRED

Quelques refus ou renoncements

Parmi les jeunes talents sportifs n'ayant jamais fréquenté un dispositif sport-études au cours de sa scolarité, environ 10% avaient fait une demande au cours de leur scolarité pour intégrer un tel dispositif (cf. figure 11). Pour la moitié d'entre eux, la demande avait été refusée et pour l'autre moitié ils avaient finalement renoncé à intégrer le dispositif.

La scolarisation hors dispositif SAE, un choix raisonné

Parmi les jeunes talents sportifs n'ayant jamais fréquenté un dispositif sport-études et n'ayant jamais fait de demande, la moitié disent qu'ils n'avaient pas besoin d'aménagements particuliers pour pratiquer leur sport (cf. figure 12). Pour d'autres, l'établissement pour rejoindre le dispositif sport-études était trop éloigné de leur domicile (25%) ou encore ils ne voulaient pas changer d'établissement, quitter leurs copains (23%).

Figure 12. Raisons principales pour lesquelles les jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic n'ont jamais fait de demande pour intégrer le dispositif SAE à Genève (N=251), 2012

Je n'avais pas besoin d'aménagements particuliers pour pratiquer mon sport	47%
Les prestations offertes ne correspondaient pas à mes besoins	10%
Le dispositif sport-art-études n'était pas ouvert à mon sport	6%
L'établissement sport-études était trop loin de mon domicile	25%
Je ne voulais pas changer d'établissement, quitter mes copains	23%
Je ne pensais pas répondre aux critères de sélection	17%

N.B. : Hors jeunes talents sportifs scolarisés à l'école primaire.

Lecture : 47% des jeunes talents sportifs qui n'ont jamais fait de demande pour intégrer un dispositif sport-études disent qu'ils n'avaient pas besoin d'aménagements particuliers pour pratiquer leur sport.

Source : SRED

Par ailleurs, la grande majorité des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent sont d'accord⁵⁵ avec le fait qu'ils arrivent à concilier sans difficultés sport et études, c'est un peu moins le cas lorsqu'ils sont scolarisés dans le secondaire II (75% contre 90% pour le secondaire I).

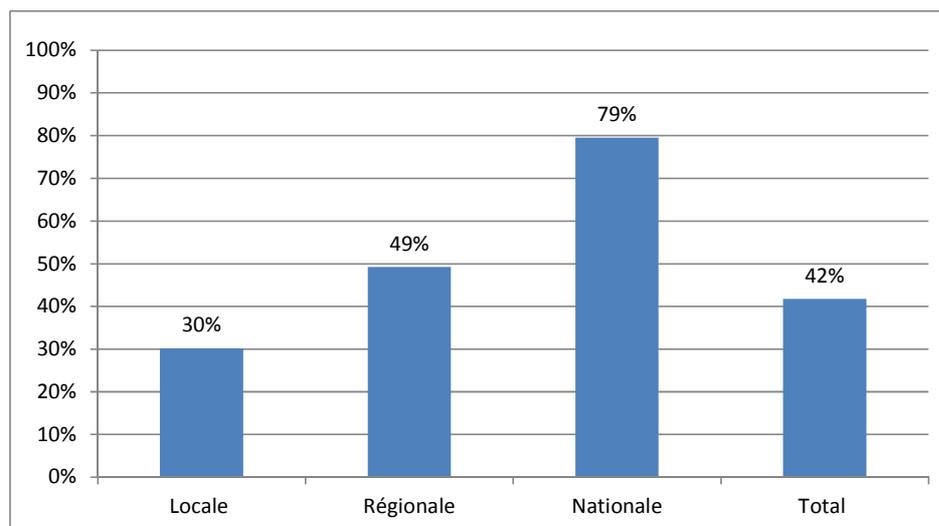
Des mesures particulières pour aider à concilier sport et études sans être inscrit dans le dispositif SAE

Si effectivement ces jeunes talents sportifs n'ont jamais fréquenté un dispositif sport-études, ils sont tout de même 42%⁵⁶ à avoir bénéficié, à un moment donné au cours de leur scolarité, de mesures particulières dans leur établissement scolaire (cf. figure 13). C'est le cas de 79% des talents nationaux, de 49% des talents régionaux et de 30% des talents locaux.

⁵⁵ *Tout à fait d'accord et plutôt d'accord.*

⁵⁶ En considérant uniquement les élèves scolarisés dans l'enseignement public au moment de l'enquête, alors que 18% des jeunes sportifs scolarisés au CO et 51% de ceux scolarisés au PO ont bénéficié, à un moment donné de leur scolarité, de mesures particulières (hors dispositif SAE) dans leur établissement scolaire.

Figure 13. Proportion de jeunes talents sportifs n'ayant jamais fréquenté un dispositif sport-études et ayant bénéficié de mesures particulières dans leur établissement scolaire, selon le type de carte talent (N=283), 2012



N.B. : Hors jeunes talents sportifs scolarisés à l'école primaire.

Lecture : 42% des jeunes talents sportifs n'ayant jamais fréquenté un dispositif sport-études ont bénéficié, à un moment donné, de mesures particulières dans leur établissement scolaire.

Source : SRED

Ces jeunes talents sportifs disent alors avoir principalement bénéficié de congés pour les compétitions (73%) et de la possibilité de rattraper les examens ou les épreuves manqués (40%). Une partie d'entre eux (54%) a aussi bénéficié d'une dispense de cours d'éducation physique au PO, plus exceptionnellement au CO. Ces mesures correspondent aux prestations de base (hormis l'aménagement d'horaire) dont bénéficient les élèves inscrits dans le dispositif SAE (cf. point I.1.1, *Descriptif du dispositif SAE*).

Comme cela a déjà été relevé (Chappelet J-L. & al., 2009), ces résultats montrent qu'il est relativement facile pour ces jeunes de bénéficier de mesures particulières dans leur établissement, même au CO où les directives ou procédures ne sont pas clairement définies. En effet, la dispense des cours d'éducation physique n'est pas une mesure strictement réservée aux élèves inscrits dans le dispositif SAE : au PO, elle peut être obtenue sur demande auprès de la coordination pour l'éducation physique et le sport. Elle est accordée selon des critères fixés⁵⁷ (par exemple avoir un niveau régional ou national, consacrer au minimum 10h par semaine à l'entraînement pendant toute l'année).

Chaque année, environ 200 dispenses d'éducation physique⁵⁸ sont accordées au PO aux élèves pratiquant un sport/art à haut niveau. Au CO, une dispense peut être exceptionnellement accordée par manque de place dans le dispositif SAE ou encore accordée par la direction d'un établissement à leur discrétion. Concernant les congés, les directions des établissements peuvent tolérer ou accepter, sur demande également, des congés spéciaux (motifs familiaux, sportifs ou artistiques, religieux ou personnels graves). Enfin, au PO, des sessions de rattrapage des épreuves manquées sont organisées pour tous les élèves.

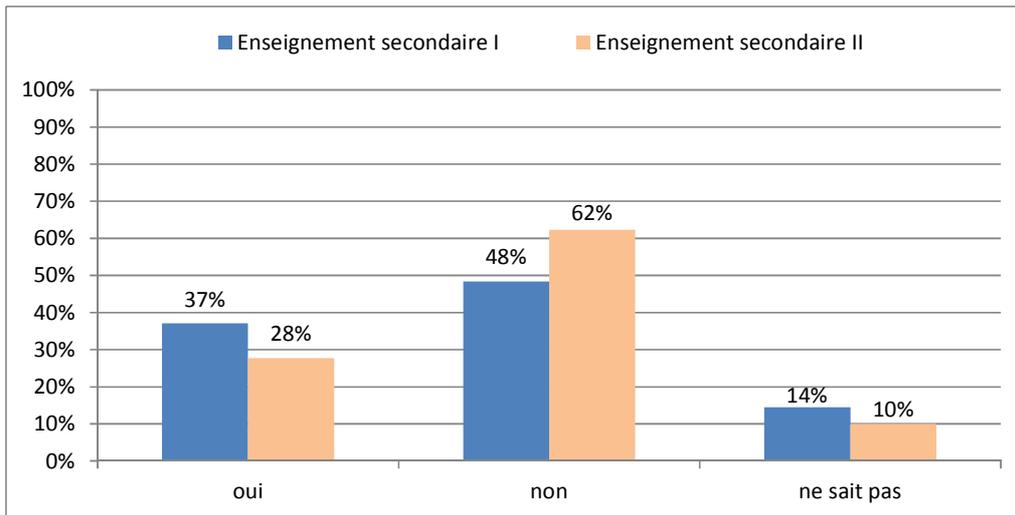
⁵⁷ http://www.ge.ch/po/doc/info-gen/dispenses_eps.pdf.

⁵⁸ Source : Coordination pour l'éducation physique et le sport.

Des souhaits pour intégrer le dispositif SAE à la prochaine rentrée scolaire

A la question « Souhaiteriez-vous intégrer le dispositif sport-art-études à Genève à la prochaine rentrée scolaire ? », un peu plus du tiers (37%) des jeunes talents sportifs scolarisés à Genève dans le secondaire I répond par l’affirmative (cf. figure 14), un peu plus du quart (28%) pour ceux scolarisés dans le secondaire II et qui le seront encore à la rentrée scolaire suivante⁵⁹.

Figure 14. Part des jeunes talents sportifs n’ayant jamais fréquenté un dispositif sport-études souhaitant intégrer le dispositif SAE à la rentrée scolaire suivante, selon le degré d’enseignement, 2012



Lecture : 37% des jeunes talents sportifs n’ayant jamais fréquenté un dispositif sport-études et étant scolarisés dans l’enseignement secondaire I à Genève souhaiteraient intégrer le dispositif SAE à la rentrée scolaire suivante.

Source : SRED

Si l’on considère le type de carte talent, alors le tiers des jeunes talents locaux souhaiteraient intégrer le dispositif SAE contre le quart pour les talents régionaux et nationaux. Par ailleurs, les trois quarts des jeunes sportifs voulant intégrer le dispositif SAE pratiquent un sport collectif (un peu plus du tiers le volleyball, puis le football et le water-polo).

⁵⁹ La moitié des jeunes talents sportifs scolarisés en dernière année de primaire à Genève souhaiteraient intégrer le dispositif sport-art-études au CO à la rentrée scolaire suivante.

IV.3 Résumé – Les jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent

Les jeunes sportifs genevois détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic :

- 732 cartes talents Swiss Olympic distribuées à Genève
- 65% de cartes locales, 22% de cartes régionales et 13% de cartes nationales
- Les filles représentent le tiers de l'ensemble des talents sportifs (32% des talents locaux, 38% des talents régionaux et 43% des talents nationaux)
- Les talents sportifs filles pratiquent majoritairement un sport individuel alors que les garçons pratiquent majoritairement un sport collectif

Situation à la rentrée scolaire 2012-2013 des jeunes sportifs genevois détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic :

- Un nombre encore relativement important de jeunes talents sportifs de niveau national ou régional ne sont pas inscrits dans un dispositif sport-études
- La majorité des jeunes talents sportifs non-inscrits dans un dispositif sport-études sont scolarisés à Genève dans le secondaire I et le secondaire II, les autres sont scolarisés au primaire, suivent une formation tertiaire ou encore se consacrent uniquement à leur sport

Connaissance de l'existence du dispositif SAE :

- Si les jeunes talents sportifs scolarisés dans l'enseignement secondaire I ont généralement connaissance de l'existence du dispositif SAE au CO, ils sont peu à savoir qu'il existe également au PO

Raisons pour lesquelles les jeunes talents sportifs ne sont pas inscrits dans un sport-études :

- Près d'un jeune talent sportif sur cinq a déjà fréquenté un dispositif sport-études, bien souvent au CO et n'a pas poursuivi sa scolarité dans le dispositif au PO
- Raisons qui ont amené une partie des jeunes talents sportifs à quitter le dispositif sport-études : formation secondaire II terminée (18%), choix de l'établissement scolaire (28%), choix de la filière de formation (15%), aménagements insuffisants (23%), insatisfaits du dispositif (27%) et difficultés à mener de front sport et études (20%)
- Raisons pour lesquelles les jeunes talents sportifs n'ont jamais intégré un dispositif sport-études : pas besoin d'aménagements particuliers pour pratiquer son sport (47%), l'établissement scolaire proposé par le dispositif sport-études est trop éloigné de son domicile (25%) et la volonté de ne pas changer d'établissement scolaire, de rester avec ses camarades (23%)
- Près de la moitié (42%) des jeunes talents sportifs, qui n'ont jamais intégré un dispositif sport-études, ont, à un moment donné de leur scolarité, bénéficié de mesures particulières dans leur établissement scolaire
- Ils ont alors bénéficié de congés pour les compétitions (73%) et de la possibilité de rattraper les épreuves manquées (40%), et d'une dispense des cours d'éducation physique (54%) au PO essentiellement
- Pour une partie de ces jeunes talents sportifs, les avantages que le dispositif SAE pourrait leur procurer ne sont pas suffisants pour qu'ils l'intègrent
- Environ le tiers des jeunes talents sportifs scolarisés dans le secondaire I et II à Genève souhaiterait intégrer le dispositif SAE à la rentrée scolaire suivante

Synthèse

En guise de synthèse, les auteurs du rapport présentent les principaux résultats et proposent en regard des éléments de réflexion.

Principaux résultats	Eléments de réflexion
<p>Niveau d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'officialisation du dispositif SAE et le renforcement de l'information ont été appréciés par les référents sportifs/artistiques SAE et les doyens responsables SAE. ▪ Peu de jeunes talents sportifs scolarisés au CO et <u>non-inscrits</u> dans le dispositif SAE connaissent l'existence du dispositif SAE au PO. ▪ Les référents sportifs/artistiques SAE sont les personnes les mieux placées pour promouvoir le dispositif SAE. ▪ Les éléments moteurs qui poussent un jeune sportif ou artiste à intégrer le dispositif SAE sont la motivation personnelle et le soutien parental. ▪ Participation élevée aux séances d'information organisées à la rentrée scolaire ; toutefois aucun élève inscrit en danse et musique en SAE au PO n'a participé à une séance d'information. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Le dispositif SAE étant un réseau d'établissements scolaires au secondaire I et II, il commence tout juste à être perçu dans sa continuité.</i> ▪ <i>La transition CO/PO est un moment crucial auquel il faudrait être attentif afin d'éviter les abandons de carrière sportive/artistique. La poursuite des études au PO dans le dispositif SAE est liée, non seulement, à la connaissance de l'existence du dispositif mais également aux formations ou options existantes dans les établissements scolaires du dispositif SAE.</i> ▪ <i>Les séances d'information aux rentrées scolaires permettent de clarifier les attentes et les obligations de tous les acteurs. La généralisation de ce type de séance à tous les élèves sportifs et artistes du dispositif permettrait sans doute d'éviter encore quelques malentendus.</i>
<p>Processus de sélection</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le processus d'inscription est clair pour la grande majorité des élèves sportifs/artistes et des parents. ▪ Au PO, un parent sur cinq a rencontré des difficultés pour inscrire son enfant dans le dispositif SAE. ▪ Une partie des référents sportifs SAE souhaiterait être davantage impliqué dans le processus de sélection. ▪ Les référents sportifs SAE ont un intérêt mitigé pour les cartes talent. ▪ Pour une partie des doyens responsables SAE, la sélection des jeunes sportifs/artistes devrait davantage prendre en compte des critères scolaires. ▪ L'attribution du nombre de place dans le dispositif SAE selon les disciplines sportives ou artistiques manque de clarté. ▪ Un manque de places pour la danse est relevé. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Le dispositif SAE gagnerait probablement encore en clarté si les critères de sélection et le nombre de places disponibles selon les disciplines étaient clairement présentés et discutés avec les principaux acteurs (référents sportifs et artistiques SAE et doyens responsables SAE). A noter que pour les CO « sports individuels, danse et musique », le nombre de places est limité par le nombre de classes ouvertes, soit une classe par degré scolaire dans chaque établissement, soit neuf classes au total.</i> ▪ <i>Au-delà des conditions d'admission ou de promotion, le niveau scolaire de l'élève devrait-il également faire partie des critères pour intégrer le dispositif SAE ?</i>

▪ Aucun code ne permet d'identifier les élèves comme des élèves inscrits en SAE dans la base de données scolaires (nBDS), sauf ceux inscrits dans les CO « sports individuels, danse et musique ».

Satisfaction des prestations

- Quasiment tous les acteurs et bénéficiaires du dispositif SAE sont satisfaits des prestations offertes par le dispositif SAE.
- Les prestations qui aident le mieux les élèves à concilier sport/art et études sont l'aménagement des horaires, les congés pour compétition et la dispense des cours d'éducation physique.
- Au PO, la confection d'horaires individualisés est parfois complexe à mettre en place, particulièrement à l'Ecole de commerce.
- Le rattrapage des cours manqués a été difficile pour le tiers des élèves.
- Plus du tiers des élèves trouvent le trajet entre leur domicile et leur établissement scolaire trop long.
- Une partie des élèves sportifs/artistes, des parents et des référents sportifs/artistiques SAE souhaiteraient une charge scolaire plus allégée (grille horaire notamment).
- Le contrat d'étude indépendant (CEI) semble convenir essentiellement aux élèves qui sont autonomes et qui n'ont pas de difficultés scolaires.
- La plage horaire libérée en milieu d'après-midi au CO « sports individuels, danse et musique » est peu utilisée pour les entraînements.
- Les prestations pour la danse au PO ne sont pas suffisantes.
- La très grande majorité des élèves sportifs/artistes et des parents conseilleraient le dispositif SAE à une connaissance.

Conciliation sport/art et études

- Le dispositif SAE permet à la grande majorité des élèves sportifs/artistes de concilier sport/art et études sans sacrifier l'un ou l'autre.
- La moitié des élèves sportifs/artistes disent avoir ressenti durant l'année écoulée une charge de travail liée à leurs études très importante et une fatigue excessive liée à la pratique de leur sport/art.
- Un élève sur cinq pratiquant un sport individuel, la musique ou la danse, a déjà envisagé de quitter le dispositif SAE.

▪ *Il conviendrait de disposer d'un code spécifique permettant d'identifier tous les élèves SAE – et pas seulement ceux inscrits dans les CO « sports individuels, danse et musique » dans la base de données scolaires (nBDS).*

- *Au-delà de la satisfaction globale des élèves sportifs/artistes, il serait intéressant de débattre de certains points d'amélioration potentielle :*
 - *Est-il possible de diminuer le nombre de cours par semaine comme le recommande Swiss Olympic ?*
 - *Les aménagements d'horaires sont-ils optimaux ? La pause de midi n'est-elle pas trop courte pour une partie des élèves sportifs/artistes ?*
 - *Comment faciliter au maximum le rattrapage des cours manqués (support de cours sur papier ou sur internet) ?*
 - *Les rattrapages d'examens peuvent-ils être optimisés ? En évitant par exemple de les placer juste après un retour de compétition ?*
 - *Etant donné l'insuffisance relevée des prestations offertes pour la danse au PO, ces élèves artistes ne devraient-ils pas bénéficier des prestations équivalentes aux sportifs ?*

▪ *Concilier sport/art et études entraîne une charge importante, voire une fatigue conséquente (physique et psychologique) des élèves sportifs/artistes. La fatigue, qu'elle soit objective ou ressentie, est liée au temps de repos disponible. Quels sont les leviers possibles pour permettre ce temps de repos nécessaire ? Diminution de la charge scolaire ? Adaptation du cursus scolaire ? Réduction du nombre d'heures de cours ?*

▪ *La pratique sportive ou artistique de haut*

- La plupart des élèves sportifs/artistes souhaitent poursuivre leurs études dans le dispositif SAE.
- Les élèves sportifs/artistes et tous les acteurs sont unanimes : mener à terme ses études est le plus important.
- Un taux de réussite élevé pour les élèves inscrits dans le dispositif SAE selon les doyens responsable SAE (plus particulièrement les élèves pratiquant un sport individuel ou un art).

niveau demande un investissement personnel important, une organisation méticuleuse, etc. Ces compétences peuvent-elles être reconnues d'une manière ou d'une autre par l'école ?

Soutien aux jeunes sportifs/artistes

- Les élèves sportifs/artistes souhaitent être reconnus à part entière, comme élève de la part de l'entraîneur/professeur et comme sportif/artiste de haut niveau de la part des enseignants.
- Le quart des élèves sportifs/artistes est peu satisfait de l'encouragement reçu de la part des enseignants, ils regrettent souvent un manque d'intérêt et de compréhension.
- Des parents très impliqués et investis autant sur le front scolaire que sportif/artistique, apportant à leur enfant un soutien émotionnel, logistique et financier.
- Des parents extrêmement vigilants aux difficultés scolaires que leur enfant pourrait rencontrer.
- Tous les référents sportifs SAE soulignent que le soutien parental est primordial pour mener à bien carrière sportive/artistique et carrière scolaire.

- *Les élèves sportifs/artistes menant de front carrière sportive/artistique et carrière scolaire mériteraient sans doute d'être davantage reconnus dans ce double investissement, sans pour autant que cela leur donne des passe-droits par rapport aux autres élèves.*
- *Une partie des enseignants ne semble pas au fait non seulement de leur situation mais de ce que cette double carrière implique. Comment mieux sensibiliser les enseignants à cette problématique ?*

Relations entre les acteurs

- Les référents sportifs SAE et les doyens SAE ont des contacts réguliers entre eux – de façon plus marquée pour les sports collectifs – et respectivement avec le SCS.
- Selon quelques doyens SAE, le SCS devrait mieux appréhender les enjeux scolaires et leur implication sur le dispositif SAE.

- *Un rapprochement du SCS et des directions générales du CO et PO permet de mieux comprendre les enjeux scolaires.*
- *Les relations avec les sports individuels pourraient être poursuivies et approfondies par le SCS.*
- *La collaboration entre le SCS et le Service cantonal de la culture ne devrait-elle pas être encore davantage développée pour ce qui concerne les aménagements des musiciens et des danseurs ?*

Les jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic non-inscrits dans un dispositif sport-études

- Un nombre encore relativement important de jeunes talents sportifs genevois de niveau national ou régional ne sont pas inscrits dans un dispositif sport-études.
- Près d'un jeune talent sportif sur cinq a déjà

- *La plupart des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic qui ne sont pas inscrits dans un dispositif sport-études semblent concilier sport et études sans trop de difficulté. Toutefois, une grande partie d'entre eux*

fréquenté un dispositif sport-études, le plus souvent au CO.

- Les principales raisons pour lesquelles les jeunes talents sportifs n'ont jamais intégré un dispositif sport-études sont : pas besoin d'aménagements particuliers pour pratiquer son sport, établissement scolaire SAE proposé trop éloigné de son domicile et volonté de ne pas changer d'établissement scolaire.
- Près de la moitié des jeunes talents sportifs a, à un moment donné de leur scolarité, bénéficié de mesures particulières dans son établissement scolaire ; congés pour les compétitions, possibilité de rattraper les épreuves manquées, et dispense des cours d'éducation physique au PO essentiellement.
- La grande majorité de ces jeunes talents sportifs disent concilier sport et études sans difficulté, c'est toutefois un peu moins le cas quand ils sont scolarisés dans le secondaire II.
- Environ le tiers des jeunes talents sportifs scolarisés dans le secondaire I et II à Genève souhaiterait intégrer le dispositif sport-art-études à la rentrée scolaire suivante.

bénéficient ou ont bénéficié de mesures particulières dans leur établissement scolaire (congés pour les compétitions, possibilité de rattraper les épreuves manquées, dispense des cours d'éducation physique).

- *D'un côté, pour attirer les meilleurs jeunes sportifs/artistes dans le dispositif SAE, les avantages qu'il offre doivent non seulement compenser les inconvénients qu'il peut engendrer (déplacement, changement d'établissement scolaire), mais aussi être supérieurs aux avantages qui peuvent être obtenus par ailleurs (dispense des cours d'éducation physique, congés, etc.).*
- *D'un autre côté, l'option d'aider au maximum les élèves sportifs/artistes à concilier études et sport/art à haut niveau en donnant la possibilité, à ceux qui ne sont pas inscrits dans le dispositif SAE, de bénéficier d'une dispense des cours d'éducation physique et de congés pourrait être reconnue, à l'image du canton de Fribourg, qui a créé un statut spécial pour ces élèves.*

Annexes

Annexe 1. Comparaison des dispositifs SAE dans différents cantons romands

Annexe 2. Historique du dispositif SAE

Annexe 3. Questionnaires Enquêtes

Annexe 4. Figures annexées à la partie I

Annexe 5. Figure annexée à la partie II

Annexe 6. Figure annexée à la partie III

Annexe 7. Figures annexées à la partie IV

Annexe 1. Comparaison des dispositifs sport-art-études dans différents cantons romands

Spécificité de l'offre sport-art-études genevoise

L'organisation scolaire relevant principalement des cantons, chaque canton gère de manière différenciée leur dispositif sport-études. Quatre cantons romands (Vaud, Valais, Jura, Genève) ont été retenus pour une brève comparaison de leur dispositif SAE⁶⁰ (cf. figure 1). Le canton de Genève se distingue essentiellement de ces cantons du point de vue de la « structure » de son dispositif: alors que ces cantons mettent à disposition au secondaire II des *classes spéciales SAE*, Genève n'offre cette possibilité qu'au secondaire I.

Figure 1. Comparaison des dispositifs sport-art-études dans différents cantons romands

Cantons	Genève	Vaud	Valais	Jura
Type de structure SAE				
Secondaire I	Classes spéciales	Aménagements individuels	Aménagements individuels	Aménagements individuels
	Etablissements regroupant les sports collectifs	Structures particulières pour sports collectifs	Structures particulières pour sports collectifs	
Secondaire II	Aménagements individuels	Aménagements individuels	Aménagements individuels	Aménagements individuels
		Classes spéciales	Classes spéciales	Classes spéciales
Nombre d'établissements scolaires avec label Swiss Olympic				
Swiss Olympic Sport Schools			1	
Swiss Olympic Partner Schools	2 (réseau de 7 établissements)	1	5	2
Nombre de cartes talent Swiss Olympic (nationale, régionale et locale)				
Année 2008	871	1070	691	141
Nombre d'élèves en SAE				
Année 2008	246	340	380	104
Etudes	IDHEAP (2009) Dispositif SAE (primaire au secondaire II)	AISTS (2003) Filière gymnasiale SE (secondaire II)		UNI BS (2004) Structure SAE secondaire I
	SRED (2014)			Macolin (2012) Structure SAE secondaire II

Sources : Swiss Olympic 2011, IDHEAP 2009, Sites Internet des différents départements cantonaux de l'instruction publique.

En ce qui concerne les aménagements et allègements d'horaires, les cantons ont des offres très différentes pour le secondaire II. Par exemples, le collège Auguste Piccard du canton de Vaud parvient à diminuer de façon significative la charge horaire (suppression de 6 à 10 périodes au collège selon les années de scolarisation⁶¹), en concentrant les cours le matin et en effectuant une maturité en trois ans ;

⁶⁰ Le canton de Fribourg s'est doté en automne 2013 d'un programme SAF (sport art et formation) distinguant deux catégories d'athlète bénéficiaires : (i) les *athlètes SAF* qui bénéficient d'aménagements ou d'allègements scolaires, d'appui pédagogique, de congés ou dispenses de cours réguliers actuels ainsi que d'un suivi particulier; (ii) les *athlètes Espoir* qui sont dispensées d'éducation physique et peuvent bénéficier de congés ponctuels. Un rapport du Conseil d'Etat sur la création de structures de « sports-arts-études » a été remis début octobre 2013 au Grand Conseil.

⁶¹ http://www.auguste-piccard.ch/pages/classe_spe.html

le lycée-collège Spiritus Sanctus de Brigue⁶² est, quant à lui, une école à mi-temps, libérant soit le matin ou l'après-midi, la maturité est proposée en 5 ans.

Des labels Swiss Olympic

Ce sont les cantons qui font la demande à Swiss Olympic pour obtenir un label pour leurs établissements scolaires. Seul le canton du Valais dispose d'une école *Sport School*, correspondant au label le plus élevé. Ce canton a également 5 établissements scolaires *Partner School*. Le canton de Genève a quant à lui le label *Partner School*, obtenu en 2012-02013, pour deux réseaux d'établissements, 5 établissements au secondaire I et 2 au secondaire II. On peut relever que les cantons qui ont plus d'une école labellisée ont dans leurs critères de sélection la possession d'une carte talent Swiss Olympic⁶³ (sauf le canton de Vaud).

Attrait différencié des dispositifs SAE auprès des sportifs talentueux

Le plus petit canton, celui du Jura, est celui qui compte le plus d'élèves inscrits dans un dispositif SAE en 2008⁶⁴ proportionnellement au nombre de cartes talents distribuées par Swiss Olympic. Le canton du Valais accueille également un nombre important d'élèves dans son dispositif SAE, attirant peut-être davantage de sportifs extra cantonaux notamment pour le ski. Les cantons de Genève et Vaud accueillent en proportion relativement moins d'élèves sportifs dans leur dispositif SAE.

Plusieurs études disponibles sur les dispositifs SAE romands

Les dispositifs SAE de trois cantons romands, sur les quatre retenus, ont déjà fait l'objet d'une étude. Ces travaux relèvent un niveau de satisfaction relativement élevé des inscrits dans un dispositif SAE. Des améliorations sont toutefois souhaitées. A Genève, « *ce sont les horaires de pause de midi qui pose le plus de problèmes aux élèves du CO* » et les élèves SAE regrettent parfois l'éloignement géographique des établissements par rapport à leur domicile; enfin « *les élèves du PO sont plus critiques par rapport à l'encadrement pédagogique* », ils désiraient plus de compréhension.

Dans le canton de Vaud, les élèves SAE suivant une formation gymnasiale auraient souhaité que l'offre soit plus étoffée; l'étude met en évidence un manque de relation entre le milieu sportif et le milieu scolaire ainsi qu'entre le milieu social/familial et le milieu scolaire, donnant ainsi « *un rôle central à l'élève quant à la circulation de l'information* » et une responsabilité accrue au jeune. Elle relève également une fatigue importante selon les périodes liée à la charge sportive.

L'étude, plus récente, effectuée dans le canton du Jura souligne que le dispositif SAE aide davantage les élèves à concilier sport et études au niveau du secondaire I qu'au niveau du secondaire II. Mener de front deux carrières devient plus difficile au fur et à mesure que les jeunes avancent dans leur scolarité, « *le manque de temps pour se consacrer à la carrière sportive et les incertitudes liées à celle-ci sont souvent évoqués* ». Les élèves proposent que la communication entre le milieu sportif et le milieu scolaire s'améliore, plus particulièrement entre entraîneurs – employeurs pour la formation professionnelle duale. Les élèves SAE au secondaire I propose également d'améliorer les relations entre les sportifs SAE et leurs professeurs, par exemple avec un « *un dialogue accru entre partenaires et une sensibilisation du corps enseignant* ».

⁶² http://www.spiritus.ch/fileadmin/uploads/media/PDF/hsk_franz.pdf

⁶³ La proportion de détenteurs de cartes talents constitue un critère pour la labellisation des écoles, elle est de 60% pour les *Swiss Olympic Partner School*.

⁶⁴ Les données disponibles les plus récentes quant aux nombres d'élèves inscrits dans un dispositif SAE, pour comparer les 4 cantons, datent de 2008. Des données plus récentes du nombre de cartes talent pour chaque canton sont publiées par Swiss Olympic (Swiss Olympic, 2013).

Annexe 2. Historique du dispositif SAE

Figure 1. Historique du dispositif sport-art-études à Genève au CO et au PO

Rentrée scolaire	Offre	Disciplines concernées
	Cycle d'orientation (CO)	
1980	Premières classes sport-études au CO Grandes Communes	Sports individuels et danse
1981	Un deuxième établissement du CO offre des classes sport-études (à tour de rôle : CO Grandes Communes, CO Aubépine, CO Sécheron, CO Budé, CO Florence)	Sports individuels et danse
1988	Classes sport-études CO Grandes Communes, CO Florence	Sports individuels et danse
1992	Classes sport-études CO Grandes Communes, CO Florence, CO Budé	Sports individuels et danse ⁽¹⁾
1997	CO Pinchat ⁽²⁾	Football : Etoile Carouge
2008	CO Cayla	Football : Servette FC
2012	CO Aubépine	Hockey sur glace : Genève Futur Hockey
2013	CO Golette	Football : FC Meyrin
	Postobligatoire (PO)	
1982	Ouverture d'une classe spécifique sport-études à l'Ecole de commerce de Saint-Jean	Tous les sports et la danse
Années 80	Mesures spécifiques dans certains collèges : Calvin, de Saussure, Rousseau puis disparition au profit de mesures individuelles accordées au cas par cas par les directeurs d'établissements selon leur bon vouloir	Tous les sports et la danse
2006	Programme sport-études au Collège et Ecole de commerce Nicolas-Bouvier ⁽³⁾ et Ecole de culture générale Henry-Dunant	Tous les sports et la danse
2010	Programme sport-études au Collège et Ecole de commerce André-Chavanne	Tous les sports
2012	Dispositif sport-art-études à l'Ecole de commerce Nicolas-Bouvier et au Collège Madame-de-Staël	Tous les sports
2013	Intégration officielle au dispositif sport-art-études du Collège de Candolle pour la musique et la danse ⁽⁴⁾	Musique et danse
	Dispositif sport-art-études au Collège pour adultes Alice-Rivaz	Tous les sports
2011	Nomination d'un coordinateur cantonal du dispositif sport-art-études	

¹ Les musiciens ont rejoint le dispositif lors de la rentrée 2010-11.

² Cette offre au CO Pinchat est reconnue officiellement par le DIP en 2007.

³ Programme abandonné lorsque cet établissement est devenu une Ecole de commerce.

⁴ Cette offre existait déjà depuis 2005 pour la musique et depuis 2009 pour la danse.

Annexe 3. Questionnaires Enquêtes

Questionnaire Elèves – Enquête SAE – sept. 2012


QUESTIONNAIRE AUX ÉLÈVES SCOLARISÉ-ES DANS LE DISPOSITIF SPORT-ART-ÉTUDES
Année scolaire 2012 / 2013

Votre avis est important. Nous vous remercions de consacrer environ 10 minutes pour répondre à cette enquête. Vos réponses sont confidentielles et nous en garantissons l'anonymat.

Consignes : Vos réponses seront saisies par lecteur optique. Par conséquent, veuillez :

1. Utiliser un stylo noir ou bleu foncé.
2. Mettre une croix dans la case appropriée.
3. En cas d'erreur, noircir la case cochée par erreur et mettre une nouvelle croix dans la case appropriée.

Merci de nous retourner le questionnaire d'ici le **7 octobre 2012** au moyen de l'enveloppe pré-affranchie jointe.

1. Information et inscription dans le dispositif sport-art-études à Genève

* Comment avez-vous été informé-e (la première fois) de l'existence du dispositif sport-art-études à Genève ?
Plusieurs réponses possibles

par les enseignants de mon école

par mon entraîneur, mon professeur (danse / musique)

par le Service cantonal du sport

par ma famille (parents, frère, soeur)

par mes amis sportifs / artistes

autre(s), précisez :

* Avez-vous reçu la brochure "Sport-art-études GE, année scolaire 2012-2013" ?

oui non

* Le processus d'inscription dans le dispositif sport-art-études était-il clair pour vous ?

très clair assez clair peu clair pas du tout clair

* Connaissez-vous les critères de sélection pour entrer dans le dispositif sport-art-études à Genève ?

oui, tout à fait oui, partiellement non, pas vraiment non, pas du tout

* Qui vous a incité à vous inscrire dans le dispositif sport-art-études ?
Plusieurs réponses possibles

moi-même

les enseignants de mon école

mon entraîneur / club, mon professeur (danse / musique)

mes parents

mes amis sportifs / artistes

autre(s), précisez :

3 / 64595470138

2. Prestations offertes dans le dispositif sport-art-études

- Savez-vous qui est responsable du dispositif sport-art-études dans votre établissement ?

oui non

- Avez-vous participé à la séance d'information organisée en ce début d'année scolaire sur le dispositif sport-art-études ?

oui non

- De quelles prestations allez-vous bénéficier durant cette année scolaire dans votre établissement ?
Plusieurs réponses possibles

	Oui	Non	Ne sait pas encore
Dispense des cours d'éducation physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagement des horaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrat d'étude indépendant - tuteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilité d'allonger la durée des études	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Congés pour les compétitions / représentations artistiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilité de rattraper les examens ou les épreuves manqués	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cercle d'études durant la pause de midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appui scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soutien médico-sportif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre(s), précisez :			

- Êtes-vous satisfait-e des prestations qui vous sont offertes pour l'année scolaire à venir ?

très satisfait-e assez satisfait-e un peu satisfait-e pas du tout satisfait-e

3. Parcours scolaire

- Quelle formation suivez-vous actuellement (année scolaire 2012-2013) et dans quel degré ?

Cycle d'orientation	Collège (gymnase)	École de culture générale	École de commerce
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 9CO <input type="checkbox"/> 10CO <input type="checkbox"/> 11CO		<input type="checkbox"/> 1e <input type="checkbox"/> 2e <input type="checkbox"/> 3e <input type="checkbox"/> 4e	

- Au cours de votre scolarité, avant la rentrée scolaire 2012-2013, avez-vous déjà fréquenté un dispositif sport-art-études ?

- oui, dans une école publique du canton de Genève
 oui, dans une école publique dans un autre canton ou pays
 oui, dans une école privée (canton de Genève ou autre)
 non, jamais

→ si oui,

- Quel(s) degré(s) scolaire(s) avez-vous fréquenté(s) dans ce dispositif sport-art-études ?
Plusieurs réponses possibles

Primaire 7P 8P
 Cycle d'orientation 9CO 10CO 11CO
 Postobligatoire 1e 2e 3e 4e

→ si non,

► Aviez-vous déjà fait une demande, au cours de votre scolarité, pour intégrer le **dispositif sport-art-études** à Genève ?

- oui, mais j'ai été refusé-e
- oui, j'ai été accepté-e mais j'ai renoncé
- non, jamais

Pour quelle(s) raison(s) ? *Plusieurs réponses possibles*

- Je n'avais pas connaissance de l'existence du dispositif sport-art-études.
- Je n'avais pas été sélectionné-e par mon club.
- Je ne pensais pas répondre aux critères de sélection.
- Je n'avais pas besoin d'aménagements particuliers pour pratiquer mon sport / art.
- J'avais déjà des arrangements avec mon école (ex: aménagement d'horaire).
- L'établissement sport-art-études était trop éloigné de mon domicile.
- Je ne voulais pas changer d'établissement, quitter mes copains / copines .
- Les prestations offertes ne correspondaient pas à mes besoins.
- Autre(s), précisez :

4. Conciliation sport / art et études

♦ Au cours de votre scolarité, avez-vous eu des aménagements individuels (**hors dispositif sport-art-études**) vous permettant de mieux concilier votre activité sportive ou artistique avec vos études ?

- oui non

Quels étaient ces aménagements ? *Plusieurs réponses possibles*

	Primaire	Cycle d'orientation	Postobligatoire
Dispense des cours d'éducation physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagement des horaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilité d'allonger la durée des études	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Congés pour les compétitions / représentations artistiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilité de rattraper les examens ou les épreuves manqués	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appui scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre(s), précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

.....

5. Perception de la conciliation des études et d'une activité sportive ou artistique de haut niveau

• A quel point êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Je concilie sans difficulté mes études et mon sport / art.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai de la facilité à satisfaire aux exigences de mon sport / art.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai de la facilité à satisfaire aux exigences scolaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je pense que le sport / art est plus important que les études.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je pense que les études sont plus importantes que le sport / art.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mes parents pensent que le sport / art est plus important que les études.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mes parents pensent les études sont plus importantes que le sport / art.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon entraîneur / professeur pense que le sport / art est plus important que les études.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mes enseignants pensent que les études sont plus importantes que le sport / art.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

• En général, je suis satisfait-e...

	Très satisfait-e	Assez satisfait-e	Peu satisfait-e	Pas du tout satisfait-e
...de l'encouragement que je reçois de mon entraîneur / professeur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...de l'encouragement que je reçois des enseignants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...de l'encouragement que je reçois de mes parents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. Situation personnelle

• fille garçon * Âge : ans

• Pour les artistes : musique danse

• Pour les sportifs-ves : Carte talent de Swiss Olympic : aucune locale régionale nationale

Sport pratiqué :

• Combien d'heures par semaine pratiquez-vous votre sport / art ? heures

• Depuis combien d'années pratiquez-vous votre sport / art ? années

7. Avez-vous des commentaires ou compléments d'information à apporter ?

.....

.....

.....

.....

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire !

Questionnaire Parents – Enquête SAE – sept. 2012

QUESTIONNAIRE AUX PARENTS D'ÉLÈVES SCOLARISÉ-ES DANS LE DISPOSITIF SPORT-ART-ÉTUDES
Année scolaire 2012 / 2013

Votre avis est important. Nous vous remercions de consacrer environ 10 minutes pour répondre à cette enquête. Vos réponses sont confidentielles et nous en garantissons l'anonymat.

Consignes : Vos réponses seront saisies par lecteur optique. Par conséquent, veuillez :

1. Utiliser un stylo noir ou bleu foncé.
2. Mettre une croix dans la case appropriée.
3. En cas d'erreur, noircir la case cochée par erreur et mettre une nouvelle croix dans la case appropriée.

Merci de nous retourner le questionnaire d'ici le **7 octobre 2012** au moyen de l'enveloppe pré-affranchie jointe.

1. Information et inscription dans le dispositif sport-art-études à Genève

- Comment avez-vous été informés (la première fois) de l'existence du dispositif sport-art-études à Genève ?
Plusieurs réponses possibles
 - par les enseignants de l'école
 - par l'entraîneur, professeur (danse / musique)
 - par le Service cantonal du sport
 - par notre / nos enfant(s)
 - autre(s), précisez :
- Avez-vous reçu la brochure "Sport-art-études GE, année scolaire 2012-2013" ?
 - oui non
- Le processus d'inscription dans le dispositif sport-art-études était-il clair pour vous ?
 - très clair assez clair peu clair pas du tout clair
- Avez-vous rencontré des difficultés pour inscrire votre enfant au dispositif sport-art-études ?
 - oui non
 - si oui, lesquelles ?
- Connaissez-vous les critères de sélection pour entrer dans le dispositif sport-art-études à Genève ?
 - oui, tout à fait oui, partiellement non, pas vraiment non, pas du tout
- Qui a incité votre enfant à s'inscrire dans le dispositif sport-art-études ?
Plusieurs réponses possibles
 - nous-mêmes
 - les enseignants de son école
 - l'entraîneur / club, le professeur (danse / musique)
 - la demande venait de notre enfant
 - des amis dans le domaine sportif / artistique
 - autre(s), précisez :

3 / 6

3236262879

2. Prestations offertes dans le dispositif sport-art-études

- Savez-vous qui est le responsable du dispositif sport-art-études dans l'établissement de votre enfant ?

oui non

- Avez-vous participé à la séance d'information organisée en ce début d'année scolaire sur le dispositif sport-art-études ?

oui non

- Avez-vous été informés sur les prestations offertes par le dispositif sport-art-études ?

oui non

- De quelles prestations votre enfant va-t-il bénéficier durant cette année scolaire dans son établissement ?

Plusieurs réponses possibles

	Oui	Non	Ne sait pas encore
Dispense des cours d'éducation physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagement des horaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrat d'étude indépendant - tuteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilité d'allonger la durée des études	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Congés pour les compétitions / représentations artistiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilité de rattraper les examens ou les épreuves manqués	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cercle d'études durant la pause de midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appui scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soutien médico-sportif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autre(s), précisez : _____

- Êtes-vous satisfaits des prestations qui sont offertes à votre enfant pour l'année scolaire à venir ?

très satisfaits assez satisfaits un peu satisfaits pas du tout satisfaits

- Connaissez-vous l'horaire scolaire définitif de votre enfant ?

oui non

- Êtes-vous satisfaits de l'horaire aménagé de votre enfant ?

très satisfaits assez satisfaits un peu satisfaits pas du tout satisfaits

3. Soutien

- Comment qualifieriez-vous globalement votre implication dans le sport / art de votre enfant ?

fort moyen faible pas d'implication

- Quel est votre degré d'implication dans les aspects suivants ?

	Fort	Moyen	Faible	Pas d'implication
Conseils à notre enfant sur son sport / art	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soutien "psychologique" dans la progression de son sport / art	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soutien financier pour les besoins de son sport / art	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Investissement au niveau du club ou de l'association de son sport / art (par exemple : bénévolat)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Conciliation sport et études

- Souhaiteriez-vous intégrer le dispositif sport-art-études à Genève à la prochaine rentrée scolaire (2013-2014) ?

oui

non

J'ai déjà terminé ma formation secondaire II ou l'aurai terminée cette année.

Autre(s), précisez :

- Au cours de votre scolarité, avez-vous eu des aménagements individuels (hors dispositif sport-art-études) vous permettant de mieux concilier votre activité sportive avec vos études ?

oui

non

Quels sont ces aménagements ? *Plusieurs réponses possibles*

	Dans le passé			Actuellement
	Primaire	Cycle d'orientation	Postobligatoire	Rentrée 2012-2013
Dispense des cours d'éducation physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagement des horaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilité d'allonger la durée des études	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Congés pour les compétitions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilité de rattraper les examens ou les épreuves manqués	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appui scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre(s), précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

.....

5. Perception de la conciliation des études et d'une activité sportive de haut niveau

- A quel point êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Je concilie sans difficulté mes études et mon sport.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai de la facilité à satisfaire aux exigences de mon sport.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai de la facilité à satisfaire aux exigences scolaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je pense que le sport est plus important que les études.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je pense que les études sont plus importantes que le sport.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mes parents pensent que le sport est plus important que les études.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mes parents pensent que les études sont plus importantes que le sport.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon entraîneur pense que le sport est plus important que les études.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mes enseignants pensent que les études sont plus importantes que le sport.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



• En général, je suis satisfait-e...

	Très satisfait-e	Assez satisfait-e	Peu satisfait-e	Pas du tout satisfait-e
...de l'encouragement que je reçois de mon entraîneur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...de l'encouragement que je reçois des enseignants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...de l'encouragement que je reçois de mes parents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. Situation personnelle

• fille garçon

• Âge : ans

• Carte talent de Swiss Olympic : locale régionale nationale

• Sport pratiqué correspondant à votre carte talent de Swiss Olympic :

• Combien d'heures par semaine pratiquez-vous votre sport ? heures

• Depuis combien d'années pratiquez-vous votre sport ? années

7. Avez-vous des commentaires ou compléments d'information à apporter ?

.....
.....
.....
.....
.....

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire !



0591489714



Questionnaire Jeunes talents sportifs-ves – Enquête Talents – sept. 2012



QUESTIONNAIRE AUX JEUNES TALENTS SPORTIFS-VES

Votre avis est important. Nous vous remercions de consacrer environ 10 minutes pour répondre à cette enquête. Vos réponses sont confidentielles et nous en garantissons l'anonymat.

Consignes : Vos réponses seront saisies par lecteur optique. Par conséquent, veuillez :

1. Utiliser un stylo noir ou bleu foncé.
2. Mettre une croix dans la case appropriée.
3. En cas d'erreur, noircir la case cochée par erreur et mettre une nouvelle croix dans la case appropriée.

Merci de nous retourner le questionnaire d'ici le **7 octobre 2012** au moyen de l'enveloppe pré-affranchie jointe.

1. Connaissance du dispositif sport-art-études à Genève

- ♦ Connaissez-vous le dispositif sport-art-études à Genève...
 - ...au Cycle d'orientation ? oui non
 - ...au Postobligatoire (Collège, École de commerce, École de culture générale) ? oui non
- ♦ Avez-vous reçu la brochure "Sport-art-études GE, année scolaire 2012-2013" ? oui non
- ♦ Connaissez-vous les critères de sélection pour entrer dans le dispositif sport-art-études à Genève ?
 - oui, tout à fait oui, partiellement non, pas vraiment non, pas du tout

2. Situation actuelle et parcours scolaire

- ♦ Quelle est votre situation à la rentrée 2012-2013 ?
 - En formation Me consacre uniquement à mon sport Sur le marché du travail
 - Autre(s), précisez :

→ si vous êtes en formation

- ▶ Dans quel canton suivez-vous votre formation (année scolaire 2012-2013) ?
 - Genève Vaud Berne Jura
 - Valais Fribourg France voisine Autre, précisez :
- ▶ Quelle formation suivez-vous actuellement (année scolaire 2012-2013) ?

	École primaire	Cycle d'orientation	Collège (gymnase)	École de culture générale	École de commerce	Formation professionnelle (apprentissage)	Formation tertiaire (HES, Univ., etc.)
École publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
École privée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cours par correspondance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autre, précisez :
- ▶ Quel degré scolaire fréquentez vous actuellement (année scolaire 2012-2013) ?
 - Primaire 7P 8P Cycle d'orientation 9CO 10CO 11CO Postobligatoire 1e 2e 3e 4e Autre :
- ▶ Quel est le nom de votre établissement ?

→ si vous n'êtes plus en formation

- ▶ Êtes-vous titulaire d'un diplôme secondaire II (maturité gymnasiale, diplôme de l'école de culture générale, CFC, etc.) ?
 - oui non si oui, lequel ?

3 / 6 5226489714

3. Parcours scolaire

• Au cours de votre scolarité avez-vous déjà fréquenté un dispositif sport-art-études ?

- oui, dans une école publique du canton de Genève
- oui, dans une école publique dans un autre canton ou pays
- oui, dans une école privée (canton de Genève ou autre)
- non, jamais

→ si oui,

► Quel(s) degré(s) scolaire(s) avez-vous fréquenté(s) dans ce dispositif sport-art-études ?

Plusieurs réponses possibles

Primaire Cycle d'orientation Postobligatoire Autre :
 7P 8P 9CO 10CO 11CO 1e 2e 3e 4e -----

► Pour quelles raisons avez-vous quitté à un moment donné le dispositif sport-art-études ?

Plusieurs réponses possibles

- J'avais terminé ma scolarité.
- Je désirais être scolarisé-e dans un autre établissement que celui proposé par le dispositif sport-art-études.
- Le dispositif n'existait pas dans ma filière de formation.
- Je n'arrivais pas à concilier mon sport et les études.
- Je ne répondais plus aux critères de sélection.
- Je n'étais pas satisfait-e du dispositif sport-art-études.
- Les aménagements proposés par le dispositif n'étaient pas suffisants.
- Autre(s), précisez : -----

→ si non,

► Avez-vous déjà fait une demande pour intégrer le dispositif sport-art-études à Genève ?

- oui, mais j'ai été refusé-e
- oui, j'ai été accepté-e mais j'ai renoncé
- non, jamais

Pour quelle(s) raison(s) ? *Plusieurs réponses possibles*

- Je n'avais pas connaissance de l'existence du dispositif sport-art-études.
- Je n'ai pas été sélectionné-e par mon club.
- Je ne pensais pas répondre aux critères de sélection.
- Je n'avais pas besoin d'aménagements particuliers pour pratiquer mon sport.
- J'avais déjà des arrangements avec mon école (ex: aménagement d'horaire).
- L'établissement sport-études était trop éloigné de mon domicile.
- Je ne voulais pas changer d'établissement, quitter mes copains / copines.
- Les prestations offertes ne correspondaient pas à mes besoins.
- Autre(s), précisez : -----

4. Conciliation sport et études

• Souhaiteriez-vous intégrer le dispositif sport-art-études à Genève à la prochaine rentrée scolaire (2013-2014) ?

oui

non

J'ai déjà terminé ma formation secondaire II ou l'aurai terminée cette année.

Autre(s), précisez :

• Au cours de votre scolarité, avez-vous eu des aménagements individuels (hors dispositif sport-art-études) vous permettant de mieux concilier votre activité sportive avec vos études ?

oui non

Quels sont ces aménagements ? *Plusieurs réponses possibles*

	Dans le passé			Actuellement
	Primaire	Cycle d'orientation	Postobligatoire	Rentrée 2012-2013
Dispense des cours d'éducation physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagement des horaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilité d'allonger la durée des études	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Congés pour les compétitions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilité de rattraper les examens ou les épreuves manqués	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appui scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre(s), précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. Perception de la conciliation des études et d'une activité sportive de haut niveau

• A quel point êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Je concilie sans difficulté mes études et mon sport.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai de la facilité à satisfaire aux exigences de mon sport.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai de la facilité à satisfaire aux exigences scolaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je pense que le sport est plus important que les études.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je pense que les études sont plus importantes que le sport.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mes parents pensent que le sport est plus important que les études.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mes parents pensent que les études sont plus importantes que le sport.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon entraîneur pense que le sport est plus important que les études.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mes enseignants pensent que les études sont plus importantes que le sport.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

• En général, je suis satisfait-e...

	Très satisfait-e	Assez satisfait-e	Peu satisfait-e	Pas du tout satisfait-e
...de l'encouragement que je reçois de mon entraîneur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...de l'encouragement que je reçois des enseignants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...de l'encouragement que je reçois de mes parents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. Situation personnelle

• fille garçon

• Âge : ans

• Carte talent de Swiss Olympic : locale régionale nationale

• Sport pratiqué correspondant à votre carte talent de Swiss Olympic :

• Combien d'heures par semaine pratiquez-vous votre sport ? heures

• Depuis combien d'années pratiquez-vous votre sport ? années

7. Avez-vous des commentaires ou compléments d'information à apporter ?

.....

.....

.....

.....

.....

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire !

0591489714

Questionnaire Elèves – Enquête SAE – mai 2013



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Service de la recherche en éducation

**DEUXIÈME QUESTIONNAIRE AUX ÉLÈVES SCOLARISÉ-E-S
DANS LE DISPOSITIF SPORT-ART-ÉTUDES
Année scolaire 2012 / 2013**

Votre avis est important. Cette étude permettra de mieux comprendre vos besoins et d'adapter, si nécessaire, le dispositif sport-art-études. Nous vous remercions de consacrer environ 10 minutes pour répondre à cette enquête. Vos réponses sont confidentielles et nous en garantissons l'anonymat.

Consignes : Vos réponses seront saisies par lecteur optique. Par conséquent, veuillez :

1. Utiliser un stylo noir ou bleu foncé.
2. Mettre une croix dans la case appropriée.
3. En cas d'erreur, noircir la case cochée par erreur et mettre une nouvelle croix dans la case appropriée.

Merci de nous retourner le questionnaire d'ici le **15 mai 2013** au moyen de l'enveloppe pré-affranchie jointe.

1. Satisfaction des prestations offertes par le dispositif sport-art-études

♦ Êtes-vous satisfait-e des prestations dont vous avez bénéficié durant cette année scolaire au sein du dispositif sport-art-études ?

- très satisfait-e assez satisfait-e un peu satisfait-e pas du tout satisfait-e

♦ Quel est votre niveau de satisfaction pour chacune de ces prestations ?

n°	Très satisfait-e	Assez satisfait-e	Un peu satisfait-e	Pas du tout satisfait-e	Pas bénéficié
1. Dispense des cours d'éducation physique (sauf cycle d'orientation-sports collectifs)	<input type="checkbox"/>				
2. Aménagement des horaires	<input type="checkbox"/>				
3. Contrat d'étude indépendant (CEI) (postobligatoire uniquement)	<input type="checkbox"/>				
4. Possibilité d'allonger la durée des études (postobligatoire uniquement)	<input type="checkbox"/>				
5. Congés pour les compétitions/ représentations artistiques	<input type="checkbox"/>				
6. Possibilité de rattraper les examens ou les épreuves manqués	<input type="checkbox"/>				
7. Appui scolaire (cours d'appui, cercle d'études, tuteur)	<input type="checkbox"/>				
8. Bilan, soutien médico-sportif	<input type="checkbox"/>				

↳ Parmi ces prestations, lesquelles vous ont permis de concilier le mieux vos études et votre sport/art ?

Choix 1 Choix 2 Choix 3

Veuillez indiquer le numéro des prestations (cf. ci-dessus) par ordre d'importance.

n° n° n°

- Quelles prestations, déjà proposées par le dispositif, pourraient être améliorées afin de mieux concilier vos études et votre sport/art ?

- Quelles prestations, actuellement non proposées par le dispositif, pourraient vous aider à mieux concilier vos études et votre sport/art ?

2. Congés liés à la pratique sportive/artistique

- Combien de jours de congés avez-vous pris sur le temps scolaire durant cette année scolaire 2012-2013 (jusqu'à aujourd'hui) en raison de votre pratique sportive/artistique (compétitions, camps d'entraînement, auditions, représentations, examens, etc.) ?

aucun 1-5 jours 6-10 jours 11-15 jours 16-20 jours + de 20 jours

- Cette année, dans ma pratique sportive/artistique, j'ai eu de la facilité...

	Oui, tout à fait	Oui, en partie	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
...à bénéficier de congés sur le temps scolaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...à pouvoir rattraper les épreuves manquées suite à des congés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...à rattraper les cours manqués suite à des congés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. Conciliation sport/art et études

- À quel point êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Le dispositif sport-art-études répond à mes attentes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le dispositif me permet de concilier mes études et mon sport/art sans sacrifier l'un ou l'autre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le dispositif m'offre un horaire journalier adapté à mes études et à mon sport/art.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le dispositif sport-art-études me permet de consacrer davantage de temps...

...à mon travail scolaire personnel (devoirs, révisions, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...à mon sport/art.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...à mes loisirs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...à mes amis.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...à ma famille.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Le dispositif sport-art-études me permet d'améliorer...				
...mes résultats scolaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...mes performances sportives/artistiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Fatigue et stress

• À quel point êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Cette année, j'ai ressenti...				
...une charge de travail trop importante liée à mes études.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...une fatigue excessive liée à la pratique de mon sport/art.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cette année, j'ai manqué de temps pour récupérer physiquement, psychologiquement.				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cette année, j'ai été stressé-e...

	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...par ma réussite scolaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...par mes performances sportives/artistiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. Trajets et infrastructures

• Je suis satisfait-e...

	Très satisfait-e	Assez satisfait-e	Un peu satisfait-e	Pas du tout satisfait-e
...de la durée des trajets entre mon domicile et mon établissement scolaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...de la durée des trajets entre mon établissement scolaire et mon lieu d'entraînement / de cours ou de répétition.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...de mes horaires d'entraînement / de cours ou de répétition.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. Enseignants et entraîneurs/professeurs

• Veuillez répondre aux questions suivantes concernant les enseignants et les maîtres de classe/groupe

	ENSEIGNANTS			MAÎTRE DE CLASSE/GROUPE	
	Oui, la plupart	Oui, une partie	Non, aucun	Oui	Non
Sont-ils au courant que vous pratiquez un sport/art de haut niveau ?	<input type="checkbox"/>				
Discutent-ils avec vous de la quantité de travail scolaire personnel (devoirs, etc.) ?	<input type="checkbox"/>				
Organisent-ils avec vous le travail à rattraper lors de vos absences programmées ?	<input type="checkbox"/>				
S'intéressent-ils à vos performances sportives/artistiques ?	<input type="checkbox"/>				

5 / 6
1903072181

	<input checked="" type="radio"/>				
	Très souvent	Assez souvent	Rarement	Jamais	
• À quelle fréquence avez-vous des contacts avec le doyen sport-art-études de votre établissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Tout à fait satisfait-e	Plutôt satisfait-e	Plutôt pas satisfait-e	Pas du tout satisfait-e	
• Êtes-vous satisfait-e de l'intérêt que porte le doyen à vos performances sportives/artistiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Les entraîneurs/professeurs...	Toujours	Souvent	Rarement	Jamais	
...discutent avec moi du nombre d'heures d'entraînement / de répétition.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
...s'intéressent à mes résultats scolaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• À quel point êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	
Le doyen devrait s'intéresser davantage à mes performances sportives/artistiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les enseignants devraient s'intéresser davantage à mes performances sportives/artistiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les entraîneurs/professeurs devraient s'intéresser davantage à mes résultats scolaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

7. Situation scolaire actuelle et future

• Avez-vous déjà envisagé de quitter le dispositif sport-art-études ? oui non

→ Si oui, pour quelles raisons ?

• L'année prochaine, pensez-vous encore pratiquer votre sport/art à haut niveau ? oui non

→ Si oui, désirez-vous continuer à poursuivre vos études dans le dispositif sport-art-études ?

oui non

→ Si non, pour quelles raisons ?

• Conseilleriez-vous le dispositif sport-art-études à une connaissance ? oui non

8. Avez-vous des commentaires ou compléments d'information à apporter ?

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire !

6 / 6 8112072180

Questionnaire Parents – Enquête SAE – mai 2013



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Service de la recherche en éducation

**DEUXIÈME QUESTIONNAIRE AUX PARENTS D'ÉLÈVES SCOLARISÉ-E-S DANS LE DISPOSITIF
SPORT-ART-ÉTUDES**
Année scolaire 2012 / 2013

Votre avis est important. Cette étude permettra de mieux comprendre vos besoins et d'adapter, si nécessaire, le dispositif sport-art-études. Nous vous remercions de consacrer environ 10 minutes pour répondre à cette enquête. Vos réponses sont confidentielles et nous en garantissons l'anonymat.

Consignes : Vos réponses seront saisies par lecteur optique. Par conséquent, veuillez :

1. Utiliser un stylo noir ou bleu foncé.
2. Mettre une croix dans la case appropriée.
3. En cas d'erreur, noircir la case cochée par erreur et mettre une nouvelle croix dans la case appropriée.

Merci de nous retourner le questionnaire d'ici le **15 mai 2013** au moyen de l'enveloppe pré-affranchie jointe.

1. Satisfaction des prestations offertes par le dispositif sport-art-études

• Êtes-vous satisfaits des prestations dont votre enfant a bénéficié durant cette année scolaire au sein du dispositif sport-art-études ?

- très satisfaits assez satisfaits un peu satisfaits pas du tout satisfaits

• Quel est votre niveau de satisfaction pour chacune de ces prestations ?

n°	Très satisfaits	Assez satisfaits	Un peu satisfaits	Pas du tout satisfaits	Pas bénéficié
1. Dispense des cours d'éducation physique (sauf cycle d'orientation-sports collectifs)	<input type="checkbox"/>				
2. Aménagement des horaires	<input type="checkbox"/>				
3. Contrat d'étude indépendant (CEI) (postobligatoire uniquement)	<input type="checkbox"/>				
4. Possibilité d'allonger la durée des études (postobligatoire uniquement)	<input type="checkbox"/>				
5. Congés pour les compétitions/ représentations artistiques	<input type="checkbox"/>				
6. Possibilité de rattraper les examens ou les épreuves manqués	<input type="checkbox"/>				
7. Appui scolaire (cours d'appui, cercle d'études, tuteur)	<input type="checkbox"/>				
8. Bilan, soutien médico-sportif	<input type="checkbox"/>				

↳ Parmi ces prestations, lesquelles ont permis à votre enfant de concilier le mieux ses études et son sport/art ?

Choix 1 Choix 2 Choix 3

Veuillez indiquer le numéro des prestations (cf. ci-dessus) par ordre d'importance.

n° n° n°

- Quelles prestations, déjà proposées par le dispositif, pourraient être améliorées afin que votre enfant puisse mieux concilier ses études et son sport/art ?

- Quelles prestations, actuellement non proposées par le dispositif, pourraient aider votre enfant à mieux concilier ses études et son sport/art ?

2. Congés liés à la pratique sportive/artistique

- Combien de jours de congés votre enfant a-t-il pris sur le temps scolaire durant cette année scolaire 2012-2013 (jusqu'à aujourd'hui) en raison de sa pratique sportive/artistique (compétitions, camps d'entraînement, auditions, représentations, examens, etc.) ?

aucun 1-5 jours 6-10 jours 11-15 jours 16-20 jours + de 20 jours

- Cette année, dans sa pratique sportive/artistique, mon enfant a eu de la facilité...

	Oui, tout à fait	Oui, en partie	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
...à bénéficier de congés sur le temps scolaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...à pouvoir rattraper les épreuves manquées suite à des congés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...à rattraper les cours manqués suite à des congés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. Conciliation sport/art et études

- À quel point êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Le dispositif sport-art-études répond à nos attentes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le dispositif permet à notre enfant de concilier ses études et son sport/art sans sacrifier l'un ou l'autre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le dispositif offre à notre enfant un horaire journalier adapté à ses études et à son sport/art.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le dispositif sport-art-études permet à notre enfant de consacrer davantage de temps...

...à son travail scolaire personnel (devoirs, révisions, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...à son sport/art.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...à ses loisirs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...à ses amis.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...à sa famille.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Le dispositif sport-art-études permet à notre enfant d'améliorer...				
...ses résultats scolaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...ses performances sportives/artistiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Fatigue et stress				
• À quel point êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?				
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Cette année, la charge de travail liée à ses études a été trop importante pour notre enfant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cette année, le nombre d'heures d'entraînement / de répétition a engendré une fatigue excessive chez notre enfant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cette année, notre enfant a manqué de temps pour récupérer physiquement, psychologiquement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cette année, notre enfant a été stressé...				
...par sa réussite scolaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...par ses performances sportives/artistiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Trajets et infrastructures				
• Nous sommes satisfaits pour notre enfant..				
	Très satisfaits	Assez satisfaits	Un peu satisfaits	Pas du tout satisfaits
...de la durée des trajets entre notre domicile et son établissement scolaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...de la durée des trajets entre son établissement scolaire et son lieu d'entraînement / de cours ou de répétition.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...de ses horaires d'entraînement / de cours ou de répétition.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. Enseignants et entraîneurs/professeurs

• À quelle fréquence avez-vous des contacts pour le suivi de votre enfant avec...

	Très souvent	Assez souvent	Rarement	Jamais
...le maître de classe/de groupe ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...le doyen responsable du dispositif sport-art-études de son établissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...les entraîneurs/professeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...les dirigeants sportifs/artistiques de son club/école ou institution ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

• Êtes-vous satisfaits de...

	Tout à fait satisfaits	Plutôt satisfaits	Plutôt pas satisfaits	Pas du tout satisfaits
...l'attention que porte le doyen aux performances sportives/artistiques de votre enfant ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...l'attention que portent les enseignants aux performances sportives/artistiques de votre enfant ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...l'attention que portent les entraîneurs/professeurs aux résultats scolaires de votre enfant ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7. Situation scolaire actuelle et future

• Est-ce que votre enfant a déjà envisagé de quitter le dispositif sport-art-études ? oui non

→ Si oui, pour quelles raisons ?

• L'année prochaine, votre enfant pense-t-il encore pratiquer son sport/art à haut niveau ? oui non

→ Si oui, désirez-vous que votre enfant continue à poursuivre ses études dans le dispositif sport-art-études ?

oui non

→ Si non, pour quelles raisons ?

• Conseilleriez-vous le dispositif sport-art-études à une connaissance ? oui non

8. Pour finir...

• Qui a répondu au questionnaire ? mère père les deux

• Avez-vous des commentaires ou compléments d'information à apporter ?

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire !

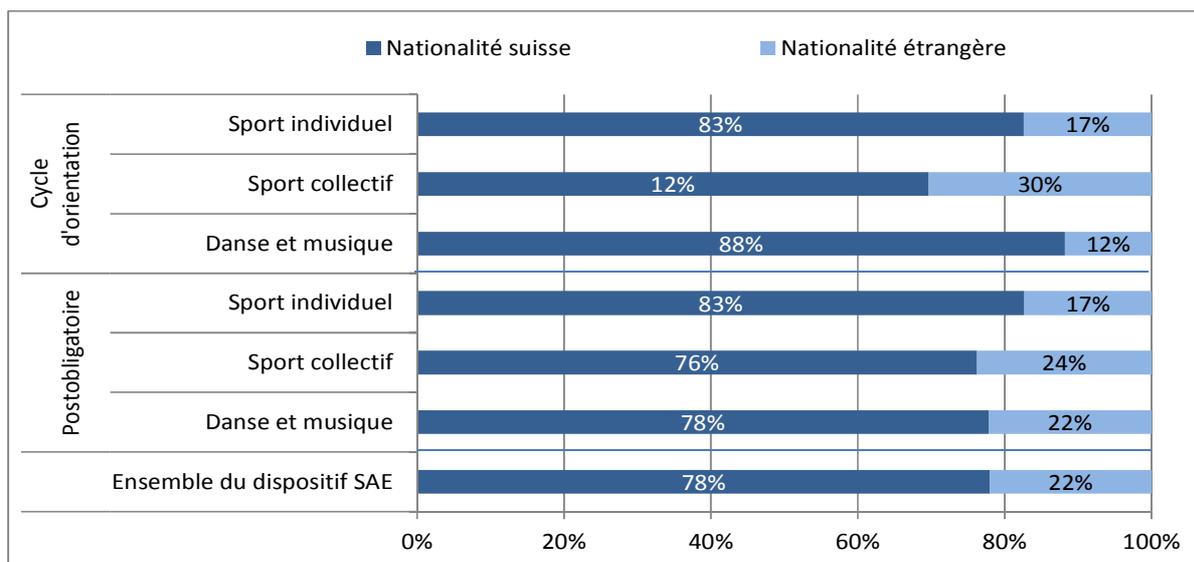
Annexe 4. Figures annexées à la partie I

Figure 1. Elèves inscrits dans le dispositif sport-art-études, selon la discipline sportive ou artistique et le type d'établissement, 2012

	CO sports individuels	CO sports collectifs	CO danse et musique	PO sports individuels	PO sports collectifs	PO danse et musique	Total
Athlétisme	7			2			9
Aviron				1			1
Badminton	2			1			3
Biathlon				1			1
BMX	3			1			4
Cyclisme				1			1
Equitation	2						2
Escrime	2						2
Golf	4						4
Gymnastique acrobatique	3			2			5
Gymnastique artistique	4			2			6
Gymnastique rythmique	9						9
Judo				2			2
Lutte Olympique	2			1			3
Natation	24			13			37
Natation synchronisée	14			6			20
Patinage artistique	6			3			9
Plongeon	3			1			4
Rock'n'roll acrobatique	2			2			4
Ski alpin	10			2			12
Ski de fond	2						2
Ski-freestyle	2						2
Snowboard	1						1
Tennis	9			8			17
Tennis de table				1			1
Trampoline	2			1			3
Triathlon	1						1
Twirling bâton	1						1
Voile				1			1
Danse			21			13	34
Musique			13			14	27
<i>Basketball</i>	1				23		24
<i>Football</i>		77			53		130
<i>Handball</i>	10				1		11
<i>Hockey sur glace</i>		24			21		45
<i>Volleyball</i>					1		1
<i>Waterpolo</i>					2		2
Total	126	101	34	52	101	27	441

Source : SRED

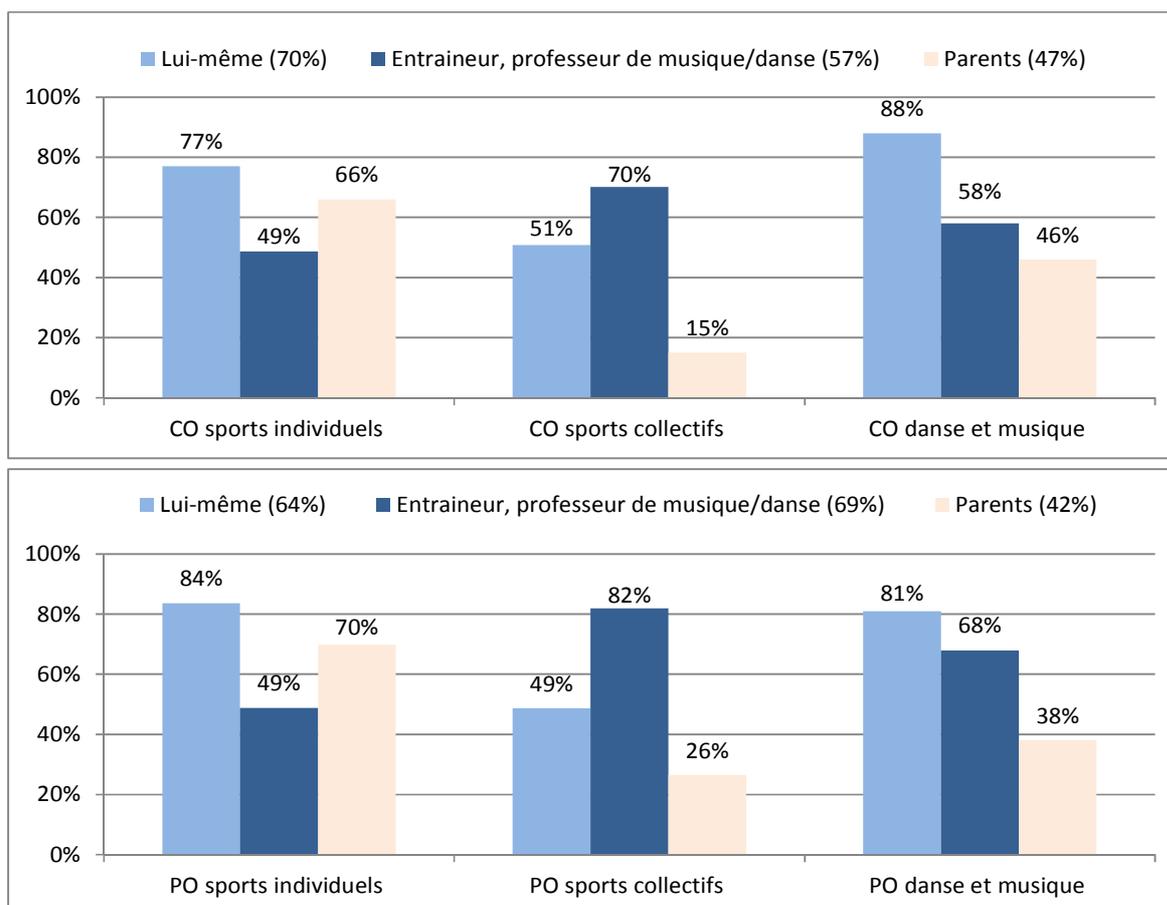
Figure 2. Elèves inscrits dans le dispositif sport-art-études (N=441), selon le degré d'enseignement, la discipline et la nationalité, 2012



Lecture : Au CO, 83% des élèves inscrits dans le dispositif SAE et pratiquant un sport individuel sont de nationalité suisse.

Source : SRED

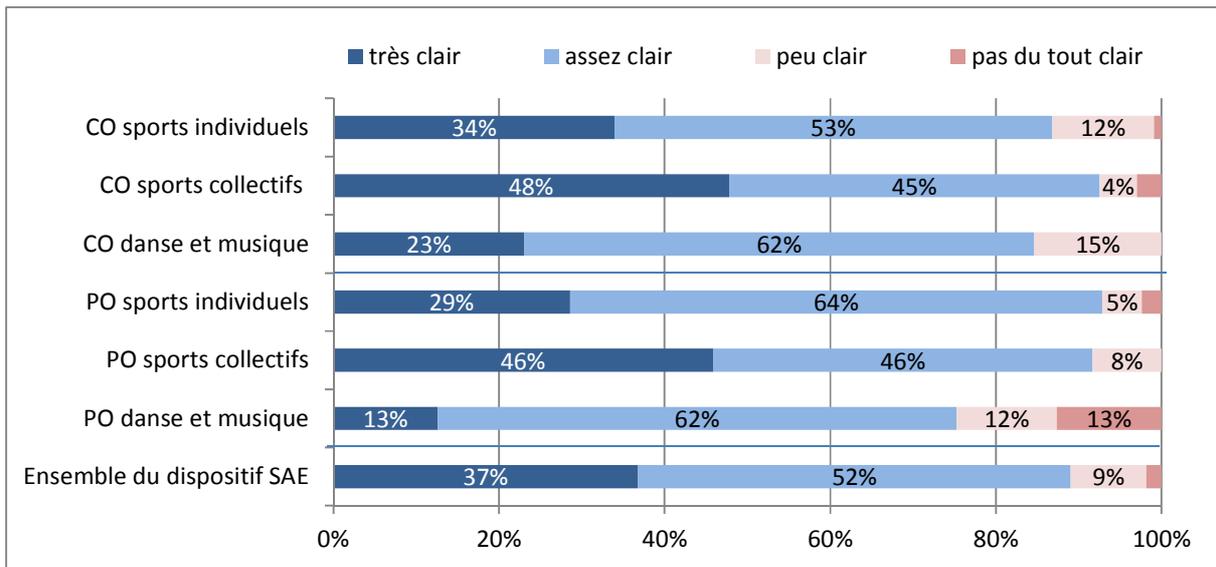
Figure 3. Incitation à intégrer le dispositif sport-art-études à Genève, selon le type d'établissement et la discipline (N=338), 2012



Lecture : 82% des élèves inscrits dans le dispositif SAE au PO et pratiquant un sport collectif disent avoir été incités par leur entraîneur à s'inscrire dans le dispositif.

Source : SRED

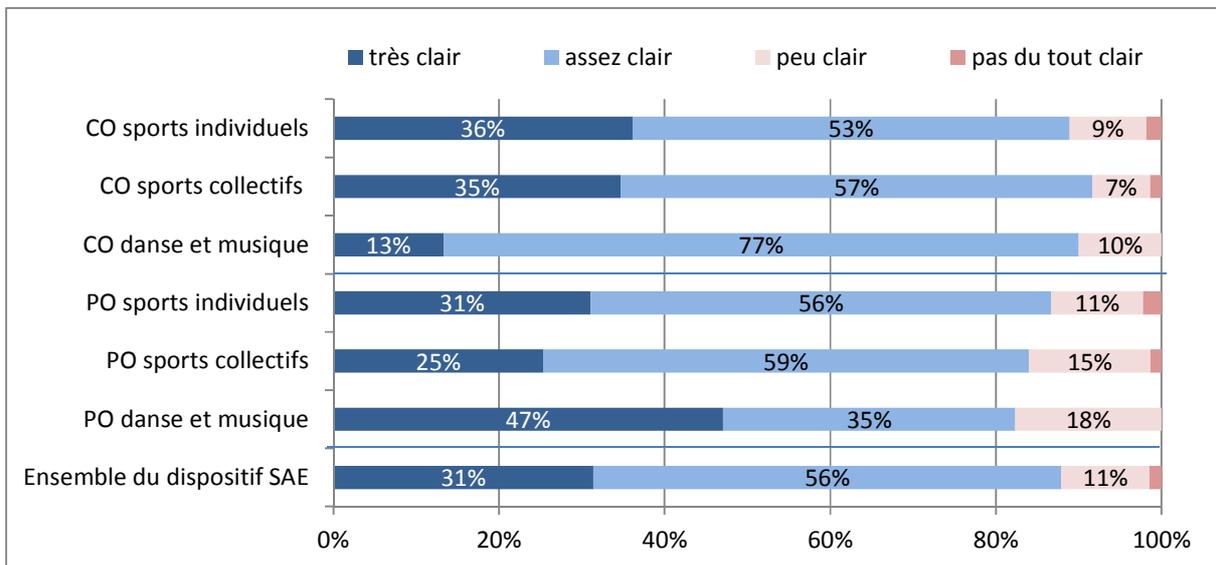
Figure 4. Perception de la part des élèves du processus d'inscription au dispositif SAE, selon le type d'établissement et la discipline (N=338), 2012



Lecture : 37% des élèves inscrits dans le dispositif SAE trouvent le processus d'inscription très clair.

Source : SRED

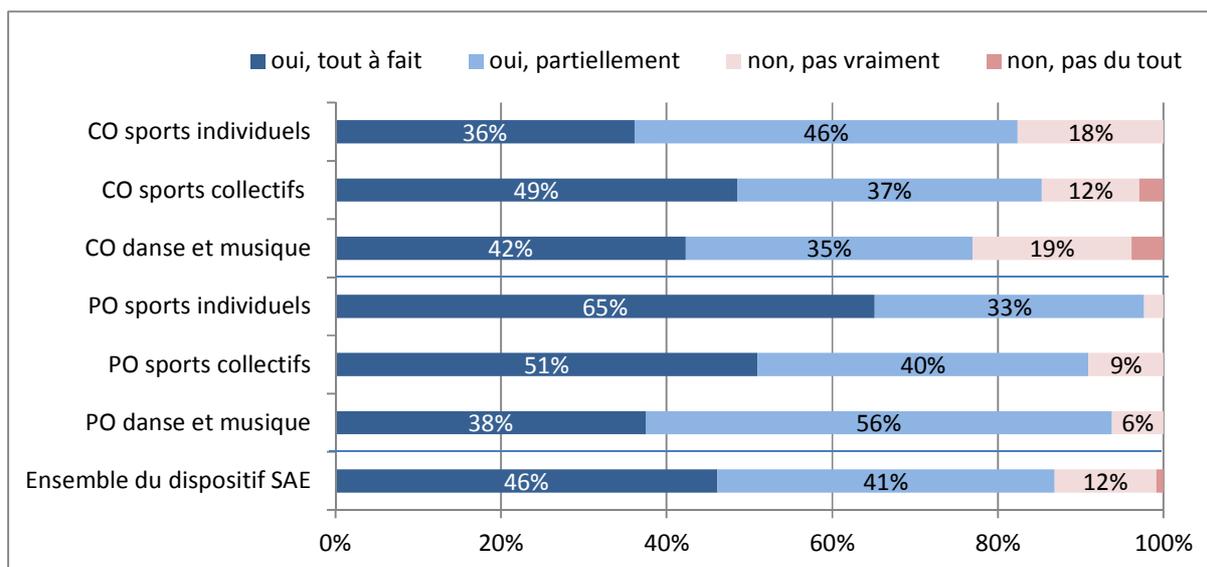
Figure 5. Perception de la part des parents du processus d'inscription au dispositif SAE, selon le type d'établissement et la discipline (N=355), 2012



Lecture : 31% des parents trouvent le processus d'inscription au dispositif SAE très clair.

Source : SRED

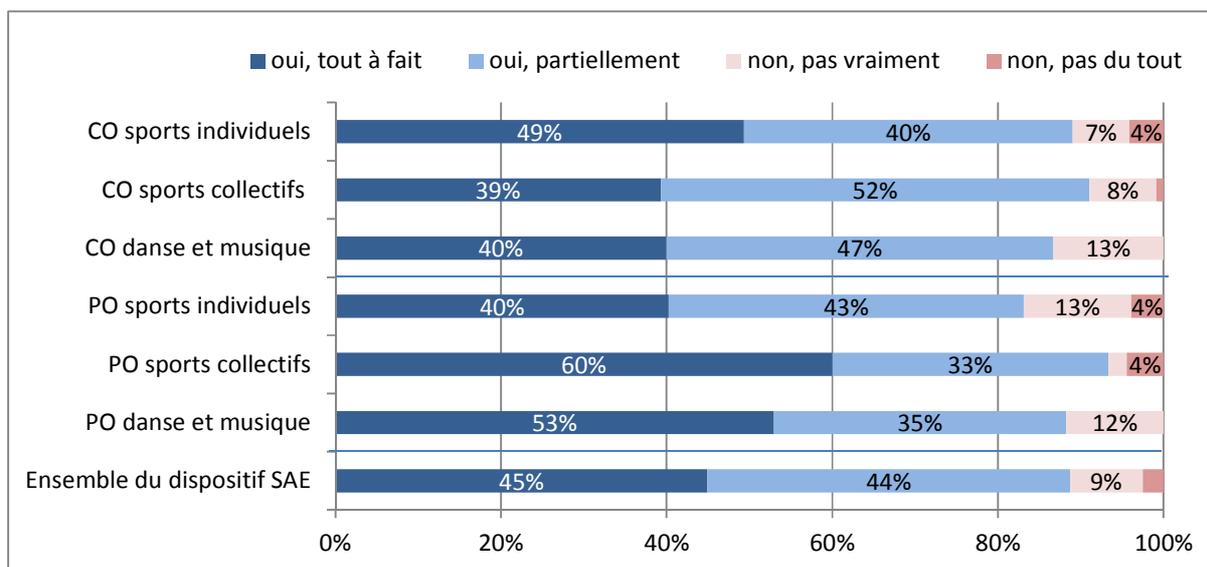
Figure 6. Connaissance de la part des élèves des critères de sélection pour intégrer le dispositif SAE, selon le type d'établissement et la discipline (N=338), 2012



Lecture : 46% des élèves inscrits dans le dispositif SAE connaissent très bien les critères de sélection pour intégrer le dispositif.

Source : SRED

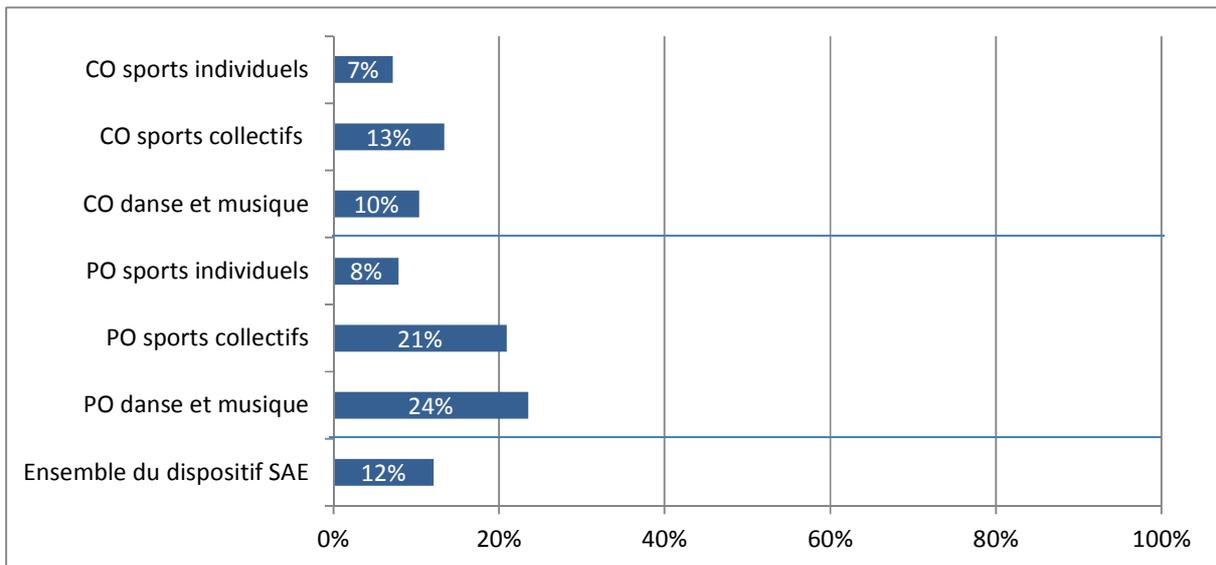
Figure 7. Connaissance de la part des parents des critères de sélection pour intégrer le dispositif SAE, selon le type d'établissement et la discipline (N=355), 2012



Lecture : 45% des parents connaissent très bien les critères de sélection pour intégrer le dispositif SAE.

Source : SRED

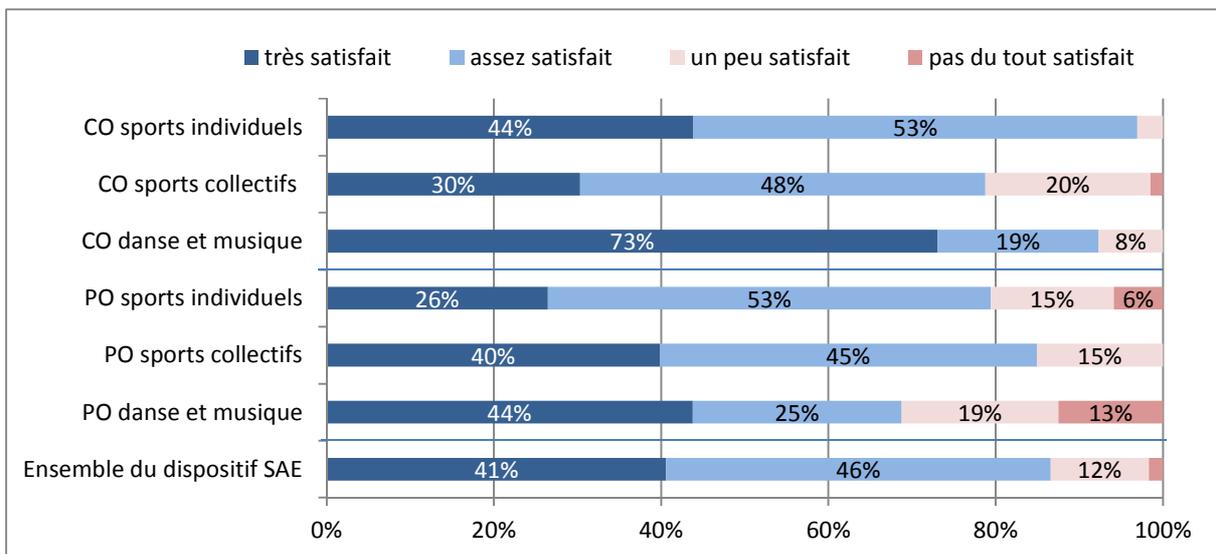
Figure 8. Part des parents ayant rencontré des difficultés pour inscrire leur enfant dans le dispositif SAE, selon le type d'établissement et la discipline (N=355), 2012



Lecture : 12% des parents disent avoir rencontré des difficultés pour inscrire leur enfant dans le dispositif SAE.

Source : SRED

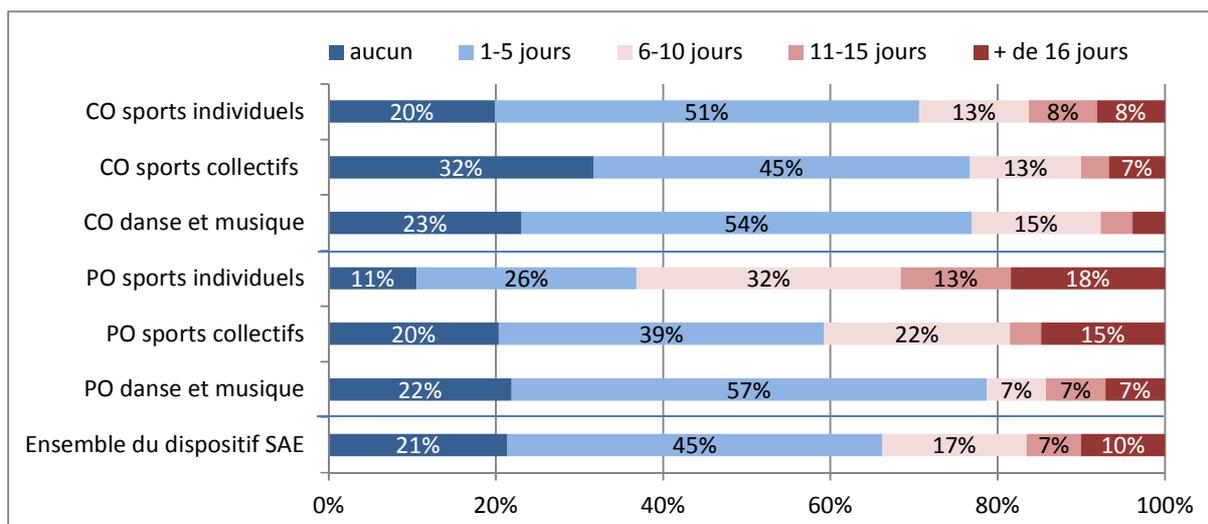
Figure 9. Satisfaction de la part des parents des prestations dont leur enfant a bénéficié au cours de l'année scolaire, selon le type d'établissement et la discipline (N=312), 2013



Lecture : 12% des parents disent être peu satisfaits des prestations dont leur enfant a bénéficié durant l'année scolaire.

Source : SRED

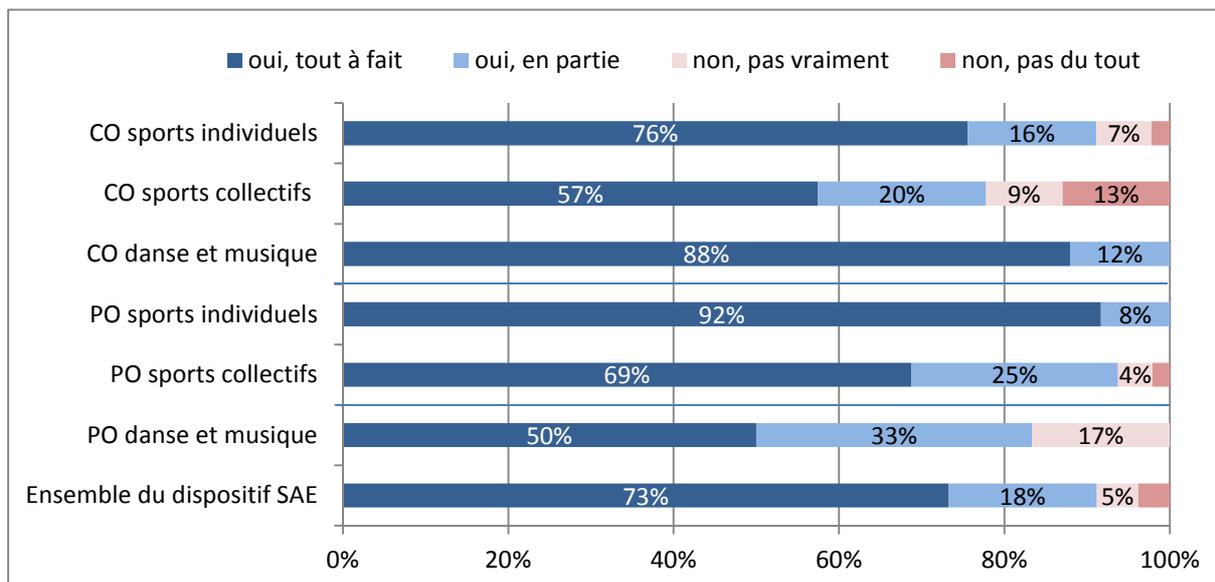
Figure 10. Nombre de jours de congés pris sur le temps scolaire en lien avec la pratique sportive/artistique, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 17% des élèves inscrits dans le dispositif SAE ont pris entre 6 et 10 jours de congés sur le temps scolaire en lien avec leur pratique sportive/artistique (compétition, camps d'entraînement, auditions, représentations, etc.).

Source : SRED

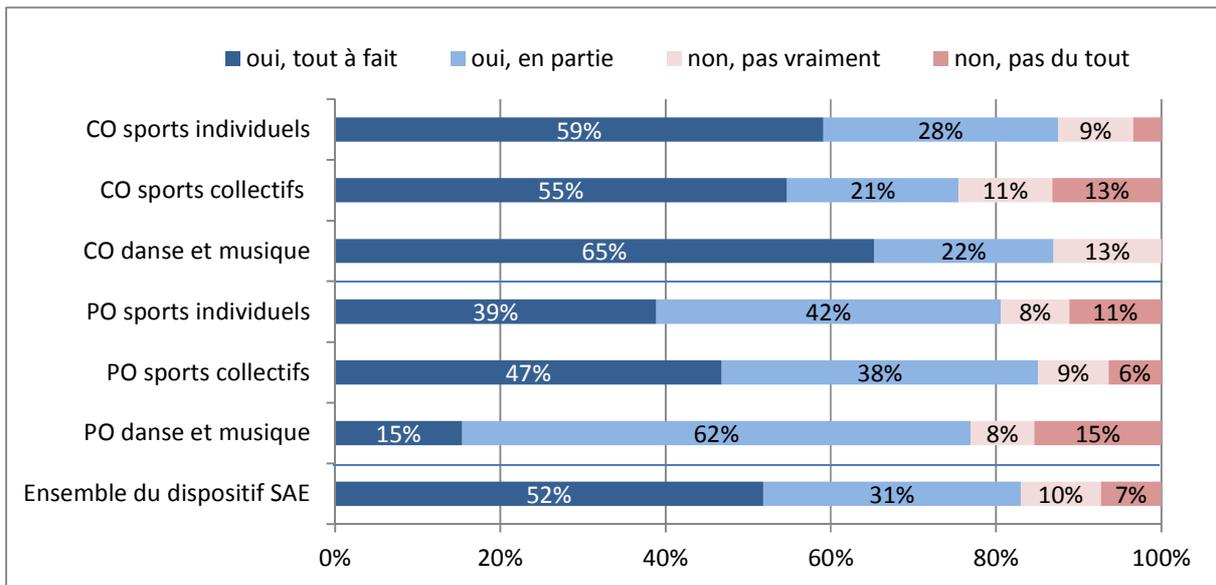
Figure 11. Facilité à bénéficier de congés sur le temps scolaire – Avis des élèves, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : pour 73% des élèves inscrits dans le dispositif SAE, il a été très facile d'obtenir sur le temps scolaire des congés pour compétitions ou représentations.

Source : SRED

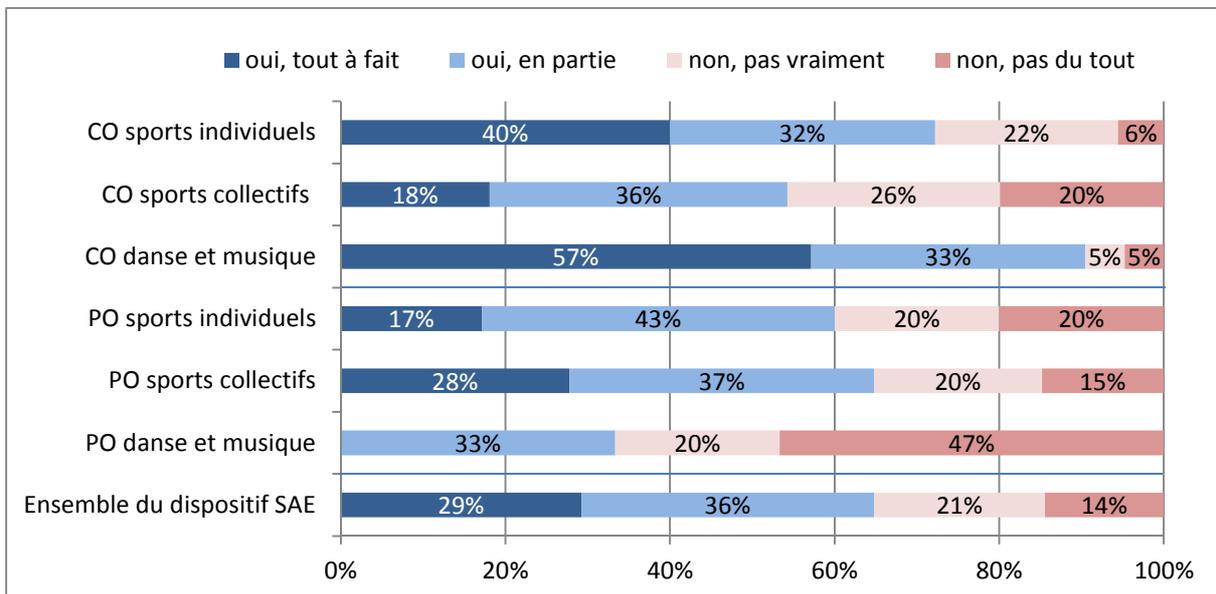
Figure 12. Facilité à pouvoir rattraper les examens ou épreuves manquées suite à des congés – Avis des élèves, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : pour 52% des élèves inscrits dans le dispositif SAE, il a été très facile de rattraper les examens ou épreuves manquées suite à des congés pour compétitions ou représentations.

Source : SRED

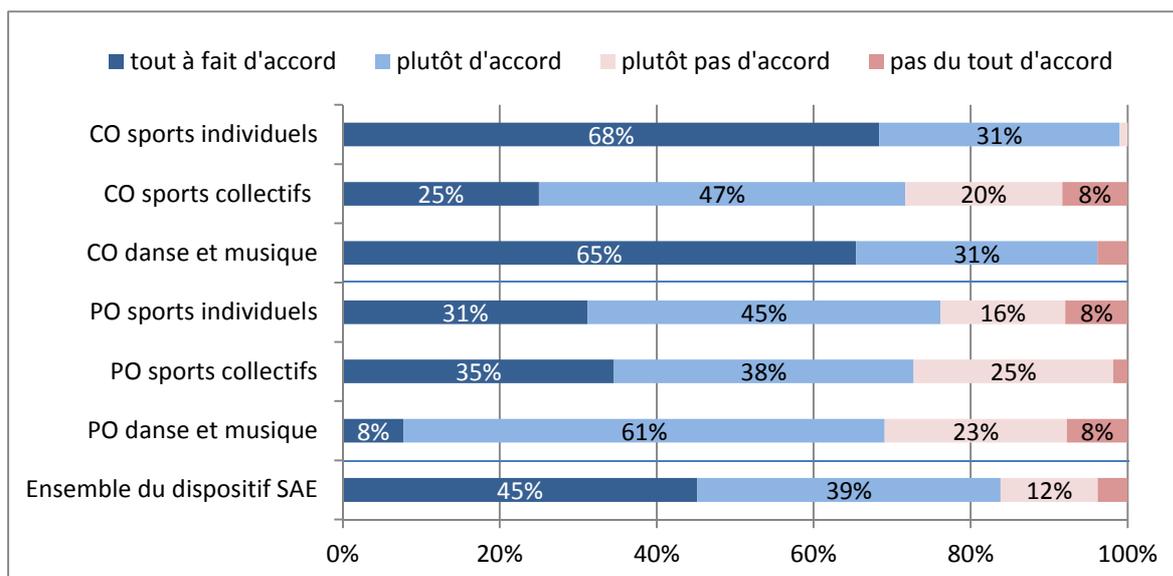
Figure 13. Facilité à rattraper les cours manqués suite à des congés – Avis des parents, selon le type d'établissement et la discipline (N=312), 2013



Lecture : pour 21% des parents, il n'a pas été vraiment facile pour leur enfant de rattraper les cours manqués suite à des congés pour compétitions ou représentations.

Source : SRED

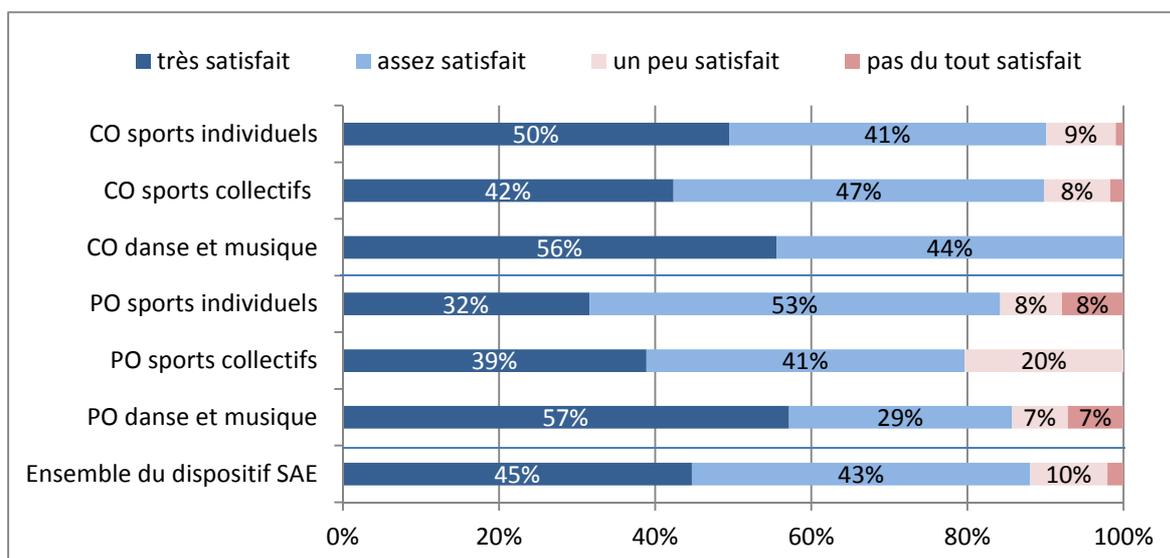
Figure 14. Le dispositif SAE offre un horaire journalier adapté aux études et à la pratique sportive/artistique à haut niveau de l'élève – Avis des élèves, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 8% des élèves inscrits dans le dispositif au PO en danse et musique sont tout à fait d'accord avec le fait que leur horaire journalier est adapté à leurs études et à la pratique de leur sport/art.

Source : SRED

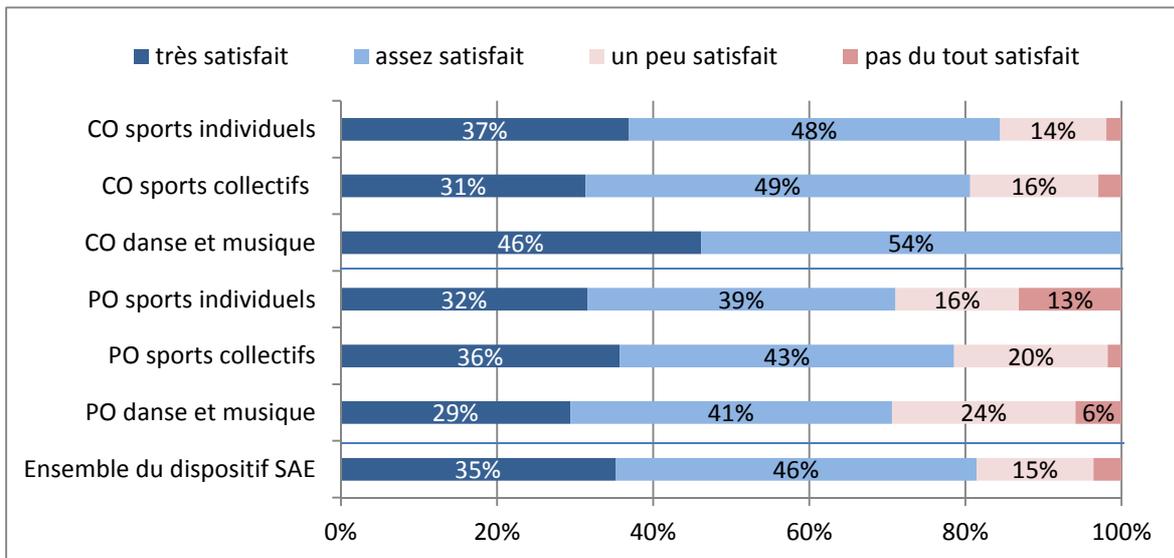
Figure 15. Satisfaction de la part des élèves de leurs horaires d'entraînement ou de répétition, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 45% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont très satisfaits de leurs horaires d'entraînement ou de répétition.

Source : SRED

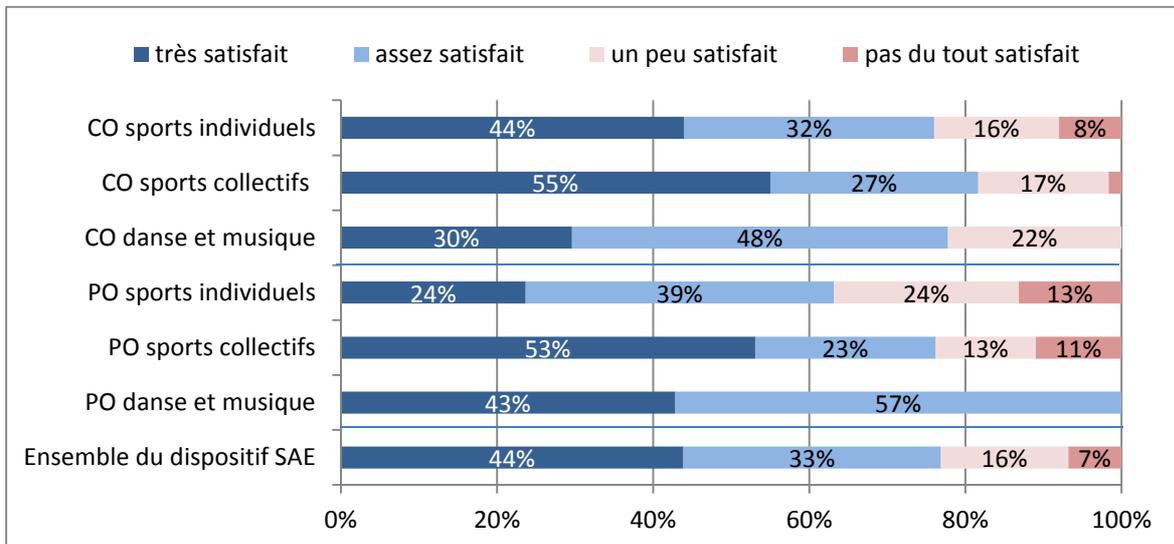
Figure 16. Satisfaction de la part des parents des horaires d'entraînement ou de répétition de leur enfant, selon le type d'établissement et la discipline (N=312), 2013



Lecture : 35% des parents ayant un enfant inscrit dans le dispositif SAE sont très satisfaits des horaires d'entraînement ou de répétition.

Source : SRED

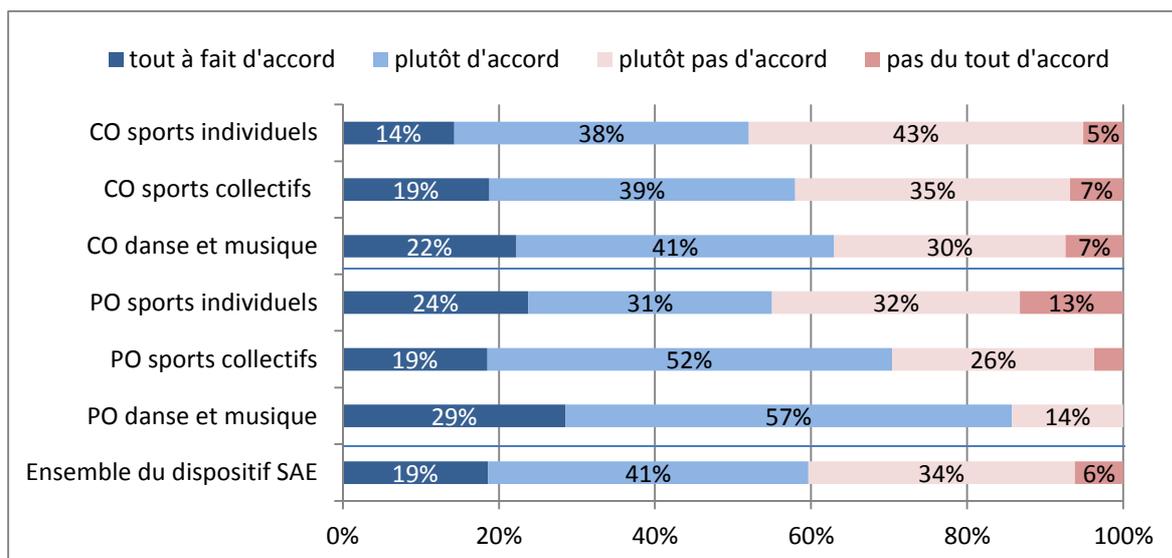
Figure 17. Satisfaction de la part des élèves de la durée des trajets entre leur établissement scolaire et leur lieu d'entraînement ou de répétition, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 23% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont peu ou pas du tout satisfaits de la durée des trajets entre leur établissement scolaire et leur lieu d'entraînement ou de répétition.

Source : SRED

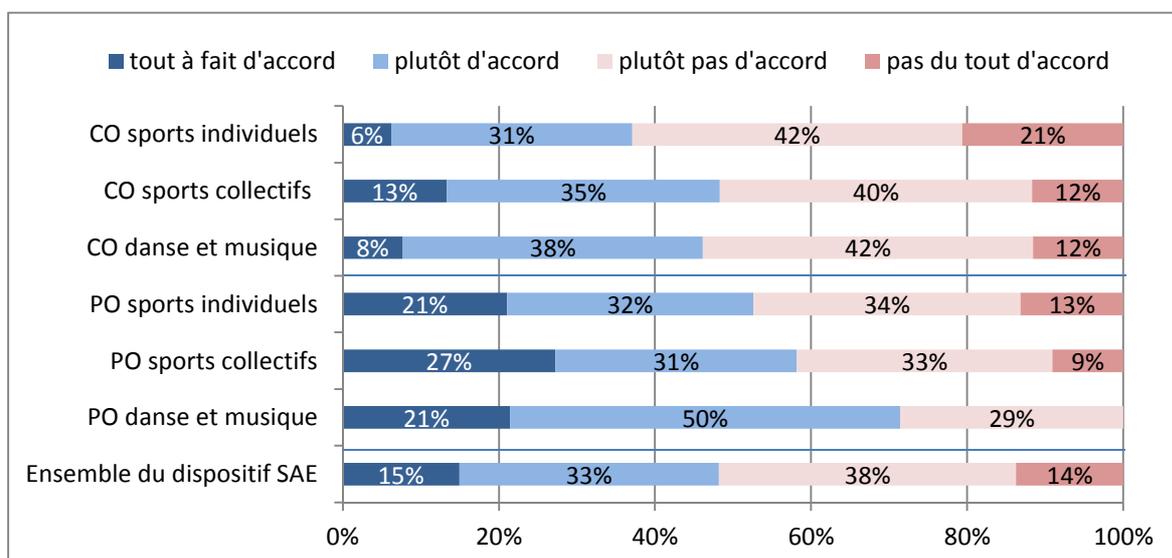
Figure 18. J'ai ressenti une charge de travail trop importante liée à mes études – Avis des élèves, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 19% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont tout à fait d'accord avec l'affirmation *J'ai ressenti une charge de travail trop importante liée à mes études*.

Source : SRED

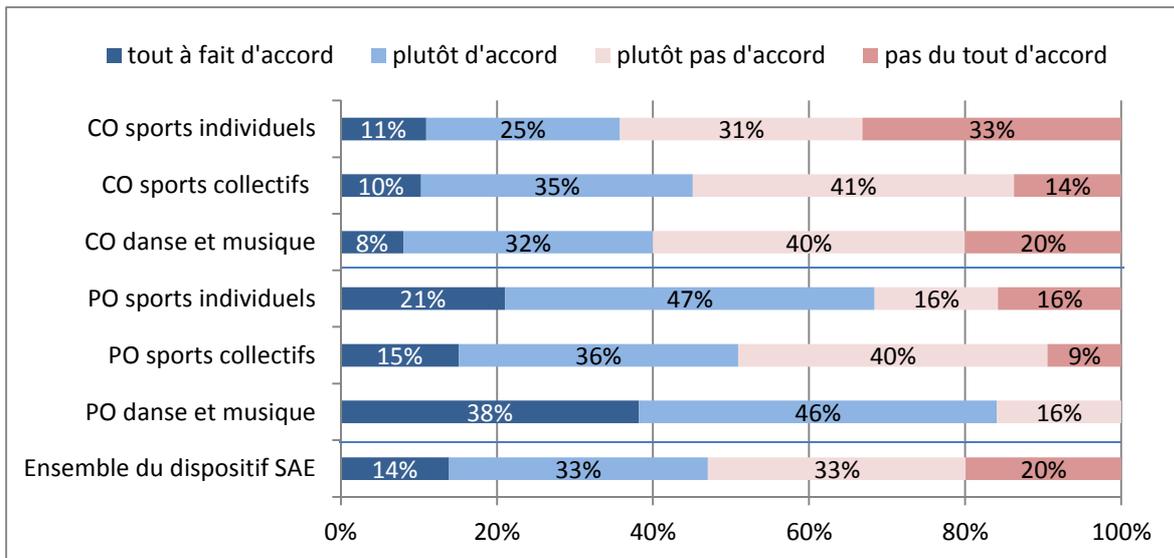
Figure 19. J'ai ressenti une fatigue excessive liée à la pratique de mon sport/art – Avis des élèves, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 15% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont tout à fait d'accord avec l'affirmation *J'ai ressenti une fatigue excessive liée à la pratique de mon sport/art*.

Source : SRED

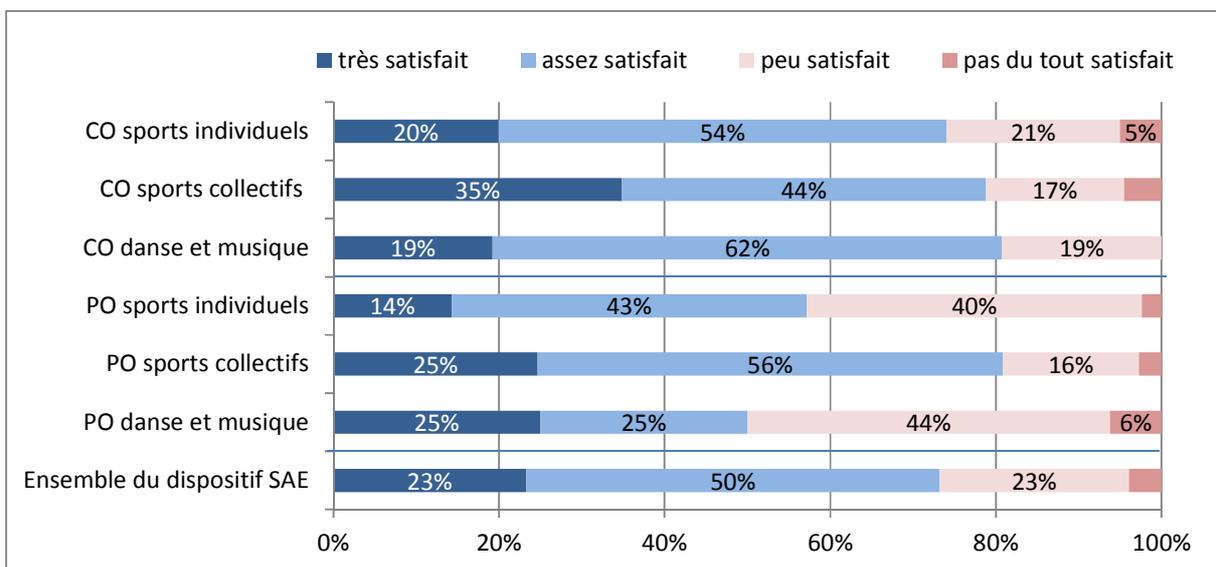
Figure 20. Cette année, j'ai manqué de temps pour récupérer physiquement, psychologiquement – Avis des élèves, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 14% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont tout à fait d'accord avec l'affirmation *Cette année, j'ai manqué de temps pour récupérer physiquement, psychologiquement.*

Source : SRED

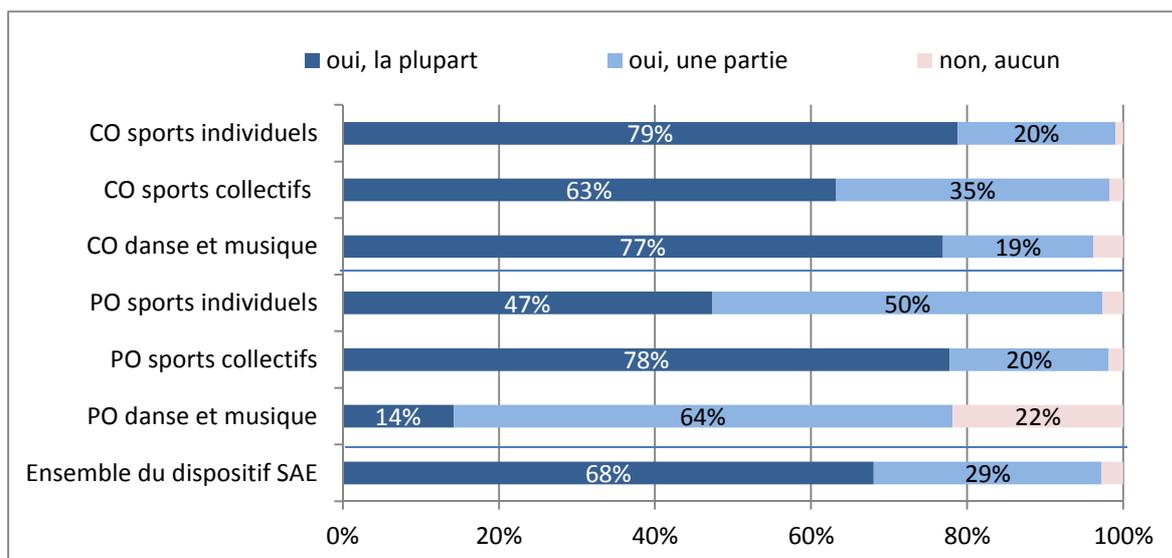
Figure 21. Satisfaction de la part des élèves concernant l'encouragement des enseignants, selon le type d'établissement et la discipline (N=338), 2012



Lecture : 23% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont très satisfaits de l'encouragement reçu de la part des enseignants.

Source : SRED

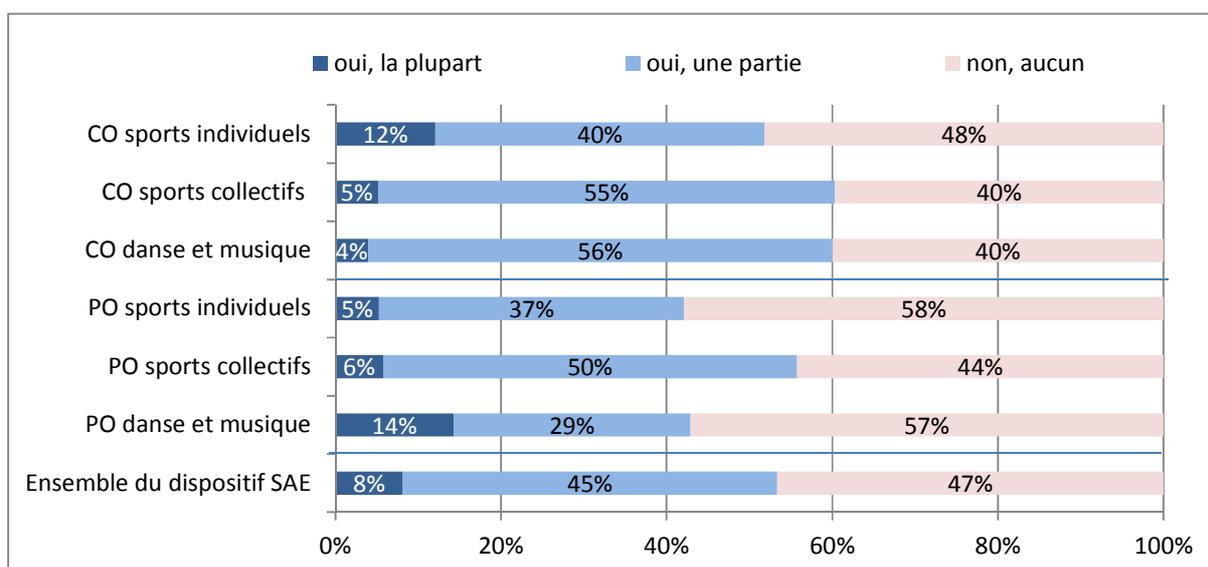
Figure 22. Part des enseignants, selon les élèves, étant au courant que l'élève pratique un sport/art à haut niveau, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 68% des élèves inscrits dans le dispositif SAE déclarent que la plupart de leurs enseignants sont au courant qu'ils pratiquent un sport/art à haut niveau.

Source : SRED

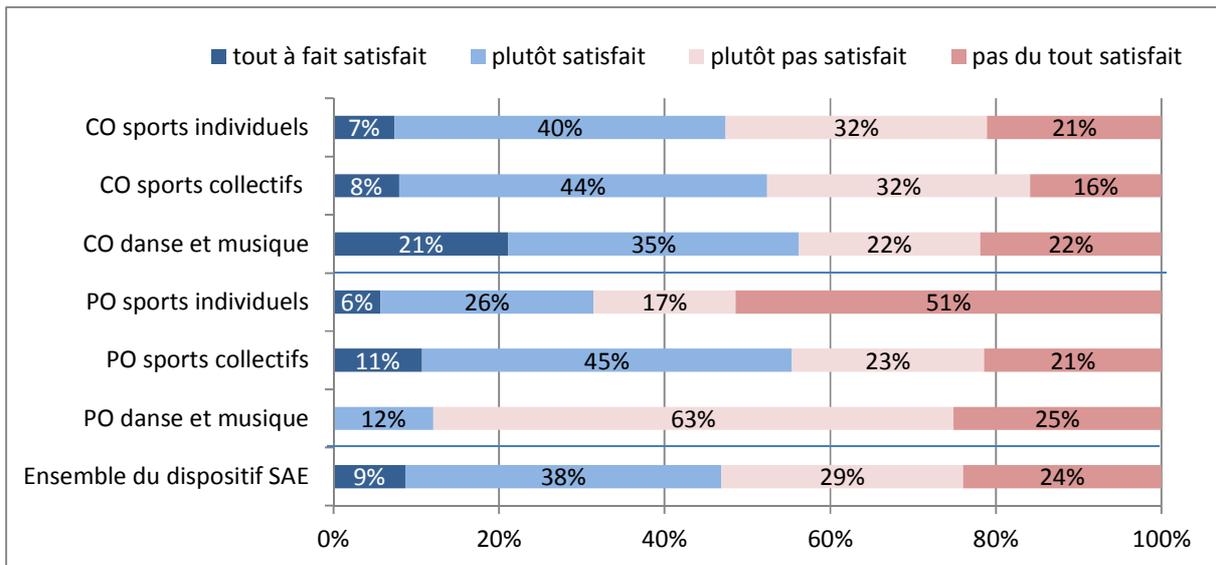
Figure 23. Part des enseignants, selon les élèves, s'intéressant aux performances sportives/artistiques de l'élève (N=295), 2013



Lecture : 8% des élèves inscrits dans le dispositif SAE déclarent que la plupart de leurs enseignants s'intéresse à leurs performances sportives/artistiques.

Source : SRED

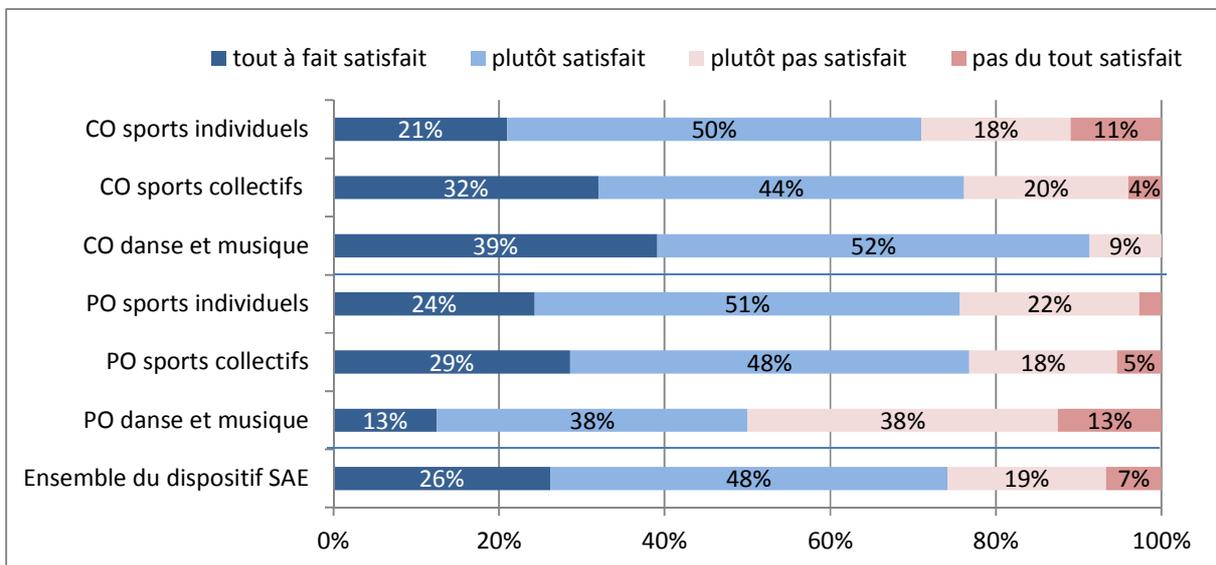
Figure 24. Satisfaction de la part des parents concernant l'attention que portent les enseignants aux performances sportives/artistiques de leur enfant, selon le type d'établissement et la discipline (N=312), 2013



Lecture : 24% des parents déclarent ne pas du tout être satisfait de l'attention que portent les enseignants aux performances sportives/artistiques de leur enfant.

Source : SRED

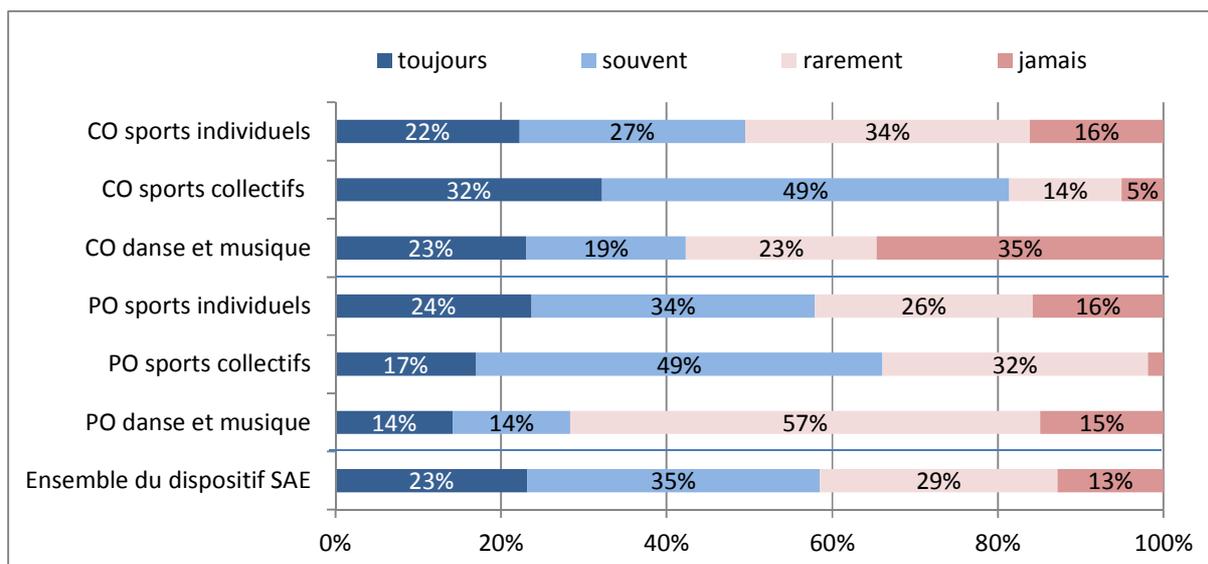
Figure 25. Satisfaction de la part des parents concernant l'attention que portent l'entraîneur/professeur de musique ou de danse aux résultats scolaires de leur enfant, selon le type d'établissement et la discipline (N=312), 2013



Lecture : 7% des parents déclarent ne pas du tout être satisfaits de l'attention que porte l'entraîneur/professeur de musique ou de danse aux résultats scolaires de leur enfant.

Source : SRED

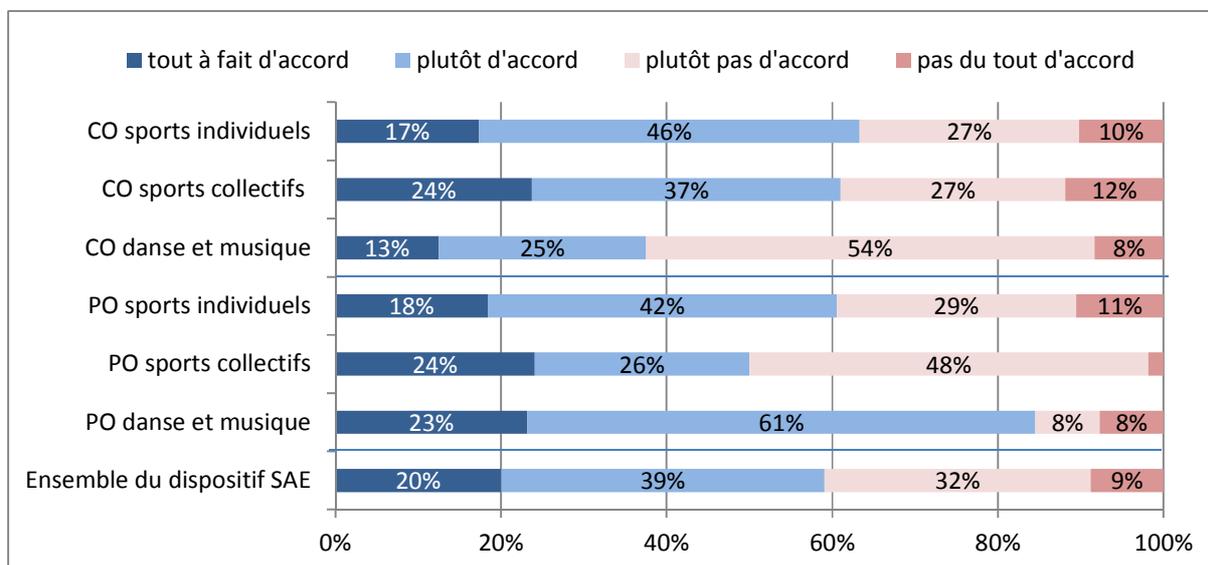
Figure 26. Intensité de l'intérêt, selon l'élève, de l'entraîneur/professeur de musique ou de danse à ses résultats scolaires, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 13% des élèves inscrits dans le dispositif SAE déclarent que leur entraîneur/professeur de musique ou de danse ne s'intéresse jamais à ses résultats scolaires.

Source : SRED

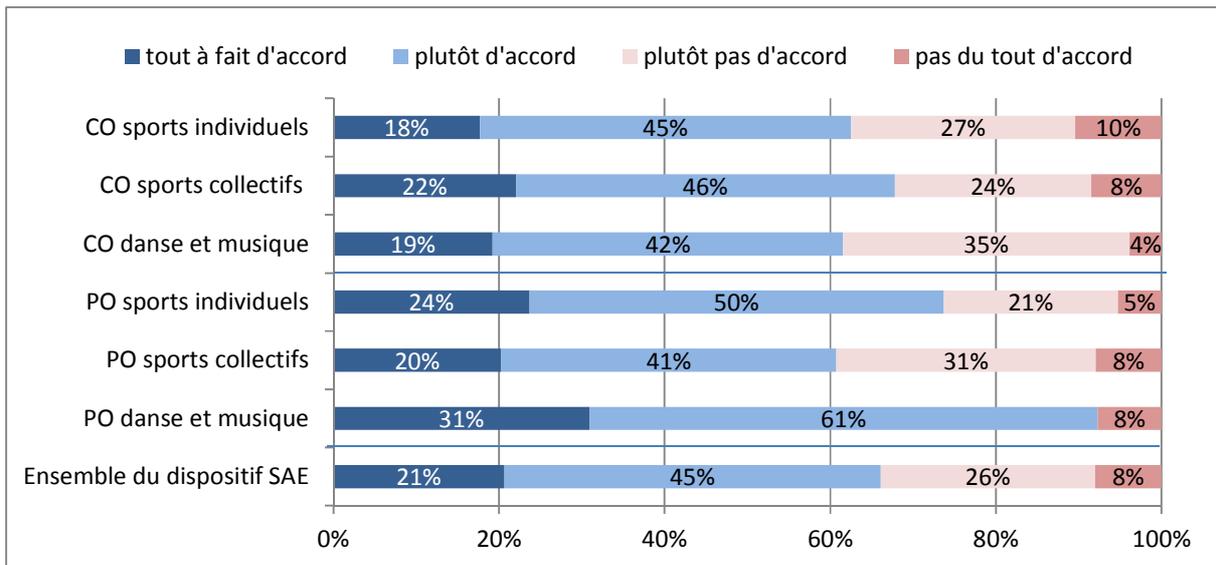
Figure 27. Souhait des élèves d'un intérêt plus fort de la part de l'entraîneur/professeur de musique ou de danse, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 20% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont tout à fait d'accord avec l'affirmation L'entraîneur/professeur de musique ou de danse devrait s'intéresser davantage à mes résultats scolaires.

Source : SRED

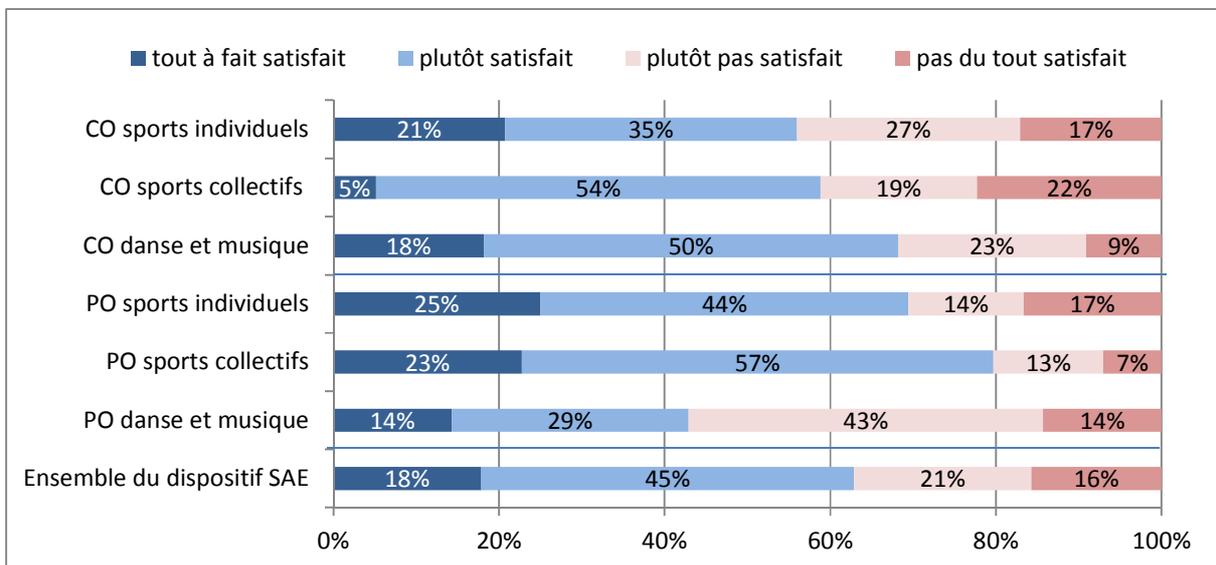
Figure 28. Souhait des élèves d'un intérêt plus fort de la part des enseignants, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 21% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont tout à fait d'accord avec l'affirmation *Les enseignants devraient s'intéresser davantage à mes performances sportives/artistiques.*

Source : SRED

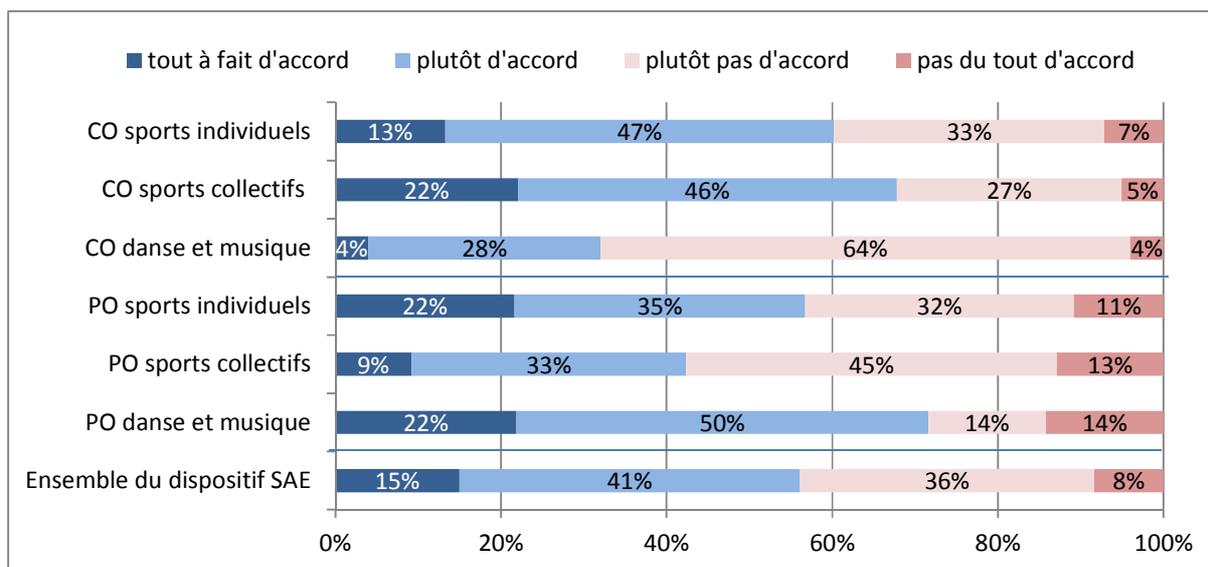
Figure 29. Satisfaction de la part des élèves concernant l'intérêt que porte le doyen SAE à ses performances sportives/artistiques, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 16% des élèves inscrits dans le dispositif SAE ne sont pas du tout satisfaits de l'intérêt que porte le doyen SAE à leurs performances sportives/artistiques.

Source : SRED

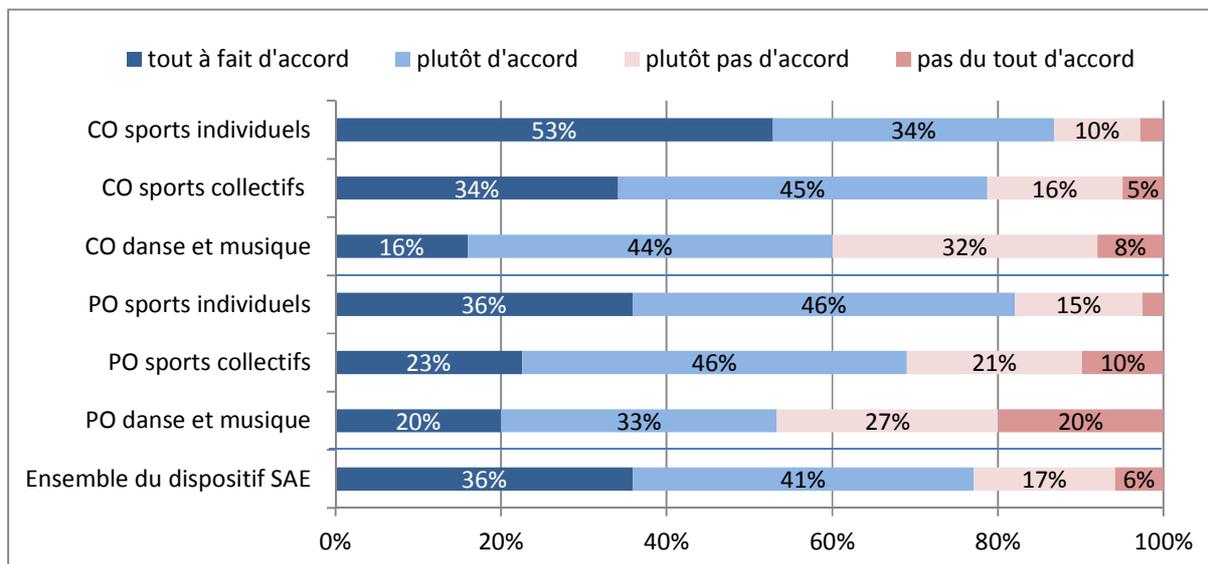
Figure 30. Souhait des élèves d'un intérêt plus fort de la part du doyen SAE é ses performances sportives/artistiques, selon le type d'établissement et la discipline (N=295), 2013



Lecture : 15% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont tout à fait d'accord avec l'affirmation *Le doyen SAE devrait s'intéresser davantage à mes performances sportives/artistiques.*

Source : SRED

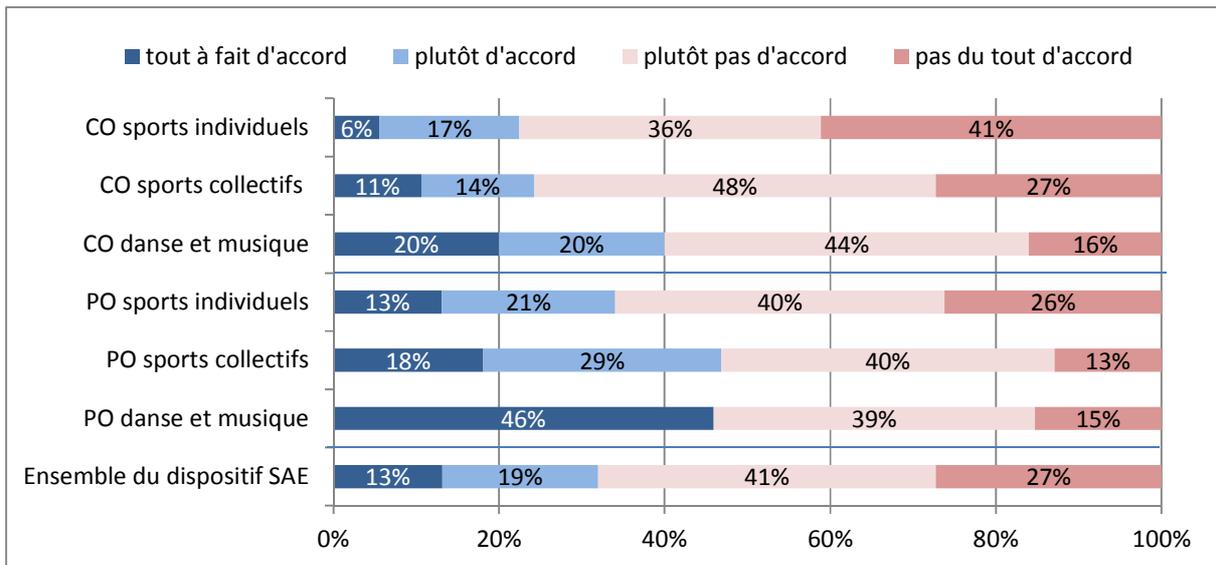
Figure 31. Les études sont plus importantes que le sport/art – Avis des élèves, selon le type d'établissement et la discipline (N=338), 2012



Lecture : 36% des élèves inscrits dans le dispositif SAE sont tout à fait d'accord avec l'affirmation *Les études sont plus importantes que le sport/art.*

Source : SRED

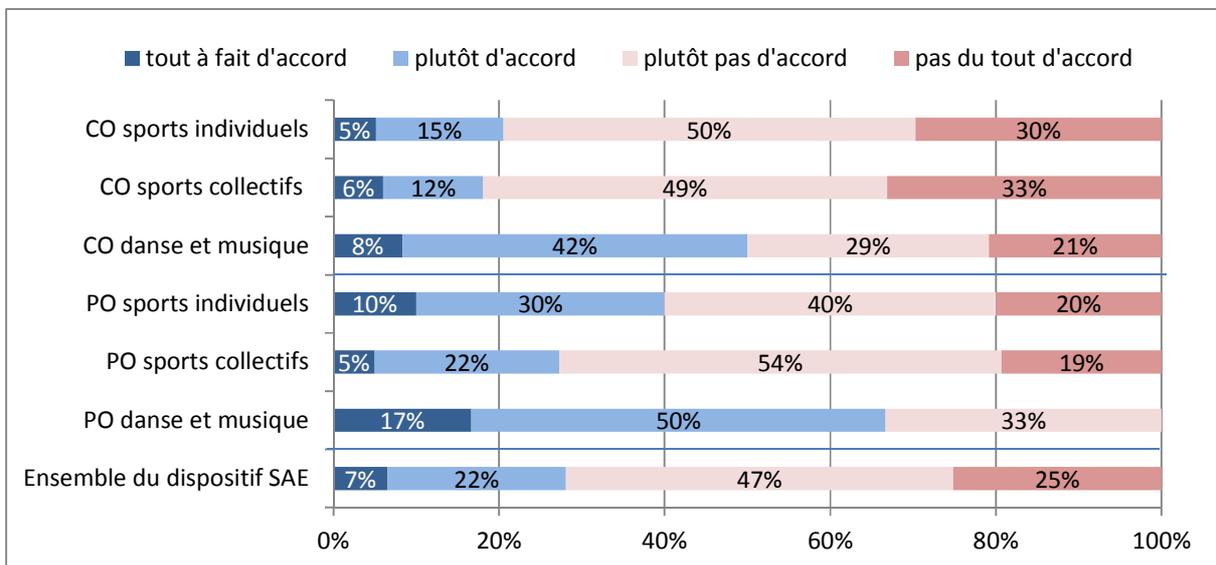
Figure 32. Le sport/art est plus important que les études – Avis des élèves, selon le type d'établissement et la discipline (N=338), 2012



Lecture : 27% des élèves inscrits dans le dispositif SAE ne sont pas du tout d'accord avec l'affirmation *Le sport/art est plus important que les études*.

Source : SRED

Figure 33. Mon entraîneur/professeur de musique/danse pense que le sport/art est plus important que les études – Avis des élèves, selon le type d'établissement et la discipline (N=338), 2012



Lecture : 25% des élèves inscrits dans le dispositif SAE ne sont pas du tout d'accord avec l'affirmation *Mon entraîneur/professeur de musique/danse pense que le sport/art est plus important que les études*.

Source : SRED

Annexe 5. Figure annexée à la partie II

Figure 1. Représentants des milieux sportifs et artistiques interviewés durant l'automne 2012

Discipline sportive / artistique	Degré enseignement concerné*	Associations / Clubs
Sports collectifs		
Basket féminin	PO	Association HOPE-GBA
Basket masculin	PO	Centre de promotion des espoirs (CPE) du Meyrin-Genève Basket (MBA)
Hockey sur glace	CO et PO	Genève Futur Hockey (GFH)
Football	CO et PO	Servette FC (SFC)
Football	CO	Étoile Carouge FC (EC FC)
Sports individuels		
Natation synchronisée	CO et PO	Aquasynchro Genève
Natation	CO et PO	Natation sportive Genève (NSG) Association genevoise de natation (AGN)
Tennis	CO et PO	Associations régionale Genève tennis (ARGT)
Gymnastique	CO et PO	Association genevoise de gymnastique (AGG)
Ski	CO et PO	Association genevoise des clubs de ski (AGCS)
Arts		
Danse	CO et PO	Département danse, Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre (CPMDT)
Danse	CO et PO	Rencontres Professionnelles (RP)
Musique	CO et PO	Département danse, Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre (CPMDT)
Musique	CO et PO	Confédération des écoles Genevoises de musique (musique, rythmique Jaques-Dalcroze, danse et théâtre) (CEGM)

* Pour l'année scolaire 2012-2013

Annexe 6. Figure annexée à la partie III

Figure 1. Doyens responsables du dispositif SAE interviewés durant le printemps 2013

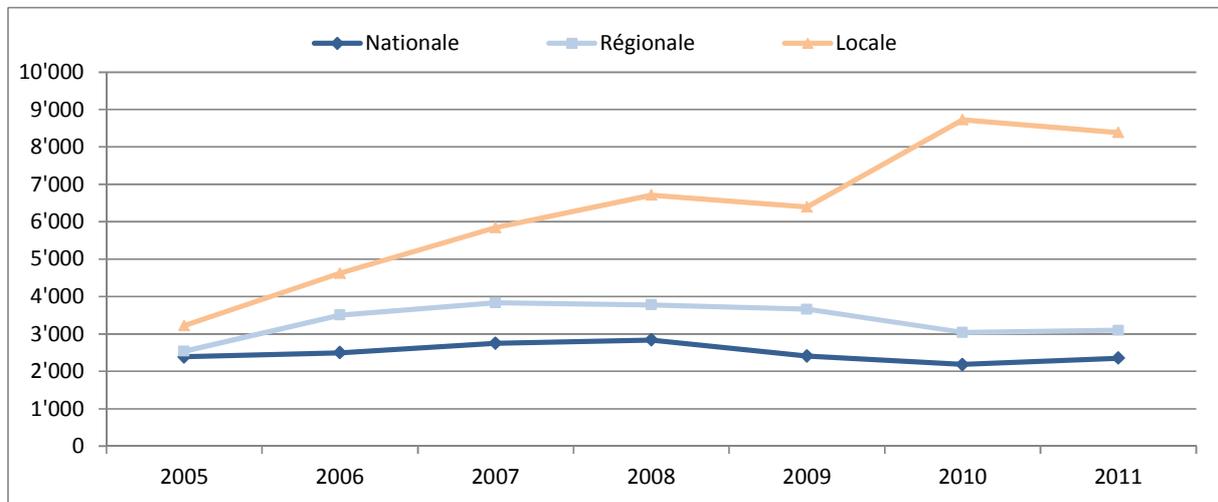
Établissements scolaires	Disciplines sportives/ artistiques
Cycle d'orientation	
Florence	Sports individuels, musique et danse
Cayla ⁽¹⁾	Football FC Servette
Post obligatoire	
ECG Henry Dunant	Sports individuels et collectifs
CEC André Chavanne ⁽²⁾	Sports individuels et collectifs
Collège de Candolle	Musique et danse

(1) Entretien conjoint avec le directeur de l'établissement.

(2) Entretien conjoint avec le maître-adjoint à la direction.

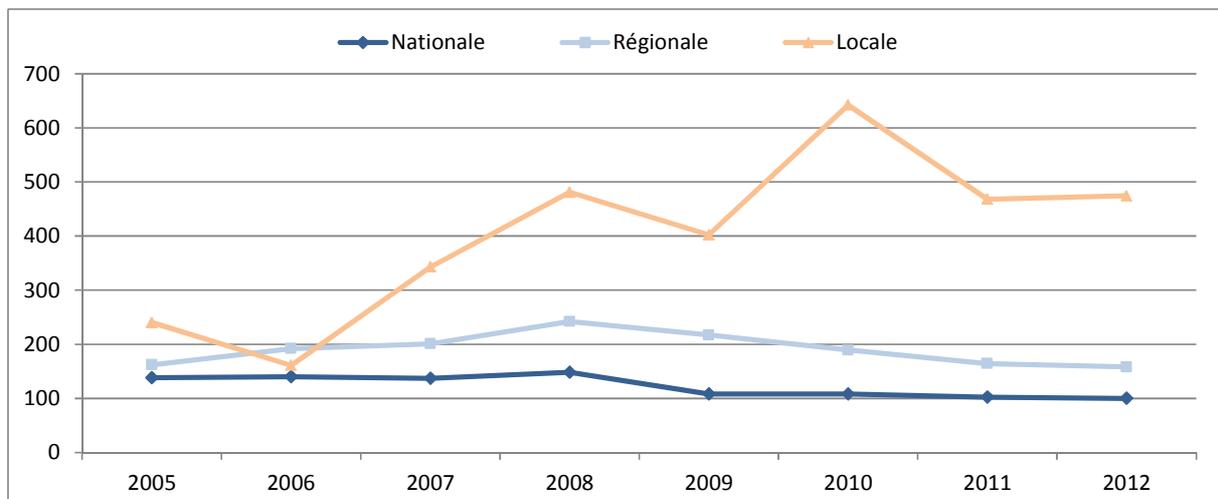
Annexe 7. Figures annexées à la partie IV

Figure 1. Evolution du nombre de cartes talents Swiss Olympic en Suisse, selon le type de carte, 2005-2011



Source : Swiss Olympic

Figure 2. Evolution du nombre de cartes talents Swiss Olympic à Genève, selon le type de carte, 2005-2011



Source : Swiss Olympic

Figure 3. Nombre de jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic genevoise, selon la discipline sportive et le type de carte, 2012

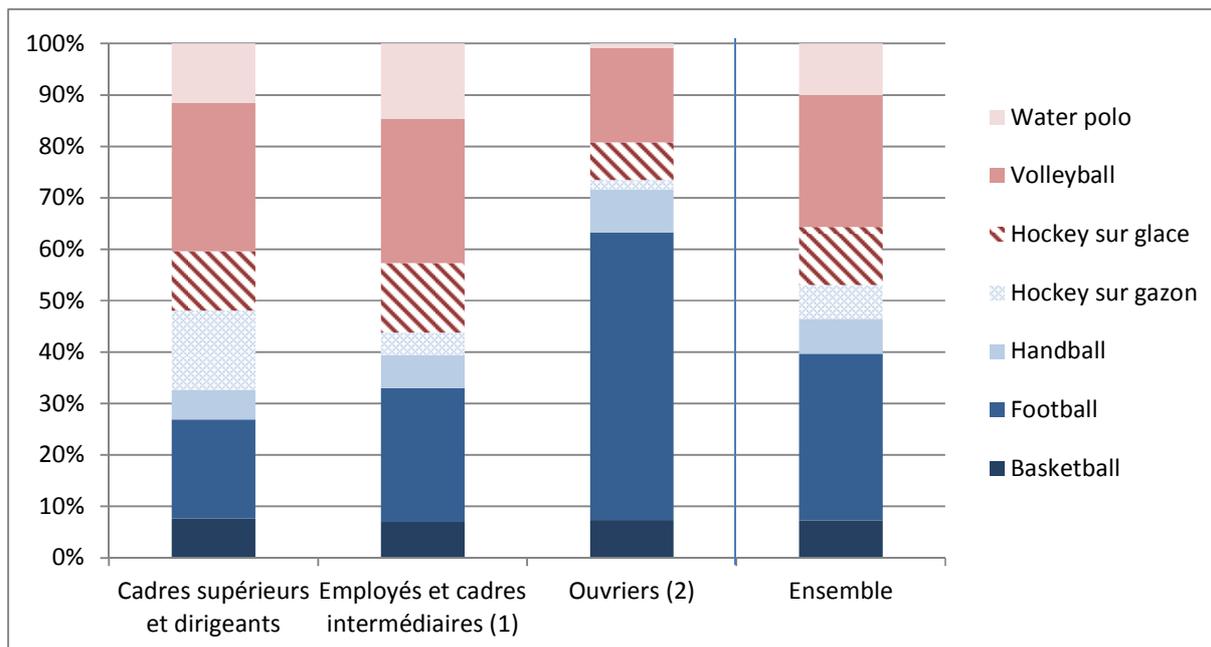
Disciplines	Nombre total	%	Locale	Régionale	Nationale
Football	131	18%	120		11
Volleyball	102	14%	91	6	5
Natation	90	12%	66	19	5
Hockey sur glace	48	7%	34	12	2
Waterpolo	40	5%	29	9	2
Basketball	30	4%	21		9
Tennis	30	4%	26	2	2
Hockey sur gazon	28	4%	19	5	4
Handball	27	4%	11	15	1
Badminton	26	4%	1	22	3
Escalade	20	3%	8	10	2
Gymnastique artistique	18	2%	12	5	1
Plongeon	16	2%	5	10	1
Tennis de table	13	2%	3	7	3
Karaté	12	2%	2	6	4
Athlétisme	11	2%	6	2	3
Escrime	9	1%	1	5	3
Ski nautique	9	1%			9
Equitation	7	1%	2		5
Ski alpin	6	1%	2	2	2
Voile	6	1%			6
Golf	5	1%		2	3
Gymnastique rythmique	5	1%	2	1	2
Judo	5	1%		3	2
Natation synchronisée	5	1%		1	4
Aviron	4	1%		2	2
BMX	4	1%	2	2	
Canoë	4	1%	2	2	
Patinage artistique	4	1%	2	2	
Cyclisme sur piste	3	0%	2	1	
Echec	3	0%		2	1
Snowboard	3	0%	3		
Trampoline	3	0%		2	1
Autres	5	1%	2	1	2
Total	732	100%	474	158	100

Les sports collectifs sont surlignés en foncé.

Autres : lutte, ski de fond, tir à l'arc, triathlon.

Source : Swiss Olympic

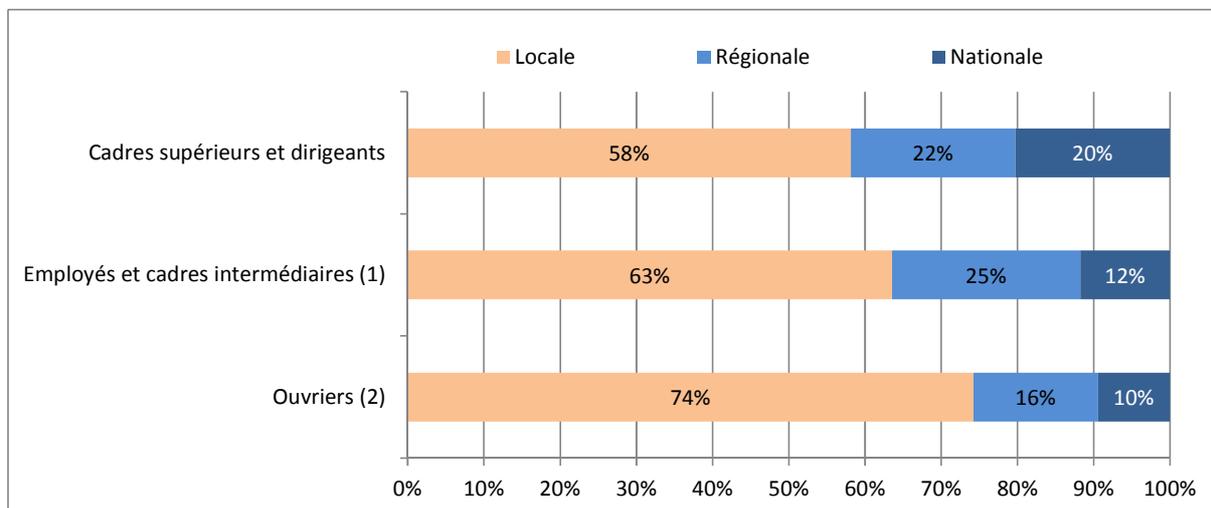
Figure 4. Répartition des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic genevoise et pratiquant un sport collectif, selon la catégorie socio-professionnelle des parents et la discipline sportive, 2012



(1) Y compris les petits indépendants (2) Y compris les divers et sans indications

Source : Swiss Olympic/SRED

Figure 5. Répartition des jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic genevoise et pratiquant un sport collectif, selon la catégorie socioprofessionnelle des parents et le type de carte (N=732), 2012



(1) Y compris les petits indépendants (2) Y compris les divers et sans indications

Source : Swiss Olympic/SRED

Figure 6. Jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic non-inscrits dans un dispositif sport-études et scolarisés à Genève dans le secondaire I à la rentrée scolaire 2012-2013, selon la discipline sportive et le type de carte, 2012

Enseignement secondaire I (n=152)			
	Nationale	Régionale	Locale
Badminton		9	
Equitation (saut)			2
Escalade		2	2
Gymnastique artistique			1
Karaté	1	1	1
Natation			5
Patinage artistique		1	1
Plongeon		3	3
Ski nautique	1		
Tennis			14
Tennis de table	2	2	2
<i>Football</i>			28
<i>Handball</i>		4	
<i>Hockey sur gazon</i>		2	6
<i>Hockey sur glace</i>			1
<i>Volleyball</i>			50
<i>Waterpolo</i>		1	7
Total	4	25	123

Source : Swiss Olympic/SRED

Figure 7. Jeunes sportifs détenteurs d'une carte talent Swiss Olympic non-inscrits dans un dispositif sport-études et scolarisés à Genève dans le secondaire II à la rentrée 2012-2013, selon la discipline sportive et le type de carte, 2012

Enseignement secondaire II (n=274)			
	Nationale	Régionale	Locale
Athlétisme	1	2	3
Aviron	1	2	
Badminton	2	11	1
BMX		1	
Canoë		2	1
Echec		2	
Equitation (saut)	3		
Escalade	1	8	4
Escrime		2	1
Golf	2		
Gymnastique artistique			3
Gymnastique rythmique			1
Judo		3	
Karaté	3	5	1
Natation	2	9	32
Plongeon			2
Ski alpin		1	
Ski nautique	6		
Snowboard			2
Tennis de table	1	3	
Tir à l'arc	1		
Trampoline	1		
Voile	5		
<i>Basketball</i>	2		7
<i>Football</i>			12
<i>Handball</i>	1	8	9
<i>Hockey sur gazon</i>	4	2	8
<i>Hockey sur glace</i>		3	12
<i>Volleyball</i>	3	6	37
<i>Waterpolo</i>	2	8	19
Total	41	78	155

Source : Swiss Olympic/SRED

Bibliographie

- AISTS (2012a). *Politique de la relève dans le canton de Genève : étude quantitative*. Lausanne : Académie internationale des sciences et techniques du sport.
- AISTS (2012b). *Processus de mise à jour des données sur la pratique du sport dans le canton de Genève*. Lausanne : Académie internationale des sciences et techniques du sport.
- AISTS (2003). *Évaluation de la filière gymnasiale sport-études du canton de Vaud*. Lausanne : Académie internationale des sciences et techniques du sport.
- Burland, K., Davidson, J. (2004). Rôle des parents dans le développement du musicien classique professionnel. *Staps*. No 64-2, p. 89-107.
- Chappelet, J-L., Favre, N., Mutter, O. (2009). *Sport+Etude. Analyse et proposition pour le canton de Genève*. Lausanne : IDHEAP.
- Chappelet, J-L., Mutter, O., Cappelletti, F. (2010). *Le sport à l'Etat de Genève, analyse et propositions, rapport final*. Lausanne : IDEHAP.
- Côté, J. et al. (2004). Utilisation d'entretiens pour quantifier l'implication des parents dans le développement de compétences sportives chez les athlètes. *Staps*. No 64-2, p. 39-52.
- Delforge, C. et Le Scanff, C. (2006). Rôles et comportements favorables ou défavorables des parents pour les jeunes joueurs de tennis. *Staps*. No 73-3, p. 39-56.
- Département de l'instruction publique, de la culture et du sport. *Sport-art-études GE. Année scolaire 2013-2014*. Genève : DIP.
- Département de l'instruction publique, de la culture et du sport. *Concept cantonal du sport. Genève 2013*. Genève : DIP.
- Durand-Bush, N. et al. (2004). Le rôle joué par les parents dans le développement et le maintien de la performance athlétique experte. *Staps*. No 64-2, p. 15-38.
- Ewing, M.E. et al. (2004). Perception de l'engagement des parents dans la pratique du tennis de leurs enfants. *Staps*. No 64-2, p. 53-70.
- Famose, J.-P. (1988). Aptitudes et détections des talents en sport. In J.-P. Famose et M. Durand (Eds.), *Aptitudes et performances motrices*. Revue EPS.
- Forté, L. (2006). Fondements sociaux de l'engagement sportif chez les jeunes athlètes de haut niveau. *Science & motricité*, No 59 (3), p. 56-67.
- Fraser-Thomas, J. et al. (2008). Examining adolescent sport dropout and prolonged engagement from a developmental perspective. *Journal of Applied Sport Psychology*. No 20, p. 318-330.
- Genevois, C. (2011). Le rôle des parents dans la formation initiale. *ITF Coaching and sport science review*. No 55-19, p. 27-28.
- Girard, O., Guerdat, O. (2004). *Structure sports-arts-études au secondaire I, République et canton du Jura, problématiques et impacts*. Institut für Sport und Sportwissenschaften, Universität Basel : travail pour l'obtention du diplôme fédéral 2 de maître de sports et d'éducation physique.
- Lamprecht, M., Fischer, A., Stamm, H.P. (2008a). *Sport suisse 2008 : Activité et consommation sportives de la population suisse*. Macolin : Office fédéral du sport.
- Lamprecht, M., Fischer, A., Stamm, H.P. (2008b). *Sport suisse 2008 : Rapport sur les enfants et les adolescents*. Macolin : Office fédéral du sport.

- Lamprecht, M., Fischer, A., Stamm, H.P. (2009). *Sport suisse 2008 : les disciplines sportives en chiffres*. Macolin : Office fédéral du sport.
- Lamprecht, M., Fischer, A., Stamm, H.P. (2011). *Sport suisse 2008 : clubs sportifs en Suisse, étude sur le sport organisé*. Macolin : Office fédéral du sport.
- Martz, L., Benninghoff, F. (2012). *Le sport à Genève. Soutien méthodologique à la mise en place de relevés de données*. Genève : SRED.
- Perreault, Stéphane. (2005). *Concilier les études et le sport : évaluer l'expérience des participants au programme sport-études*. Laboratoire de recherche en psychologie et communication sociale. Université du Québec à Trois-Rivières : 2005.
- Pont, M., Pescio, C. (2012). *Concept cantonal de formation de la relève du football genevois*. Genève.
- SCRIS (2007). *Activités physiques et sportives des jeunes vaudois durant leurs loisirs*. Lausanne : Statistiques Vaud, Service cantonal de recherche et d'information statistiques.
- Swiss Olympic (2008). *Manuel « Détection et sélection des talents »*. Berne : Swiss Olympic.
- Swiss Olympic (2010). *Directives réglant l'attribution des labels de qualité de Swiss Olympic à des établissements de formation proposant un modèle de promotion de sport spécifique*. Berne : Swiss Olympic.
- Swiss Olympic (2012). *Compte rendu sur les « Swiss Olympic Talents Cards » 2005-2011*. Berne : Swiss Olympic.
- Swiss Olympic (2013). *Compte rendu sur les « Swiss Olympic Talents Cards » 2005-2012*. Berne : Swiss Olympic.
- Tomas, J.-L., Fleurance, P. (2007). Les significations accordées aux événements et aux aléas d'une carrière sportive : des sources du développement de l'expertise. *Orientation scolaire et professionnelle*. No 36-4, p. 553-579.
- Veya, F. (2012). *Structure jurassienne sports-arts-études (secondaire II), bilan et perspectives*. Haute école fédérale du sport de Macolin : travail de Bachelor of Science en sport HEFSM.
- Wylleman, P. et al. (2004). Athlète de haut niveau, transition scolaire et rôle des parents. *Staps*. No 64-2, p. 71-87.
- Zahner, L., Babst, H. (2003). *Les 12 éléments de la réussite. Concept de base de Swiss Olympic Association pour l'encouragement de la relève*. Berne : Swiss Olympic.

